NOTE D'INFORMATION
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
- BMCE BANK -

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE NON COTE

MONTANT GLOBAL DE L'EMISSION : MAD 2 000 000 000

MATURITE : 10 ANS

	Tranche A (non Cotée)	Tranche B (non cotée)
PLAFOND	MAD 2 Milliards	MAD 2 Milliards
NOMBRE DE TITRES	20 000	20 000
VALEUR NOMINALE	MAD 100 000	MAD 100 000
NEGOCIABILITE DES TITRES	De Gré à Gré	
TAUX	Fixe, déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans, telle qu'elle sera publiée le 8 juin 2015 par Bank Al-Maghrib, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, Déterminé sur la base du dernier taux du BDT 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, 5 jours ouvrables précédant chaque date d'anniversaire. Pour la première année, le taux retenu sera celui publié par BANK AL MAGHRIB le 8 juin 2015 augmenté d'une prime de risque.
PRIME DE RISQUE	*Entre 100 et 110 points de base*	
REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL	*In fine*	
MATURITE	10 ans	
METHODE D'ALLOCATION	Méthode d'adjudication à la française	

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 10 JUIN AU 12 JUIN INCLUS

SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT MAROCAIN TELS QUE LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION

ORGANISME CONSEIL

BMCE CAPITAL CONSEIL

ORGANISME CENTRALISATEUR ET CHARGE DU PLACEMENT

BMCE BANK

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des valeurs mobilières - CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le **03/06/2015** sous la référence n° **VI/EM/011/2015**.

ABREVIATIONS

AFH	African Financial Holding
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALCO	Asset Liability Committee
ALM	Asset Liability Management
BAM	Bank AL Maghrib
BBI	BMCE Bank International Plc
BCP	Banque Centrale Populaire
BDM	Banque de Développement du Mali
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BES VIDA	Banco Espirito Santo VIDA (filiale à 100% de Banco Espirito Santo)
BMCD	Banque Malienne de Crédit et de Dépôts
BFCM	Banque Fédérale Du Crédit Mutuel
BMCI	Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie
BNR	Bénéfice Net Réel
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
BOA	Bank Of Africa
CA	Chiffre d'Affaires
BDM	Banque de Développement Du Mali
CACI	Comité d'Audit et de Contrôle Interne
CAM	Caja De Ahorros Del Mediterraneo
CID	Conseil Ingénierie et Développement
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEB	Charges d'Exploitation Bancaire
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CSIS	Center for Strategic International Studies
CTM	Compagnie de Transport Marocaine
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DAT	Dépôts à Terme
ESFG	Espirito Santo Financial Group
EUR	Monnaie unique européenne
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCP	Fonds Commun de Placement

FMI	Fonds Monétaire International
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre sterling - Royaume Uni
GDR	Global Depositary Receipts
GNS	Global Network System
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
IG	Intégration Globale
IM	Investment Management
IPE	Impression Presse Edition
ITB	Institut Technique de Banque
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Millier
LCN	Lettre de Change Normalisée
LCB	La Congolaise des Banques
M	Million
MAD	Dirham Marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Md	Milliard
MEE	Mise en Equivalence
MRE	Marocain Résident à l'Étranger
MSIM	Morgan Stanley Investment Management
Nb	Nombre
ND	Non disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPV	Offre Publique de Vente
Pb	Point de base
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
PNB	Produit Net Bancaire
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RMA	Royale Marocaine d'Assurances
RMI	Radio Méditerranée Internationale
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
RoE	Return On Equity
SCR	Société Centrale de Réassurance
SFCM	Société Financière Crédit du Maghreb
SFI	Société Financière Internationale
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
STP	Straight Through Processing

TCN	Titres de Créances Négociables
TMT	Télécommunications, Média & Technologies
TOS	Tanger Off Shore
UBP	Union Bancaire Privée
LCB	La Congolaise de Banque
USD	Dollar américain
USSD	Unstructured Supplementary Service Data

SOMMAIRE

ABREVIATIONS **2**
SOMMAIRE **5**
PREAMBULE **8**
PARTIE I : **9**
ATTESTATIONS ET COORDONNEES **9**
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK 10
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES 11
III. L'ORGANISME CONSEIL 21
IV. LE CONSEIL JURIDIQUE 22
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE 23
VI. AGENCES DE NOTATION 23
PARTIE II : **24**
PRESENTATION DE L'OPERATION **24**
I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION 25
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION 25
III. STRUCTURE DE L'OFFRE 26
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE 26
V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE A ET B 32
VI. CALENDRIER DE L'OPERATION 33
VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS 33
VIII. GARANTIE DE BONNE FIN 33
IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION 33
X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES 35
XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES 37
XII. RESULTATS DE L'OPERATION 38
XIII. NEGOCIABILITE 38
XIV. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE 38
XV. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR) 39
PARTIE III : PRESENTATION DE BMCE BANK **40**
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL 41
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR 43
III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK 46
IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS) 59
V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK 61
VI. ORGANES DE DIRECTION 64
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 64
PARTIE IV : ACTIVITE DE BMCE BANK **82**
I. HISTORIQUE DE BMCE BANK 83
II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM 87
III. FILIALES DE BMCE BANK 94
IV. SECTEUR D'ACTIVITE 127
V. ACTIVITE DE BMCE BANK 138
VI. CAPITAL HUMAIN 141
VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION 145
VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT 147
PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK - COMPTES CONSOLIDES IFRS **151**
2012- 2014 ..... **151**
I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 152
II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS 157
III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS 169

PARTIE VII : 183

PERSPECTIVES 183

PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE 186

IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR 187

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES 194

PARTIE IX : ANNEXES 195

VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS 196

VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 2012-2014 212

VIII. MODELE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION 267

IX. RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK 269

Avertissement

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Les organismes de placement ne proposeront les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où elle fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les intermédiaires financiers.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCE Capital Conseil, conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur en octobre 2014 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2012, 2013 et 2014 ;
- Les liasses comptables et fiscales relatives aux exercices 2012, 2013 et 2014 ;
- Rapports et statistiques du GPBM ;
- Comptes consolidés IFRS de BMCE Bank sur la période 2012- 2014 ;
- Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2012, 2013 et 2014 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs aux exercices de 2012 à 2014 en normes IFRS ;
- Rapports des CAC relatifs aux exercices sociaux clos le 31/12/2012, 2013 et 2014 ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2012, 2013 et 2014 ;
- Et, différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de BMCE Bank.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Bank, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca et sur son site (www.bmcebank.ma). Tél : (0522) 49 80 03 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE CAPITAL BOURSE, à la Tour BMCE- Rond-point Hassan II- 20000 Casablanca. Tél : (0522) 49 81 33 ;
- Tenue à la disposition du public au siège de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél. : (0522) 42 91 00 ;
- Disponible sur le site internet du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

PARTIE I :
ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK

Identité

Dénomination ou raison sociale :	**BMCE Bank**
Représentant légal :	Othman BENJELLOUN
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	140 avenue Hassan II
Téléphone :	05 22 49 80 05
Télécopie :	05 22 22 01 23
E-mail :	nechcherki@bmcebank.co.ma

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de BMCE Bank ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée

Par ailleurs, le Président Directeur Général s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général, BMCE Bank

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	**Fidaroc Grant Thornton**
Représenté par :	**Rachid BOUMEHRAZ**
Fonction :	Associé
Adresse :	47, rue Allal Ben Abdallah - 20 000 Casablanca
Téléphone :	05 22 54 48 00
Télécopie :	05 22 54 23 21
E-mail :	rachid.boumehraz@ma.gt.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Dénomination ou raison sociale :	**KPMG**
Représenté par :	**Jamal Saâd El Idrissi**
Fonction :	Directeur Associé
Adresse :	11 avenue Bir Kacem - Souissi – 10 000 Rabat
Téléphone :	05 37 63 37 02
Télécopie :	05 37 63 37 11
E-mail :	jsaadelidrissi@kpmg.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Dénomination ou raison sociale :	**Ernst & Young**
Représenté par :	**Bachir TAZI**
Fonction :	Associé
Adresse :	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - 20 050 Casablanca
Téléphone :	05 22 95 79 00
Télécopie :	05 22 39 02 26
E-mail :	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2002
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2013

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de BMCE Bank au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 tels que audités par les soins des cabinets Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et par nos soins au 31 décembre 2014.

Casablanca, le 2 juin 2015

KPMG
Jamal Saâd El Idrissi

Fidaroc Grant Thortnton
Rachid BOUMEHRAZ

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'émission obligataire subordonnée de BMCE Bank : comptes sociaux au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux de BMCE Bank au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 tels que audités par les soins des cabinets Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 et par nos soins au 31 décembre 2014.

Casablanca, le 2 juin 2015

KPMG
Jamal Saâd El Idrissi

Fidaroc Grant Thortnton
Rachid BOUMEHRAZ

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 20 803 169 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 2 692 179.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 15 avril 2015

FIDAROC GRANT THORTNTON
Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG
Jamel SAAD EL IDRISSI
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés : exercice du 1er janvier au 31 décembre 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de K MAD 19 143 458 dont un bénéfice net consolidé de K MAD 1 880 603.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 21 avril 2014

Fidaroc Grant Thortnton — **Ernst & Young**
Faïçal MEKOUAR — **Bachir TAZI**

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES : EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 18.413.529 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.579.461.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.7 de l'annexe qui décrit les modalités de dénouement définitif du contrôle fiscal de BMCE BANK qui a eu pour effet la constatation, au cours de l'exercice 2012, d'une charge de KMAD 387 058.

Casablanca, le 20 mai 2013

Fidaroc Grant Thortnton	**Ernst & Young**
Faïçal MEKOUAR	**Bachir TAZI**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 19.995.030 dont un bénéfice net de KMAD 1.203.572.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, nous vous informons que votre banque a, au cours de l'exercice 2014, créé la société « IT International Service » pour KMAD 340 et acquis 22,5% du capital de la société « O TOWER » pour KMAD 225.

Casablanca, le 15 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON	**KPMG**
Rachid BOUMEHRAZ	**Jamal SAAD EL IDRISSI**
Associé	**Associé**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 18.633.841 dont un bénéfice net de KMAD 1.108.625.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, nous vous informons que votre banque a acquis au cours de l'exercice 2013 une participation à hauteur de 78% du capital de la « BMCE Euroservices » pour KMAD 42.317.

Casablanca, le 21 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 17.111.881 dont un bénéfice net de KMAD 713.067.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état B30 de l'ETIC qui décrit les modalités de dénouement définitif du contrôle fiscal qui a eu pour effet la constatation, au cours de l'exercice 2012, d'une charge non courante de KMAD 387.058.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON	**ERNST & YOUNG**
Faïçal MEKOUAR	**Bachir TAZI**
Associé	**Associé**

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale :	**BMCE Capital Conseil**
Représentant légal :	Mehdi Jalil DRAFATE
Fonction :	Président du directoire
Adresse :	63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca
Téléphone :	05 22 42 91 00
Télécopie :	05 22 43 00 21
E-mail :	mj.drafate@bmcek.co.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BMCE Bank à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de BMCE Bank ;
- L'analyse des comptes agrégés (2012 - 2014) et consolidé en normes IFRS (2012 - 2014), les rapports de gestion 2012, 2013 et 2014 ainsi que la lecture des procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de BMCE Bank tenues en 2012, 2013, 2014 et l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- L'analyse des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés relatifs aux exercices clos au 31/12/2012, 2013 et 2014 ;
- Les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices 2012, 2013 et 2014 ;
- Les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

BMCE Capital Conseil est une filiale à 100% du groupe BMCE Bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mehdi Jalil DRAFATE
Président du Directoire

IV. LE CONSEIL JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale :	**Naciri & Associés Allen & Overy**
Représentant légal :	Yassir Ghorbal
Fonction :	Associé
Adresse :	Anfaplace, Centre d'Affaires, Immeuble A, Boulevard de la Corniche Casablanca 20180, Casablanca
Adresse électronique :	yassir.ghorbal@allenovery.com
Téléphone :	05 20 47 80 00
Télécopie :	05 20 47 81 00

Attestation

L'opération d'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank, objet de la présente note d'information, est conforme aux stipulations statutaires de BMCE Bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission de titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêts. Toutefois, en cas de liquidation de la BMCE Bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et chirographaires.

Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Yassir Ghorbal
Avocat associé
Naciri & Associés Allen & Overy

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
Téléphone: 05 22 49 80 11 / 12
Fax: 05 22 26 49 65
E-mail : bbenjelloun@bmcebank.co.ma

VI. AGENCES DE NOTATION

AGENCE : MOODY'S INVESTORS SERVICE
Adresse : Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205
CY3301, Limassol, Cyprus
Téléphone: +357 2558 6586
Fax : +357 2558 6677
E-mail : stathis.kyriakides@moodys.com

AGENCE : FITCH RATINGS LIMITED
Adresse : 30 North Colonnade
London E14 5GN
Tel: +44 (0) 203 530 1126
Fax: +44 (0) 203 530 2538
E-mail : solena.gloaguen@fitchratings.com

AGENCE : STANDARD & POOR'S
Adresse : 21-25, rue Balzac, 75406 Paris Cedex 08
Téléphone: +33 1 44 20 66 86
Fax : +33 1 44 20 66 97
E-mail : stephanie.mery@standardandpoors.com

PARTIE II :
PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE REGLEMENTAIRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 26 Mai 2015, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration, a autorisé ce dernier et toute personne dûment déléguée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions, avec Appel Public à l'Epargne, d'obligations subordonnées non convertibles à durée déterminée régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et par les art. 3 et 19 de la circulaire de Bank Al Maghrib numéro 24/G/2006, (les fonds en résultant étant éligibles au titre des fonds propres complémentaires de second niveau au sens de cet article) dans la limite d'un plafond de Deux Milliards de dirhams (2.000.000.000 DH).

La ou les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de cinq ans.

L'Assemblée Générale Ordinaire a délègué, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95, au Conseil d'Administration et à toute personne dûment habilitée par lui tous pouvoirs à l'effet :

- De fixer les modalités et la nature définitive de la ou des émissions obligataires autorisées ;
- De réaliser définitivement la ou lesdites émissions ;
- Et d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles, le tout dans les conditions légales et réglementaires en vigueur lors de ces émissions.

En date du 28 Mai 2015, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 Mai 2015, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'émission d'obligations subordonnées non convertibles pour deux milliards de dirhams représentant la totalité de l'enveloppe globale autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire le 26 Mai 2015.

L'assemblée Générale ordinaire a décidé que le montant de l'emprunt obligataire subordonné pourra être limité au montant souscrit par les investisseurs.

Les modalités de l'opération telles que décidées par le Conseil d'Administration tenu le 28 Mai 2015 sont détaillées dans la présente note d'information.

Le tableau ci-après présente l'autorisation d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les montants pouvant être levés par BMCE Bank au titre de la présente émission :

Tableau 1 Tableau récapitulatif des émissions d'obligations subordonnées

AGO autorisant l'opération	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
AGM du 26 Mai 2015	**2,0**		
Emission de Juin 2015		2,0	0,0

En milliards de dirhams - Source : BMCE Bank

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

À travers cette opération, BMCE Bank vise à atteindre les objectifs suivants :

- Favoriser le renforcement des fonds propres complémentaires de second niveau de BMCE Bank ;
- Financer les opérations courantes relatives à l'exercice de l'activité de BMCE Bank ;

- Financer le développement international de BMCE Bank ;
- Soutenir le plan de développement tant au Maroc qu'en Europe et en Afrique pour permettre à la banque de suivre le plan des augmentation de capital de BOA notamment l'atteinte d'un RNPG de 2 milliards et quasi doublement du ROE.

Les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classes parmi les fonds propres complémentaires de la banque, conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

BMCE Bank envisage l'émission de 20 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 2 000 000 000 de dirhams (deux milliards de dirhams) réparti comme suit :

- Une tranche « A » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD ;
- Une tranche « B » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 2 000 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 MAD.

Le montant total adjugé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 2 000 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières[1], établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de limiter le montant de la souscription pour chaque tranche aux montants des souscriptions obtenus.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Avertissement :

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear)

[1] Article 14 Loi 34-03 du 14 février 2006 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Les dispositions des articles 47, 49, 50, 51 53, 55 et 57 ainsi que celles du chapitre II du titre IV de la présente loi sont, dans les conditions fixées par circulaire du gouverneur de Bank Al Maghrib, après avis du Comité des établissements de crédit, applicables aux compagnies financières.

Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.

	et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	2 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 10 juin 2015 au 12 juin 2015 inclus.
Date de jouissance	16 juin 2015.
Date d'échéance	16 juin 2025.
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.
Taux d'intérêt facial	Taux fixe. Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans, telle qu'elle sera publiée le 8 juin 2015 par Bank Al-Maghrib, augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 pbs et 110 pbs. Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 9 juin 2015. Le taux d'intérêt facial retenu sera publié au plus tard le 15 juin 2015 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales.
Mode de calcul	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).
Prime de risque	Entre 100 et 110 points de base.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 16 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même où le premier jour ouvré suivant le 16 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial].
Remboursement du principal	La tranche A, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.

Remboursement anticipé	BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Assimilation antérieure	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche A aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
Assimilations ultérieures	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCE Bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.

Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration de la Société tenu le 28 mai 2015 a désigné Monsieur Hamad Jouahri en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A et B conformément aux dispositions légales en la matière. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Obligations subordonnées au porteur.
Plafond de la tranche	2 000 000 000 MAD.
Nombre maximum de titres à émettre	20 000 obligations subordonnées.
Valeur nominale unitaire	100 000 MAD.
Maturité de l'emprunt	10 ans.
Période de souscription	Du 10 juin 2015 au 12 juin 2015 inclus.
Date de jouissance	16 juin 2015.
Date d'échéance	16 juin 2025.
Prix d'émission	100%, soit 100 000 MAD à la date de souscription
Méthode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement. Pour la première année, soit du 16 juin 2015 au 16 juin 2016, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 8 juin 2015 (hors prime de risque). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 9 juin 2015. Le taux ainsi obtenu sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 et 110 points de base. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 15 juin 2015 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales. Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, 5 jours ouvrables précédent chaque date d'anniversaire. Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales 5 jours ouvrables avant la date d'anniversaire.
Mode de calcul	A chaque date d'anniversaire, le taux de référence qui sera retenu sera déterminé selon les modalités suivantes : - Le taux de référence des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al- Maghrib, et ce, dans la période 5 jours ouvrables précédent chaque date d'anniversaire. - Le taux ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 100 et 110 points de base.

Prime de risque	Entre 100 et 110 points de base.
Intérêt	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 16 juin de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 16 juin si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCE Bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x taux facial x (nombre de jours exact / 360 jours)].
Remboursement du principal	La tranche B, non cotée à la Bourse de Casablanca, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de BMCE Bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et obligations de BMCE Bank. Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation de BMCE Bank, subordonné à toutes les autres dettes.
Remboursement anticipé	BMCE Bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	De gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Assimilation antérieure	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées objet de la tranche B aux obligations subordonnées émises antérieurement par BMCE Bank.
Assimilations ultérieures	Au cas où BMCE Bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, procéder à l'assimilation de

	l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de BMCE Bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui ont été et qui pourraient être émis ultérieurement par BMCE Bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCE Bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière, de quelque nature que ce soit.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	Le Conseil d'Administration de la Société tenu le 28 mai 2015 a désigné Monsieur Hamad Jouahri en tant que mandataire provisoire des détenteurs d'obligations subordonnées de la tranche A et B conformément aux dispositions légales en la matière. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B de l'Emission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse. De plus, le Conseil d'administration de BMCE BANK s'engage, à procéder à la convocation de l'assemblée générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires, et ce dans un délai d'un an à compter de l'ouverture de la souscription.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de Commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE DE LA TRANCHE A ET B

Les obligations subordonnées objet de la présente Note d'Information ne sont pas négociables à la Bourse de de Casablanca.

VI. CALENDRIER DE L'OPERATION

La souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement. Le calendrier de l'Opération se présente ainsi :

Ordre	Étapes	Date
1	Visa de la Note d'Information par le CDVM	03 juin 2015
2	Publication de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonces légales	05 juin 2015
3	Observation du taux d'intérêt Bank Al Maghrib	8 juin 2015
4	Publication du taux de référence sur un journal d'annonce légal	9 juin 2015
5	Ouverture de la période de souscription	10 juin 2015
6	Clôture de la période de souscription à 16h	12 juin 2015
7	Allocation des titres (état définitifs)	12 juin 2015
8	Publication du taux d'intérêt facial retenu dans un journal d'annonces légales	15 juin 2015
9	Règlement – Livraison	16 juin 2015
10	Publication des résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales	17 juin 2015

VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller financier et coordinateur global	BMCE Capital Conseil	63, Bd Moulay Youssef, Casablanca
Organisme Chargé du Placement	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Organisme chargé du service financier des titres et de la domiciliation	BMCE Bank	140, Avenue Hassan II, Casablanca

VIII. GARANTIE DE BONNE FIN

La présente émission n'est assortie d'aucune garantie de bonne fin.

IX. MODALITES DE SOUSCRIPTION

1. Période de souscription

La période de souscription est ouverte auprès de l'organisme chargé du placement, du 10 juin 2015 au 12 juin 2015 inclus.

Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations, objet de la présente Note d'Information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain, définis ci-après :

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les compagnies financières visées par le Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi n°17-99 portant Code des Assurances sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs.

3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer que le représentant des souscripteurs bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal soit au titre d'un mandat dont il dispose.

L'organisme chargé du placement devra s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir, s'il ne l'a pas déjà, une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément + pour les Fonds Commun de Placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal + pour les SICAV, le modèle des inscriptions au Registre de Commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés, le montant de la souscription, la tranche et le taux (par palier de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette de 100 et 110 points de base).

A moins d'être frappées de nullité, les souscriptions sont cumulatives quotidiennement, par montant de souscription et par tranche. Les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'Emission d'Obligations subordonnées, objet de la présente Note d'Information, dans la limite du montant de l'opération, soit MAD 2 milliards.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt à taux fixe et/ou à taux révisable. Les titres sont payables au comptant en un seul versement le 16 juin 2015 (jour de règlement/livraison) et inscrit sur le compte du souscripteur le même jour.

Dans le cas d'un mandat de gestion du portefeuille comportant une clause express le permettant, le mandataire peut souscrire en lieu et à la place du mandant.

L'organisme chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs ou leur mandataire selon le modèle joint en Annexe. Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à leurs dépositaires respectifs (sans qu'il y ait obligation d'ouvrir un compte chez BMCE Bank), ces derniers se chargent de les transmettre à BMCE Bank, seul entité chargée du placement.

Par ailleurs, l'organisme chargé du placement s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les modalités de souscription.

Les ordres de souscriptions seront collectés par le biais de l'organisme chargé du placement.

Tout bulletin de souscription doit être signé du souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme chargé du placement. Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

1. Modalités de centralisation des ordres

L'organisme chargé du placement est tenu de recueillir les ordres de souscription, à l'aide d'un bulletin de souscription ferme et irrévocable (modèle joint en Annexe).

Chaque souscripteur devra entre le 10 et 12 juin à 16h :

- Remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès de l'organisme chargé du placement. Dans le cas où le souscripteur envoie les bulletins de souscription par fax au 05 22 49 29 58, l'Organisme chargé de placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée ;

- Formuler son (ses) ordre (s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription et le taux de souscription par pallier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette de 100 et 110 points de base).

Au cours de la période de souscription, l'organisme chargé du placement doit établir un état récapitulatif des souscriptions qu'il aura reçu pendant la journée.

En cas de non - souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

Il sera alors procédé à 16h, à la fin de la période de souscription, à :

- L'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- La consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- L'allocation des obligations.

2. Modalités d'allocation

L'allocation des obligations sera effectuée à la date de clôture de la période de souscription qui s'étale du 10 juin 2015 au 12 juin 2015 inclus.

A l'issue de la période de souscription, l'organisme chargé du placement devra procéder à la consolidation de tous les bulletins de souscription et établir un état récapitulatif des souscriptions.

Il sera alors procédé, le 12 juin 2015 à 17 heures, au siège de BMCE Capital, à :

- L'ouverture des plis;
- L'allocation selon la méthode définie ci-dessous.

Le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser deux milliards de dirhams (2 000 000 000 MAD) pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant alloué à chaque tranche, l'allocation des obligations subordonnées de la BMCE Bank se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit :

L'organisme chargé du placement retiendra les soumissions aux primes de risques les plus basses, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint.
L'organisme chargé du placement fixera, alors, le taux limite de l'adjudication, correspondant à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit à la prime de

risque la plus élevée des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs primes de risque, les demandes retenues exprimées aux primes de risque les plus basses seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées aux primes de risque les plus élevées feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité de titres restants / Quantité demandée à la prime de risque la plus élevée »

La prime de risque retenue sera égale à la prime de risque la plus élevée des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec une seule prime de risque à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à cette prime de risque, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte/ Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure.

Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

A l'issue de la séance d'allocation un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par BMCE Bank.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » dès la signature dudit procès-verbal.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte réunie le 26 mai 2015, a décidé de limiter le montant de la souscription pour chaque tranche aux montants des souscriptions obtenus.

3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente Note d'Information est susceptible d'annulation par l'organisme chargé du placement.

XI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

1. Règlement/livraison

Le règlement / livraison entre le centralisateur BMCE Bank et les teneurs de compte respectifs des souscripteurs s'effectuera dans le cadre de la filière de gré à gré offerte par la plateforme de dénouement MAROCLEAR et se fera à la date de jouissance prévue le 16 juin 2015.

Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 16 juin 2015.

2. Domiciliataire de l'émission

BMCE Bank est désigné en tant que domiciliataire de l'opération, chargé d'exécuter toutes opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission objet de la présente note d'information

3. Frais de transaction

Tous les frais d'intermédiation relatifs à cette émission obligataire subordonnée, incluant les commissions du dépositaire, ainsi que tous les impôts et taxes dont sont redevables les investisseurs demeureront à leur charge.

XII. RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par BMCE Bank dans le journal d'annonces légales au plus tard le 17 juin 2015.

XIII. NEGOCIABILITE

A compter du 16 juin 2015, les obligations émises par BMCE Bank dans le cadre de cette opération seront admises aux négociations.

XIV. REGIME FISCAL DES TITRES A EMETTRE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes morales autorisées et désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est détaillé ci-après.

1. Fiscalité des revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1) Personnes soumises à l'IS :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

2) Personnes soumises à l'IR :

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du Bénéfice Net Réel (BNR) ou le régime du Bénéfice Net Simplifié (BNS) ;

- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;

  Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

2. Fiscalité des plus-values

Personnes morales résidentes

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, y compris des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cessions et ou acquisition.

XV. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR)

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,25% du montant de l'opération. Ces charges comprennent les commissions/honoraires :

- Les frais légaux ;
- Le conseil financier ;
- Le conseil juridique ;
- Les frais de courtage ;
- La communication ;
- Le placement ;
- La commission relative au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III : PRESENTATION DE BMCE BANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

▪ **Dénomination sociale :**	Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank.
▪ **Siège social :**	140, avenue Hassan II, Casablanca.
▪ **Téléphone :**	05 22 49 80 04/15
▪ **Télécopie :**	05 22 26 49 65
▪ **Site Web :**	www.bmcebank.co.ma
▪ **Forme juridique :**	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
▪ **Date de constitution :**	31 août 1959.
▪ **Durée de vie :**	99 ans.
▪ **Numéro d'Inscription au Registre de Commerce :**	27 129 Casablanca
▪ **Exercice social :**	Du 1er janvier au 31 décembre
▪ **Objet social :** *(Article 3 des statuts)*	BMCE Bank a pour objet, dans le cadre du Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés: ✦ d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de commissions, de commerce de métaux précieux ; ✦ d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes natures ; ✦ de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ; ✦ et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.
▪ **Capital social :** *(31 décembre 2014)*	MAD 1 794 633 900 composé de 179 463 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
▪ **Documents juridiques :**	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de BMCE Bank.
▪ **Liste des textes législatifs applicables :**	De par sa forme juridique, BMCE Bank est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ; De par son activité, BMCE Bank est régie par Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux

établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ;

De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, BMCE Bank est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Règlement Général du CDVM tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822 08 du 14 avril 2008 ;
- Dahir n°1-95-3 du 24 chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n°35-94 et de l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables ;
- Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier et modifié par la loi n° 46-06 ;
- La circulaire du CDVM entrée en vigueur en octobre 2014 ;
- La circulaire de BAM n° 2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts et son modificatif ;
- La société est également soumise à la loi 35-94 relative aux TCN.

▪ **Régime fiscal :**	BMCE Bank est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
▪ **Tribunal compétent en cas de litige :**	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

1. Renseignements à caractère général

Au 31 mars 2015, BMCE Bank est doté d'un capital social de MAD 1 794 633 900, composé de 179 463 390 titres d'une valeur nominale de MAD 10, entièrement libéré.

Il convient de rappeler, qu'en date du 22 septembre 2008, BMCE Bank avait procédé au split de son action, ramenant sa valeur nominale à MAD 10 contre MAD 100 précédemment et ce, conformément aux dispositions de la loi 20-05 modifiant et complétant la loi n°17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.

2. Historique du capital

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération (en MAD)	Nombre d'actions émises[2]	Montant de l'augmentation valeur (en MAD)	Capital après opération (en MAD)	VN (en MAD)	Prix d'émission (en MAD)
1992	Attribution d'actions gratuites	750 000 000	750 000	75 000 000	825 000 000	100	NA
1992	Souscription en numéraire	825 000 000	1 750 000	175 000 000	1 000 000 000	100	200,00
1996	Attribution d'actions gratuites	1 000 000 000	2 857 142	285 714 200	1 285 714 200	100	NA
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 285 714 200	1 369 394	136 939 400	1 422 653 600	100	330,00
1996	Souscription réservée aux institutionnels étrangers	1 422 653 600	205 409	20 540 900	1 443 194 500	100	330,00
2000	Attribution d'actions gratuites	1 443 194 500	1 443 194	144 319 400	1 587 513 900	100	NA
2008	Split de l'action	1 587 513 900	158 751 390[3]	-	1 587 513 900	passage de 100 à 10	NA
2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM	1 587 513 900	10 712 000	107 120 000	1 694 633 900	10	235,00
2010	Augmentation de capital réservée au personnel	1 694 633 900	2 500 000	25 000 000	1 719 633 900	10	200,00
2012	Augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence	1 719 633 900	7 500 000	75 000 000	1 794 633 900	10	200,00

Source : BMCE Bank

L'attribution d'actions gratuites par incorporation de réserves, ayant porté le capital social à MAD 1 587 513 900, a été décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 13 juin 2000.

BMCE Bank a établi depuis novembre 2002 un programme de rachat par la Banque de ses propres actions, en vue de régulariser le marché et ce, conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi N° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

[2] À une valeur nominale de MAD 100

[3] Création de 158 751 390 actions au nominal de MAD 10, en remplacement des 15 875 139 actions anciennes de MAD 100 chacune de valeur nominale

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank a reconduit ce programme quatre fois ; le dernier en date a été proposé et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 20 novembre 2008.

Toutefois, il convient de signaler que BMCE Bank a procédé, en date du 22 mars 2010, à la cession au profit de la CAISSE DE DEPOTS ET DE GESTION de 8% du capital à un cours unitaire de MAD 267, soit un montant total de MAD 3,4 Md. Cette transaction a permis, ainsi, d'annuler le solde du programme de rachat. Rappelons que BMCE Bank ne dispose plus de programme de rachat depuis Mai 2010.

La même année, BMCE BANK a procédé à un renforcement de ses fonds propres à travers :

- Une augmentation de capital réservée à la BFCM pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- Et, une augmentation de capital réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.

En 2012, BMCE Bank a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

3. Pactes d'actionnaires

Néant.

4. Evolution de la structure d'actionnariat

Dans le cadre de la consolidation de son actionnariat et de sa stratégie de s'ériger en Banque des Réseaux d'alliances internationales, BMCE Bank a conclu, en 2004, un accord de partenariat avec le Crédit Industriel et Commercial - CIC, filiale du Groupe Crédit Mutuel – France avec une prise de participation de 10% du capital de BMCE Bank.

S'appuyant sur une convergence des orientations stratégiques des deux banques, le partenariat conclu sert les ambitions de développement régional de BMCE Bank et du CIC. Il devrait également dynamiser leur positionnement sur le continent africain, en particulier au Maghreb, en leur permettant de saisir les opportunités offertes par l'ouverture croissante des marchés algérien, tunisien, libyen et mauritanien sur de nouvelles zones de libre-échange.

Par ailleurs, *Morgan Stanley Investment Management* - MSIM -, a acquis sur le marché boursier 3%[4] du Capital de BMCE Bank en septembre 2004. *Morgan Stanley Investment Management* est la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley & Co, firme multinationale au service d'une clientèle mondiale institutionnelle tels que les gouvernements et sociétés, les caisses de retraite et fonds de pension, les fondations ainsi que la clientèle patrimoniale.

En 2005, et au vu du succès de l'opération d'intéressement du personnel réalisée en février 2003, et dans le cadre de sa politique d'encouragement de l'actionnariat des salariés et de renforcement de l'appartenance des membres du personnel au Groupe BMCE, BMCE Bank, a mis en place un

[4] Cette participation a entièrement été cédée en mai 2007

nouveau Programme de Participation de Capital[5]. Ce dernier portait sur 628 841 actions BMCE, représentant 3,96% du capital. Au 28 mai 2007, les salariés de la Banque ont eu la possibilité de céder un tiers de leurs participations au cours de MAD 2 750 (avant split de l'action).

En date du 19 avril 2007, la *Caja De Ahorros Del Mediterráneo* -CAM- rejoint le tour de table de BMCE Bank à hauteur de 5%. Cette nouvelle alliance constitue un véritable partenariat industriel (i) dans le domaine de l'immobilier au Maroc, (ii) en faveur des Marocains Résidant en Espagne (iii) dans les métiers de Banque d'Affaires et de l'International, (iv) dans le domaine de la coopération technique et (v) en matière sociétale.

Le 26 mars 2008, BMCE Bank a cédé 5% de parts supplémentaires de son capital au profit du Groupe français Crédit Mutuel au prix unitaire de MAD 3 000 (avant split de l'action). Cette nouvelle acquisition porte ainsi la participation du CIC dans le capital BMCE Bank à la limite de 15%.
Par ailleurs, dans le cadre d'un reclassement de ses actifs et participations, CIC a opéré en date du 30 décembre 2008 un transfert de l'intégralité de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-.

Le 5 février 2009, le Groupe CIC a procédé à l'acquisition à travers la BFCM de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, soit au total plus de 7,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 290 dirhams (après split de l'action). Ainsi, sa participation dans le capital de BMCE est passée de 15,05% à 19,9%.

Le 22 mars 2010, BMCE Bank a cédé au profit de la Caisse de Dépôts et de Gestion 8% de son capital pour un montant de MAD 3,4 Milliards.

En octobre 2010, le Groupe BMCE a procédé à une augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards). Consécutivement à cette opération, le groupe a procédé début décembre 2010 à une augmentation de capital en faveur du personnel pour MAD 500 millions.

En août 2011, *Caja De Ahorros Del Mediterráneo* -CAM- se retire du tour de table de BMCE Bank en cédant sa participation au profit de FinanceCom.

En 2012, BMCE Bank a opéré une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence du Groupe et ce pour un montant de MAD 1,5 milliards.

5. Structure de l'actionnariat

Le capital de BMCE Bank s'établit à MAD 1 794 633 900 composé de 179 463 390 actions d'une valeur nominale de MAD 10. Au 31 mars 2015, l'actionnariat de BMCE Bank se présente comme suit :

[5] Visé par le CDVM le 10 mai 2005 sous la référence VI/EM/007/2005

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	% des droits de vote
Bloc de contrôle	**65 426 643**	**36,48%**	**36,48%**
*RMA Watanya**	53 814 091	*30%*	*30%*
Financecom	10 705 347	*5,97%*	*5,97%*
SFCM	907 205	*0,51%*	*0,51%*
Participations stables	**83 419 371**	**46,48%**	**46,48%**
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	*47 029 054*	*26,21%*	*26,21%*
Caisse de Dépôt et de Gestion	15 186 872	*8,46%*	*8,46%*
MAMDA/MCMA	9 220 533	*5,14%*	*5,14%*
CIMR	7 348 804	*4,09%*	*4,09%*
NOVO BANCO (ex. BES VIDA)	4 634 108	*2,58%*	*2,58%*
Autres	**30 617 376**	**17,06%**	**17,06%**
Personnel BMCE	2 663 179	*1,48%*	*1,48%*
Flottant	27 954 197	*15,58%*	*15,58%*
TOTAL	**179 463 390**	**100,00%**	**100,00%**

(*) Hors OPCVM dédiés de RMA Watanya
Source : BMCE Bank

Structure de l'actionnariat à fin mars 2015

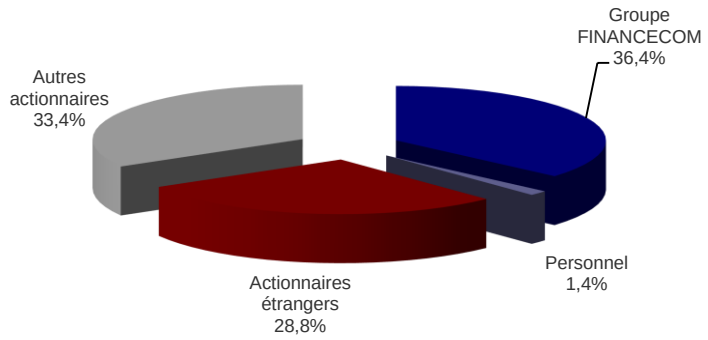

Source : BMCE Bank

III. MARCHE DES TITRES BMCE BANK

1. Caractéristiques des actions BMCE Bank

La valeur BMCE Bank est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code de cotation 11 835.

A fin mars 2015, le flottant du titre BMCE Bank est de 16,54% du capital, représentant 29 684 616 actions.

La performance boursière réalisée par l'action BMCE Bank depuis le 31/12/2014 jusqu'au 31 mars 2015 ressort à +4,5% (+6,5% pour l'ensemble du secteur).

Au titre de l'exercice 2014, BMCE Bank devrait procéder suite à la décision de l'AGM tenue le 26 mai 2015, à la distribution d'un dividende unitaire de MAD 4,4 fixant le rendement de dividende à 2,00% sur la base d'un cours de clôture au 31/12/2014 de MAD 220.

2. Emission par BMCE Bank d'un Emprunt Obligataire sur le Marché International

BMCE Bank, Groupe de banque universelle et d'ambition continentale, qui, compte tenu du niveau croissant des revenus procédant -à l'avenir- de sources en devises et de régions géographiques diversifiées, a voulu diversifier ses sources de financement et disposer d'une plus large visibilité sur la scène financière internationale.

L'émission de l'EuroBond de BMCE Bank, s'est opérée dans un contexte où « l'emprunt souverain », celui de l'Etat marocain, fut bien accueilli par la communauté des investisseurs internationaux, de par les caractéristiques dont il fut assorti, ce qui a ouvert la voie à d'autres émetteurs publics ou privés.

Avec cette émission, la banque s'est positionnée comme premier *Corporate* marocain et de la région ainsi que l'un des trois premiers en Afrique à émettre un emprunt à l'international, et représenter ainsi un ''benchmark''[6] pour les nouveaux émetteurs bancaires marocains, africains ou même internationaux issus de pays émergents et de même qualité.

Cette transaction de 300 millions de dollars fut un réel succès. En attestent, le niveau du pricing - un rendement de 6,5% l'an, soit 200 points de base environ au-dessus de l'Emprunt Souverain, soit le bas de la fourchette des *spreads* d'émission pour des noms de même Rating, appartenant à des pays beaucoup plus familiers des marchés internationaux de la dette.

Une autre illustration du succès fut le nombre (une soixantaine), la diversité, la haute qualité des profils ainsi que la base élargie des investisseurs basés en Europe, au Moyen Orient et en Asie.

L'Emprunt ainsi réalisé est assorti des caractéristiques suivantes :

[6] Source : BMCE Bank

Emetteur	Banque Marocaine du Commerce Extérieur -BMCE Bank-
Notation	Ba1 par *Moody's*
Format et rang	Senior non-garanti
Restrictions de vente	Reg S
Montant	300 millions USD
Maturité	27 novembre 2018
Coupon	6,25% (SA, 30/360, 1er coupon : 27 Mai 2014)
Rendement	6,50%
Prix d'offre *	98,947
Règlement	27 novembre 2013
Listing	Bourse de Luxembourg
Utilisation des fonds	Besoins généraux de l'émetteur
Valeur unitaire	Montant minimum de 200 000 USD puis par incrémentation de 1 000 USD
Bookrunners	Barclays, BMCE Capital, BNP Paribas et Citi

**Prix de l'offre en dollar*

Cet emprunt a été placé auprès d'investisseurs, organismes multinationaux, gestionnaires de fonds, banques et institutionnels privés situés géographiquement et principalement en Europe, au Moyen Orient, en Suisse et en Asie.

La note d'information -Prospectus- relative à cet emprunt a été visée par la commission de surveillance du secteur financier du Luxembourg en date du 26/11/2013 est disponible sur le site de la Bourse de Luxembourg : https://www.bourse.lu/enregistrement (accès gratuit après inscription).

A noter que l'AGO réunie extraordinairement le 04/06/2013 prévoyait l'émission d'un emprunt obligataire d'un plafond de USD 500 millions sur 5 ans. Par ailleurs, la BMCE a conclu le 27/11/2013 une émission obligataire de type EuroBond « Regs » de USD 300 millions.

3. Caractéristiques des GDRs émis en 1996

Au cours de l'exercice 1996, BMCE Bank avait procédé à une augmentation de capital à travers l'émission de USD 60 millions d'actions GDRs[7] (*Global Depositary Receipts*) cotées à la Bourse de Londres. L'objectif de cette opération visait en premier lieu une internationalisation plus grande du capital de BMCE Bank, lui conférant une assise plus importante comparativement à d'autres banques des marchés émergents.

[7] Certificats nominatifs, libellés dans une devise internationale, généralement le dollar, émis par une banque dépositaire (le plus souvent par une banque britannique ou luxembourgeoise) en contrepartie de titres étrangers déposés auprès d'une banque gardienne locale dans le pays de la société émettrice

Type de GDR	REG S (*)
Ticker	BMED
Nombre de titres au 31 mars 2015	1,409,370[8]

Type de GDR	144 A (**)
Ticker	BQMCY
Nombre de titres au 31 mars 2015	180

Source : BMCE Bank

(*) Reg S : GDRs qui peuvent être détenus par des porteurs (personnes physiques ou morales) à l'extérieur des Etats-Unis.

(**) 144 A : GDRs qui sont uniquement réservés aux investisseurs qualifiés aux Etats-Unis, connus sous « QIBs » - Qualified Institutional Buyers. Les QIBs sont des institutions qui détiennent pour leur propre compte au moins USD 100 millions de titres. Les QIBs ne peuvent pas être des personnes physiques.

4. Programme d'émission de certificats de dépôt émis à partir du 16 avril 2001

En 2001, BMCE Bank a lancé un programme d'émission de certificats de dépôts dont le plafond s'élève à MAD 5 000 000 000. Les émissions opérées en mai 2001 ont été entièrement remboursées.

En Août 2008, BMCE Bank a procédé à l'extension de son plafond d'émission, après validation du CDVM en date du 1er août 2008, le portant à MAD 10 000 000 000 (Dix Milliards de Dirhams).

En janvier 2013, BMCE Bank a procédé à l'extension du plafond de son programme de certificat de dépôt à MAD 15 milliards.

Caractéristiques du programme :	
Nature	Certificats de dépôt
Montant de l'ancien Programme	MAD 5 000 000 000
Montant du nouveau Programme	MAD 15 000 000 000
Montant de l'encours à fin Avril 2015	MAD 11 598 800 000
Valeur nominale des titres [9]	MAD 100 000
Nombre de titres restant à fin avril 2015	115 988 bons

[8] Après split de l'action BMCE Bank

[9] Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996

Source : BMCE Bank

Caractéristiques des certificats de dépôt à fin avril 2015

NOMBRE	MONTANT	Durée	Nature du Ta	Jouissanc	Echéance	TAUX
3 605,00	100 000,00	3 ans	FIXE	10/10/2012	10/10/2015	4,80%
185,00	100 000,00	3 ans	FIXE	29/10/2012	29/10/2015	4,80%
4 550,00	100 000,00	1 AN ET 6 MOIS	FIXE	24/01/2014	24/07/2015	4,50%
7 050,00	100 000,00	2 ANS	FIXE	21/03/2014	21/03/2016	4,10%
4 200,00	100 000,00	3 ans	FIXE	18/04/2014	18/04/2017	4,25%
600,00	100 000,00	2 ans	FIXE	01/04/2014	01/04/2016	4,10%
650,00	100 000,00	4 ans	FIXE	09/04/2014	09/04/2018	3,85%
4 430,00	100 000,00	3 ans	FIXE	07/04/2014	07/04/2017	4,25%
3 100,00	100 000,00	3 ANS	FIXE	30/04/2014	30/04/2017	4,20%
1 700,00	100 000,00	4 ANS	FIXE	30/04/2014	30/04/2018	4,40%
3 650,00	100 000,00	5 ANS	FIXE	30/04/2014	30/04/2019	4,55%
700,00	100 000,00	3 ANS	FIXE	08/05/2014	08/05/2017	4,15%
120,00	100 000,00	5 ANS	FIXE	08/05/2014	08/05/2019	4,50%
350,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	08/05/2014	07/05/2015	3,65%
2 000,00	100 000,00	2 ANS	FIXE	13/05/2014	13/05/2016	3,90%
2 100,00	100 000,00	3 ANS	FIXE	15/05/2014	15/05/2017	4,20%
300,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	13/05/2014	12/05/2015	3,60%
608,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	23/06/2014	22/06/2015	3,55%
2 500,00	100 000,00	52 SEMAIINES	FIXE	04/06/2014	03/06/2015	3,60%
2 300,00	100 000,00	52 SEMAIINES	FIXE	14/07/2014	13/07/2015	3,50%
9 320,00	100 000,00	52 SEMAIINES	FIXE	27/10/2014	26/10/2015	3,20%
1 430,00	100 000,00	2 ANS	FIXE	27/10/2014	27/10/2016	3,35%
3 700,00	100 000,00	2 ANS	FIXE	11/11/2014	11/11/2016	3,35%
3 350,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	11/11/2014	10/11/2015	3,20%
6 330,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	25/11/2014	24/11/2015	3,15%
18 950,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	19/01/2015	18/01/2016	2,85%
1 050,00	100 000,00	2 ANS	FIXE	19/01/2015	19/01/2017	2,95%
2 000,00	100 000,00	6 MOIS	FIXE	29/01/2015	29/07/2015	2,75%
5 200,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	04/02/2015	03/02/2016	2,85%
4 300,00	100 000,00	3 ans	FIXE	04/02/2015	04/02/2018	3,10%
1 800,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	09/03/2015	07/03/2016	2,80%
3 590,00	100 000,00	26 Semaines	FIXE	09/03/2015	07/09/2015	2,75%
1 120,00	100 000,00	3 MOIS	FIXE	03/04/2015	30/06/2015	2,70%
3 150,00	100 000,00	3 MOIS	FIXE	27/04/2015	27/07/2015	2,85%
1 500,00	100 000,00	52 SEMAINES	FIXE	27/04/2015	25/04/2016	2,95%
2 500,00	100 000,00	3 MOIS	FIXE	29/04/2015	29/07/2015	2,80%
2 000,00	100 000,00	92 JOURS	FIXE	30/04/2015	31/07/2015	2,80%

Source : BMCE Bank

5. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en février 2008

En Février 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

Caractéristiques de la tranche A (cotée)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	2 850
Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
Taux d'intérêt du 26/02/2013 au 26/02/2014	4,98%
Taux d'intérêt du 26/02/2014 au 26/02/2015	4,38%
Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
Date de la première révision	26 février 2009
Maturité	10 ans
Encours à fin Mars 2015	MAD 285 000 000
Coupon 2014	MAD 14 390 125

Source : BMCE Capital

Caractéristiques de la tranche B (non cotée)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	7 150
Taux d'intérêt du 26/02/2008 au 26/02/2009	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2009 au 26/02/2010	4,50%
Taux d'intérêt du 26/02/2010 au 26/02/2011	4,43%
Taux d'intérêt du 26/02/2011 au 26/02/2012	4,20%
Taux d'intérêt du 26/02/2012 au 26/02/2013	4,40%
Taux d'intérêt du 26/02/2013 au 26/02/2014	4,98%
Taux d'intérêt du 26/02/2014 au 26/02/2015	4,38%
Remboursement	In fine, avec possibilité de remboursement anticipé à partir de la cinquième année après accord de Bank Al Maghrib
Date de la première révision	26 février 2009
Maturité	10 ans
Date de remboursement	26 février 2018
Encours à fin Mars 2015	MAD 715 000 000
Coupon 2014	MAD 36 101 541

Source : BMCE Capital

6. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel octobre 2008

En octobre 2008, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière ainsi que dans l'objectif de financer les opérations fondamentales à l'exercice de son activité.

Caractéristiques de la Tranche A (Obligations à taux fixe, cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	1 000 obligations subordonnées
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10ème année, après accord de Bank Al Maghrib.
Encours à fin Mars 2015	MAD 100 000 000
Coupon 2014	MAD 5 950 000

Source : BMCE Capital

Tranche B (Obligations à taux révisable, cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	5 00 obligations subordonnées
Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
Prime de risque	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de 11ème année de l'emprunt
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
Taux d'intérêt du 15/10/2012 au 15/10/2013	4,79%

Taux d'intérêt du 15/10/2013 au 15/10/2014	5,10%
Date de la première révision	15 octobre 2009
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10ème année, après accord de Bank Al Maghrib.
coupon 2014	MAD 2 585 416
Encours à fin Mars	MAD 50 000 000

Source : BMCE Capital

Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	500 obligations subordonnées
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2018	5,95%
Taux d'intérêt au-delà du 15/10/2018	6,95%
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10ème année, après accord de Bank Al Maghrib.
Encours à fin Mars	MAD 50 000 000
Coupon 2014	MAD 2 975 000

Source : BMCE Capital

Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	8 000 obligations subordonnées
Taux	Révisable annuellement, déterminé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines observé sur le marché secondaire, tel que publié par Bank Al Maghrib le 13 octobre de chaque année, ou le jour ouvré précédent
Prime de risque	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs, à partir de la 11ème année de l'emprunt
Taux d'intérêt du 15/10/2008 au 15/10/2009	4,96%
Taux d'intérêt du 15/10/2009 au 15/10/2010	4,31%
Taux d'intérêt du 15/10/2010 au 15/10/2011	4,50%
Taux d'intérêt du 15/10/2011 au 15/10/2012	4,46%
Taux d'intérêt du 15/10/2012 au 15/10/2013	4,79%
Taux d'intérêt du 15/10/2013 au 15/10/2014	5,1%

Date de la première révision	15 octobre 2009
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10ème année, après accord de Bank Al Maghrib.
Coupon 2014	MAD 41 366 666
Encours à fin mars 2015	MAD 800 000 000

Source : BMCE Capital

7. Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel mai 2009

En mai 2009, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard. Au même titre que l'émission d'octobre 2008, cet emprunt est destiné à favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque dans le cadre de la réglementation bancaire et financière et à accompagner l'établissement dans ses projets de développement tant au Maroc qu'à l'international.

Les tranches A et B n'ont pas été souscrites.

Tranche C (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	500
Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2019	5.30%
Taux d'intérêt au-delà du 03/06/2019	6.30%
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10ème année, après accord de Bank Al Maghrib
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11éme année
Prime de risque	120 pbs
Encours à fin Mars 2015	MAD 50 000 0000
Coupon 2014	MAD 2 650 000

Source : BMCE Capital

Tranche D (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de titres	9 500
Taux	4.51%
Prime de risque	100 pbs
Augmentation de la prime de risque	100 pbs à partir de la 11éme année
Taux d'intérêt du 03/06/2009 au 03/06/2010	4,51%

Taux d'intérêt du 03/06/2010 au 03/06/2011	4,57%
Taux d'intérêt du 03/06/2011 au 03/06/2012	4,45%
Taux d'intérêt du 03/06/2012 au 03/06/2013	4,50%
Taux d'intérêt du 03/06/2013 au 03/06/2014	5,22%
Taux d'intérêt du 03/06/2014 au 03/06/2015	4,23%
Date de la première révision	03 juin 2010
Durée	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé à l'initiative de BMCE Bank, à partir de la 10ème année, après accord de Bank Al Maghrib
Encours à fin Mars 2015	MAD 950 000 000
Coupon 2014	MAD 50 278 750

Source : BMCE Capital

8. Emission d'un emprunt subordonné perpétuel consenti par la SFI[10] en avril 2008

Montant	EUR 70 000 000
Taux	➢ Jusqu'à l'année 5 : application du taux EURIBOR 6 mois + [1,50 %] par an ; ➢ Entre l'année 5 et l'année 10 : la marge d'intérêt à distribuer sera la plus élevée (i) de la marge précédemment distribuée et (ii) de la moyenne pondérée des marges d'intérêt sur le LIBOR, EURIBOR ou des taux du Trésor Marocain au titre de l'ensemble du capital complémentaires de premier niveau non remboursé par l'Emprunteur ; A compter de l'année 11 : augmentation de la marge distribuée à hauteur de 50 % de la marge distribuée entre l'année 5 et 10 ; ➢ Taux fixe ou variable applicable pendant les cinq premières années ; au-delà, application du taux variable ; ➢ Taux d'intérêt : 5,86% y compris prime de risque.
Encours à fin Mars 2015	EUR 70 000 000
Durée	Perpétuelle
Coupon 2014	MAD 46 376 908.75

[10] La Société Financière Internationale est l'institution du Groupe de la Banque Mondiale chargée des opérations avec le secteur privé.

Source : BMCE Capital

Cet emprunt est, conformément au terme du contrat de prêt en date du 4 mars 2008, assorti d'une option de conversion en actions. L'Assemblée Générale du 5 avril 2011 a autorisé une augmentation de capital de la banque d'un montant maximum correspondant à la contre-valeur en dirhams de 70 millions d'euros, à réaliser par compensation de créances. Cette autorisation avait été consentie le 8 avril 2008 et a été renouvelée pour une période de 3 ans jusqu'au 5 avril 2013 puis reconduite une nouvelle fois par l'AGE du 20/12/2013 sur une période de 3 ans également.

9. Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO[11] en mai 2008

Montant	EUR 50 000 000
Taux	5,90% Y COMPRIS PRIME DE RISQUE
Durée	10 ans
Coupon 2014	MAD 28 455 623
Encours à fin Mars 2015	35 000 000 Euro
Remboursement	semestriel dont 5 ans de différé d'amortissement du principal

Source : BMCE Capital

10. Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de MAD 1 milliard en janvier 2013

En janvier 2013, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard.

La tranche B n'a pas été souscrite.

Tranche A cotée à taux fixe

Valeur nominale :	MAD 100 000
Nombre de titres	1 600
Durée de l'emprunt :	10 ans
Date de jouissance :	21 janvier 2013
Date d'échéance:	21 janvier 2023
Taux d'intérêt facial :	6,18%
Remboursement	*In fine*
Prime de risque :	135 points de base.

[11] PROPARCO est une institution financière de développement, conjointement détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et par des actionnaires privés du Nord et du Sud. Sa mission est de favoriser les investissements privés dans les pays émergents.

Coupon 2014	MAD 9 888 000
Encours à fin Mars 2015	MAD 160 000 000

Tranche C non cotée à taux fixe

Valeur nominale :	MAD 100 000
Nombre de titres :	500
Durée de l'emprunt :	10 ans
Date de jouissance :	21 janvier 2013
Date d'échéance:	21 janvier 2023
Taux d'intérêt facial :	6,18%
Remboursement	*In fine*
Prime de risque :	135 points de base.
Coupon 2014	MAD 3 090 000
Encours à fin Mars 2015	MAD 50 000 000

Tranche D non cotée à taux variable

Valeur nominale :	MAD 100 000
Nombre de titres	7 900
Durée de l'emprunt :	10 ans
Date de jouissance :	21 janvier 2013
Date d'échéance:	21 janvier 2023
Taux d'intérêt facial du 21/01/2013 au 21/01/2014	5,01%
Taux d'intérêt facial du 21/01/2014 au 21/01/2015	5,08%
Remboursement	*In fine*
Prime de risque :	125 points de base.
Coupon 2014	MAD 40 128 682
Encours à fin Mars 2015	MAD 790 000 000

11. Emission d'un emprunt obligataire subordonné en Septembre 2014

En Septembre 2014, BMCE Bank a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A et B non cotées) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a pour objectif principal de renforcer les fonds propres de BMCE Bank en vue d'accompagner le développement de son réseau à l'international et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle. Les fonds correspondant à ladite émission de titres subordonnés en capital ont été classés parmi les fonds propres complémentaires de l'établissement.

Caractéristiques de la tranche A (Obligations à taux fixe, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	1 545
Taux d'intérêt facial	Taux fixe de 5,64% (prime de risque incluse) déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans telle qu'il a été publié le 10 septembre 2014 par Bank Al-Maghrib,
Prime de risque	120 points de base
Remboursement	In fine,
Date de juissance	24 Septembre 2014
Date d'échéance	24 Septembre 2024
Maturité	10 ans
Encours à fin Mars 2015	MAD 154 500 000
Coupon 2014	MAD 0

Source : BMCE Capital

Caractéristiques de la tranche B (Obligations à taux révisable, non cotées)

Valeur nominale	MAD 100 000
Nombre de Titres	8 455
Taux d'intérêt	Révisable annuellement fixé pour la première année à 4,22% (prime de risque incluse) soit le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 10 septembre 2014.
Remboursement	In fine
Date de la première révision	24 Septembre 2015
Prime de risque	110 points de base
Date de jouissance	24 Septembre 2014
Date d'échéance	24 Septembre 2024
Maturité	10 Ans
Encours à fin Mars 2015	MAD 845 500 000
Coupon 2014	MAD 0

Source : BMCE Capital

IV. NOTATION (EXTRAITS TRADUITS)

Les rapports de notation sont annexés au présent dossier d'information.

1. Fitch Ratings

En août 2014, BMCE Bank est passée à un deuxième rating sollicité par *Fitch Ratings*. Dans son rapport de notation, il en ressort un rating de BB+ avec perspectives stables.

Ainsi, le détail des notes se présente comme suit :

- *Dépôts long-terme en DH : BBB- perspectives stables ;*
- *Dépôts long-terme en devises : BB+ perspectives stables ;*
- *Soutien : 3 ;*
- *Soutien plancher : BB+ ;*
- *Viabilité : b+.*

Le rapport de *Fitch Ratings* met en exergue (i) l'actionnariat stable de BMCE Bank notamment avec la présence du Groupe FinanceCom et du Groupe BFCM, (ii) le positionnement de BMCE Bank en tant que 3ème banque du Royaume et (iii) le profil de financement et de liquidité adéquat.
En outre, BMCE bénéficie d'un résultat acceptable, une qualité des FP modérée et une capitalisation modeste.

Par ailleurs, l'agence *Fitch Ratings* reste vigilante vis-à-vis l'exposition de BMCE Bank dans les pays de l'Afrique subsaharienne (environnements risqués), et considère cette exposition plus importante et ce, en raison de la présence de la Banque en Afrique de l'Est et de l'Ouest.

2. MOODY'S

Dans son dernier rapport de notation de novembre 2014, l'agence de rating Moody's a confirmé les notes de BMCE Bank ci-après :

- *Dépôts Bancaires en DH : BA1/NP*
- *Dépôts Bancaires en Devises : Ba2/NP*
- *Baseline Credit Assessment : Ba3*
- *Solidité Financière : D-*
- *Perspectives : Négatives.*

Ce rating reflète principalement (i) un fort positionnement de BMCE au Maroc en tant qu'acteur important du financement de l'économie marocaine et ce, dans un contexte d'amélioration des conditions macroéconomiques nationales (Ba1 stables), (ii) une base de ressources de la banque relativement stable, et (iii) selon Moody's d'une très forte probabilité de soutien gouvernemental (systémique) à la Banque, en cas de besoin.

Ces notes prennent également en considération la qualité des actifs de la Banque relativement faible, notamment dans le cadre de son expansion rapide en Afrique Sub-Saharienne ».

Le rapport signale également une forte concentration des emprunts à fin juin 2014 (Les activités en Afrique Subsaharienne représentant 23% du portefeuille d'emprunts à cette date).Le rapport fait également ressortir une faible capacité à absorber les pertes et un faible niveau de provisionnement.

3. Standard & Poor's

En janvier 2013, Standard & Poor's a émis un rapport de notation « BBpi » dont les éléments suivants sont extraits :

« L'agence S&P élève le rating « pi » de BMCE Bank au-dessus de son Stand Alone Credit Profile –SAC-. Cette notation reflète la haute importance systémique de BMCE Bank en tant que 3ème banque du pays et la probabilité que BMCE Bank reçoive un soutien financier de la part du Gouvernement en cas de besoin.
Le positionnement de la banque est un facteur neutre de notation. Avec des actifs consolidés totalisant MAD 212 Md au 30 juin 2012, BMCE BANK est la troisième institution financière au Maroc et à le fonctionnement d'une banque universelle. Elle détient environ 15% des parts de marché en terme de dépôts clients mais ses consœurs de plus grandes tailles ont tendance à avoir des opérations domestiques plus importantes. Même si BMCE BANK se focalise sur le développement de son activité au Maroc, elle poursuit son expansion en Afrique à travers BANK OF AFRICA dans laquelle elle a augmenté sa participation, cette dernière passant de 59% en 2011 à 65%. BOA a généré 26% des revenus consolidés de BMCE BANK au 1er semestre 2012.
En dépit de l'intention de BMCE Bank d'émettre une dette subordonnée additionnelle de MAD 1 Md et d'effectuer une augmentation de capital réservée aux salariés de M MAD 500 en 2013, STANDARDS & POOR'S demeure préoccuper par le fait que l'expansion à l'internationale ne soit pas couverte par un capital suffisant.
Par ailleurs, comme son taux de distribution demeure élevé l'agence de notation ne s'attend pas à une importante génération interne de capitaux au cours des deux prochaines années.
Le capital et les revenus sont des facteurs négatifs de notation. S&P table sur un maintien du ratio Risk-Adjusted Capital -RAC- avant ajustement entre 3% et 5% dans les 12-18 prochains mois.
De plus, l'efficience opérationnelle de BMCE BANK est inférieure à celle de ses consœurs. La banque affiche un coefficient d'exploitation de 59% au 1er semestre 2012. Sa profitabilité est également plombée par des coûts de provisionnement élevés en raison d'opérations risquées en Afrique Subsaharienne et au Maroc. Les revenus de BMCE BANK sont soutenus par des marges d'intérêt relativement stables redevable à un haut niveau de dépôts non rémunérés.
Le risque est un facteur négatif de notation. Cela reflète principalement l'augmentation de l'exposition de la banque à l'Afrique subsaharienne. Le taux de contentieux s'établit autour de 6% au 30 juin 2012 et 2011, avec 31% de créances en souffrance provenant des prêts accordés dans les pays d'Afrique sub-saharienne. De plus, le coût du risque a plus que doublé durant le premier semestre de 2012. L'agence de notation s'attend à une légère détérioration du taux de contentieux de BMCE Bank, ou des pertes de crédits à moyen-terme, et demeure prudente par rapport au secteur immobilier marocain et à la croissance de la banque à l'étranger, principalement en Afrique. Ces deux derniers éléments demeurent des facteurs à risque pour le portefeuille de prêts.
Le financement et la liquidité sont des facteurs neutres de notation. S&P considère que la banque à un bon accès aux dépôts peu onéreux (entreprises et particuliers), dont 50% ne sont pas rémunérés, lui permettant de couvrir la quasi-intégralité de son portefeuille de prêts. A fin juin 2012, le ratio de transformation de la banque se fixe à 97%. L'agence s'attend néanmoins à une détérioration de ce ratio à moyen terme qui devrait découler à une croissance plus rapide des dépôts que des prêts. La liquidité de BMCE BANK bénéficie et des bons du Trésor marocain. L'argent comptant, les instruments monétaires et les actions représentent 33% des actifs totaux au 30 juin 2012 ».

V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE BMCE BANK

1. Conseil d'administration

BMCE Bank est administré par un Conseil d'Administration composé de onze membres et présidé par Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général.

Administrateurs	Date de nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
M. Othman BENJELLOUN *Président Directeur Général*	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	Aucun lien de parenté avec les autres membres
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL *(Holding du Groupe Crédit Mutuel / CIC)* *représentée par M. Michel LUCAS*	2005	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2019	*Idem*
NOVO BANCO (Ex BANCO ESPIRITO SANTO) *représentée par M. Pedro Mosqueira DO AMARAL*	2000	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2017	*Idem*
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION *Représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN*	2010	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	*Idem*
FINANCECOM *représentée par M. Zouheir BENSAID*	2001	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2014(*)	*Idem*
RMA WATANYA *Représentée par M. Azeddine GUESSOUS*	1995	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	*Idem*
M. Adil DOUIRI *Intuitu personae*	2008	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	*Idem*
M. Amine BOUABID *Intuitu personae*	2007	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2018	*Idem*
M. Mamoun BELGHITI *Administrateur*	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	*Idem*
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI *Administrateur Directeur Général Délégué*	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	*Idem*
M. Mohamed BENNANI *Administrateur*	2004	L'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes 2015	*Idem*

Source : BMCE Bank (Mai 2015)

(*) Le renouvellement du mandat de FinanceCom représentée par M. Zouheir Bensaid, pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2020 a été approuvé lors de l'Assemblée Générale Mixte tenue le 26 mai 2015.

2. Comités issus du Conseil d'Administration

Conformément aux meilleures pratiques internationales, le Conseil a institué en son sein un certain nombre de Comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines problématiques spécifiques et de lui formuler des recommandations lui permettant ainsi de s'acquitter au mieux de ses responsabilités et prérogatives.

Il s'agit du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, du Comité des Risques Groupe et du Comité de Gouvernance.

Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe –CACI Groupe-

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe est composé de quatre Administrateurs non dirigeants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :
  - Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;
  - Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

Comité des Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales direct et indirecte intégrées dans le périmètre de Consolidation du Groupe.

Le Comité des Risques Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière .

Se réunissant à une fréquence trimestrielle, le Comité des Risques du Groupe est composé de quatre Administrateurs non dirigeants. Egalement, des membres de la Direction Générale de la Banque peuvent être associés aux travaux du Comité

- **Comité de Gouvernance**

Instance émanant du Conseil d'Administration, le Comité de Gouvernance est composé de trois Administrateurs non exécutifs et se réunira semestriellement ou chaque fois que nécessaire à la discrétion des membres du Comité.

Le Comité de Gouvernance émet son avis et recommandations au Conseil et à ce titre, il est chargé de:

- Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et à les communiquer aux actionnaires ;
- Examiner et faire des recommandations par rapport, à la composition, les missions et travaux du Conseil d'Administration et de ses Comités Spécialisés ;
- Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant surgir entre les membres du Conseil d'Administration, liés à des opérations ou transactions, associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres de la Direction Générale ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation d'un nouveau membre ;
- Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres de la Direction Générale conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil d'Administration.

3. Autres mandats d'administrateur du Président Othman BENJELLOUN

Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BMCE Bank assure également d'autres fonctions au sein des participations de la Banque :

Participations	Capital en Millions	Quote-part détenue	Mandat du Président de BMCE Bank
Maghrebail	MAD 102,5	51%	Administrateur *(intuitu personae)*
BMCE International Holdings	GBP 102,2	100%	Président du Conseil d'Administration
Moroccan Financial Board	MAD 140	14,29%	Administrateur

Source : BMCE Bank (mai 2015)

VI. ORGANES DE DIRECTION

1. Organisation

En 2014, le Groupe BMCE a procédé au réaménagement de son organisation et ce, afin d'asseoir davantage les fondements d'un Groupe bancaire multi-métiers, d'ancrage national, de vocation internationale et d'ambition continentale. En effet, le réaménagement de l'organisation du Groupe qui est désormais opéré vient souligner sa dimension élargie davantage à l'international.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Ont présidé au réaménagement de l'organisation, l'indépendance des responsabilités, le resserrement du pouvoir exécutif du Groupe BMCE, le renforcement de la dimension Groupe, les synergies et la mutualisation et enfin *l'empowerment.*

Y sont ainsi soulignées la dimension davantage élargie du groupe, reflétant l'importance prise par le développement des activités internationales, un alignement plus fort de la gouvernance avec les exigences réglementaires en vigueur à l'échelle locale et internationale.

Dans ce cadre, certaines entités, compte tenu de leurs missions intrinsèques, sont directement rattachées à la Présidence du Groupe : le Contrôle Général Groupe, la Fondation BMCE Bank, le Bureau du Président, la Communication Groupe et RM Experts.

Une nouvelle fonction dénommée Stratégie Prospective a été créée et est rattachée directement au Président Directeur Général.

Par ailleurs, et dans le sillage de l'alignement aux pratiques internationales de Gouvernance, la fonction Risques et Coordination Groupe est désormais rattachée à l'organe de Direction qu'est le Comité de Direction Générale. La séparation des fonctions Risques & Finances favorise ainsi l'Independence des risques vis-à-vis de toute fonction opérationnelle..

Dans ce même esprit, la fonction *Compliance* est singularisée dans l'organisation et est également rattachée au Comité de Direction Générale Groupe. Il lui est ainsi conféré plus de poids, reflétant la volonté de renforcer la vigilance en matière de contrôle des opérations sur l'ensemble du périmètre fonctionnel - des métiers - et géographique - des implantations-. En veillant au respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes professionnelles et déontologiques ainsi que des orientations du Conseil d'Administration, des instructions Présidentielles, de la Direction Générale et des procédures, la fonction *Compliance* contribue à la préservation de la réputation du Groupe.

Les exigences réglementaires afférentes aux règles de bonne gouvernance requièrent pareillement que soit mis en valeur un Pôle dans l'organisation, précisément dédié à la Gouvernance, le Pôle Gouvernance & Développement Groupe. Ce Pôle précédemment dénommé Secrétariat Général Groupe, continuera d'assumer ses autres fonctions importantes en relation avec la Communication Financière, l'Intelligence Economique et le Développement Durable & la Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Pareillement, sont rattachées au Comité de Direction Générale deux autres Entités : Contrôle Permanent Groupe et Capital Humain Groupe.

L'organigramme est de dimension Groupe et de vocation multinationale, articulé autour de trois grands blocs :

- Le premier bloc regroupe la Banque au Maroc, notamment la Banque de l'Entreprise, la Banque des Particuliers et Professionnels et le Pôle Conciliation, Ingénierie et Restructuration ;
- Le second bloc regroupe les Finances et Opérations Groupe ;
- Le troisième bloc regroupe les entités relevant de l'International, notamment, les établissements financiers consolidés à l'international, à savoir le Groupe Bank Of Africa, *BMCE Bank International Holdings et ses deux filiales BMCE Bank International Londres et BMCE Bank International Madrid,* La Banque de Développement du Mali et La Congolaise de Banque.

a. La Banque au Maroc : une organisation commerciale centrée sur le client au sein des régions

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de Régionalisation, BMCE Bank a érigé 8 Directions Régionales, articulée autour de 8 régions, en cohérence avec les régions administratives du Royaume et ce, afin de rapprocher les centres de décision au plus près de ce qui représente la raison d'être et la raison d'exercer d'une Banque, à savoir son client.

Fondée sur une Régionalisation à la fois déconcentrée (Engagement, Juridique & Contrôle Permanent) et décentralisée (Pilotage, Animation & Coordination Support), la Direction Régionale est désormais unique et commune pour les deux filières Part/Pro et Entreprises, disposant d'une large autonomie et responsable de l'ensemble des aspects de gestion de la région en termes de réalisations commerciales, maîtrise des risques, rentabilité…

Les Directions Régionales sont appuyées par les structures du Siège qui se recentrent davantage sur leurs missions fondamentales : définition des pratiques et des normes, apports d'expertises, mise en place de dispositifs d'évaluation, suivi et contrôle.

Ainsi, au sein de la Banque du Maroc :

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes En*trep*rises, notamment le Financement de l'Investissement, chacune avec ses fonctions transverses tel le Marketing & Pilotage ;
- La Banque des Particuliers & Professionnels fédère un *pool* de compétences *Marketing,* spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants - chargé d'accompagner le réseau dans la mise en œuvre de la stratégie commerciale et dans l'animation de la distribution. Ce dispositif commercial et marketing est complété par le Pilotage, Moyens & CRC
- Le Pôle Conciliation, Ingénierie et Restructuration chargé d'entretenir, en concertation et intelligence avec la Banque de l'Entreprise et la Banque des Particuliers & Professionnels, des relations avec les clients sur lesquels des créances demeurent en souffrance et ce, à travers l'investigation et l'élaboration de solutions innovantes grâce à des approches de conciliation, faisant appel à de l'ingénierie et permettant d'aboutir à des actions de restructuration desdites affaires.

La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est au service de trois grands types de clientèles : les institutionnels, la clientèle Particuliers & Haut de Gamme ainsi que le Groupe Bancaire lui-même.

Organisée en quatre lignes métiers intégrées, BMCE Capital privilégie les synergies dans la création de valeur pour le client opérant, au Maroc et à l'international à travers ses filiales, dans la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

b. Les compétences des entités fonctionnelles sont élargies aux autres composantes du Groupe

Les Finances Groupe outre la planification stratégique et financière, la financière Banque et Pilotage Fiscal groupe et la comptabilité Banque, intègre la gestion des Participations dont les missions essentielles, portent sur l'optimisation et le suivi du portefeuille de participations.

Les *Opérations* Groupe œuvre à préserver la cohérence de l'évolution technologique et à l'optimisation des *process* à travers le Groupe. Il fédère trois entités : IT & Process Groupe, Logistique Groupe et Juridique Groupe. Sont rattachées à IT & Process Groupe, les entités de support chargées des *Services et Traitements Bancaires*, de la Maîtrise d'Ouvrage et des Synergies Technologiques et de la Qualité. Il supervise, en outre, - *EurAfric Information*.

c. Les activités internationales

Les programmes majeurs entrepris par la Banque se trouvent prioritairement au service de l'expansion du Groupe. Que cette expansion se fasse sur le continent américain, européen ou en Asie, elle est prioritairement au service de l'Afrique et, en son sein, au service du pays africain le plus important pour le Groupe qu'est le Maroc et donc BMCE Bank.

Aussi, l'activité internationale a été différenciée selon qu'elle couvre (i) le Groupe BOA ou (ii) sous l'autorité de la Direction Générale de la Coordination de l'International, les autres implantations du Groupe : BMCE International Holdings Plc avec BMCE Bank International Londres, BMCE Bank International Madrid et BMCE Bank International France, BMCE Bank China, la Banque de Développement du Mali ou La Congolaise de Banque.

Sont rattachées à la Direction Générale de la Coordination de l'International les Institutions Financières Etrangères, les Synergies Métiers à l'International et les Programmes de Développement à l'International.

Comité Exécutif Groupe

Aux termes de l'organisation réaménagée, est institué le Comité Exécutif Groupe qui concentre les pouvoirs décisionnaires sur les questions relevant du périmètre du Groupe. Présidé par M. Othman BENJELLOUN, le Comité Exécutif Groupe assure le pilotage stratégique du Groupe. Il constitue le relais opérationnel du Conseil d'Administration dans l'élaboration de proposition d'axes de développement, la mise en œuvre de la stratégie telle qu'il l'a validée et le suivi rapproché de la gestion des risques Groupe. Il pilote les activités du Groupe et arbitre toute question opérationnelle et fonctionnelle relevant de la compétence des entités du Groupe et des comités internes.

Président
Othman BENJELLOUN *Président Directeur Général*
Vice-Président
Brahim BENJELLOUN-TOUIMI *Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe*
Membres
Mohamed BENNANI *Président Directeur Général BOA Group,* en charge des activités Afrique,
Mamoun BELGHITI *Administrateur de BMCE Bank, Intuitu Personae*
Driss BENJELLOUN *Directeur Général Délégué,* en charge des Finances Groupe
M'Fadel EL HALAISSI *Directeur Général Délégué, en charge de la Corporate Maroc*
Mounir CHRAIBI *Directeur Général Délégué,* en charge des Opérations Groupe,
Omar TAZI *Directeur Général Délégué, en charge de la Retail Maroc*
Mohammed AGOUMI *Directeur Général Délégué, en charge de la Direction Générale de la Coordination de l'International*
Khalid NASR *Président du Directoire de BMCE Capital*
Secrétariat
Moulay BOURAQADI SAADANI *Responsable Risques et Coordination Groupe*

Comité de Direction Générale Groupe

BMCE Bank est dotée du Comité de Direction Générale Groupe, instance dirigeante placée au cœur du fonctionnement du Groupe Bancaire au Maroc. Le Comité de Direction Générale Groupe, relais opérationnel du Comité Exécutif Groupe, est chargé de décliner en actions et mesures opérationnelles les orientations stratégiques du Groupe.

Ce Comité se réunit à une fréquence hebdomadaire, tous les mercredis.Ses différentes missions se présentent comme suit :

Pilotage de l'activité

- Piloter l'élaboration du plan stratégique en cohérence avec les décisions du Comité Exécutif Groupe, traduire le plan stratégique en objectifs budgétaires clairs pour les entités et assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- Impulser et examiner l'avancement du déploiement des grands projets transversaux impactant le fonctionnement et le développement;
- Valider les budgets annuels, suivre l'allocation et veiller à l'optimisation des ressources ;
- Surveiller la réalisation effective du plan budgétaire et, s'assurer de la mise en place d'actions correctives en cas d'écart ;

- Décider de la politique de tarification des produits et services, tout en veillant à la rentabilité des métiers ;
- Evaluer les opportunités de lancement de nouvelles activités ou produits et services et, en assurer le suivi de mise en œuvre ;
- Arbitrer les questions opérationnelles relevant des Pôles, Directions et des Comités internes dont il fixe les objectifs ;
- Veiller à l'efficience de l'organisation en mettant en œuvre les actions nécessaires relatives aux ressources humaines, à l'organisation, à l'informatique, à la logistique et à la sécurité qui concourent au développement.

Contrôle interne, audit & gestion des risques

- Veiller à la surveillance et la maîtrise des risques ainsi qu'à la définition du niveau d'appétence aux risques dont la pertinence est régulièrement évaluée ;
- Assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des politiques et stratégies définies et prendre les mesures correctives le cas échéant ;
- Veiller au respect des ratios prudentiels et à la réglementation en matière de contrôle interne, risques et conformité ;
- Informer régulièrement le Comité d'Audit et de Contrôle Interne et le Conseil d'Administration des éléments essentiels et principaux enseignements tirés de l'analyse et du suivi des risques associés à l'activité et aux résultats du Groupe ;
- Examiner l'évolution des dossiers des grands engagements supérieurs à 5% des fonds propres ainsi que l'évolution des dossiers de la Watch& Weak lists ;
- Emettre des recommandations sur les mesures à mettre en œuvre pour les dossiers à risque ;
- S'assurer de l'efficacité des actions entreprises par le réseau commercial pour la régularisation des grands engagements.

Ressources Humaines

- Examiner la politique de rémunération, de formation, de mobilité et de recrutement du personnel ;
- S'assurer de l'adéquation entre les priorités opérationnelles et les politiques de recrutement et de formation ;
- Suivre la gestion des carrières des hauts potentiels.

Autres prérogatives

- Veiller à une politique de communication commerciale, institutionnelle et financière cohérente ;
- Arbitrer les éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités et des comités internes ;
- Proposer au Comité Exécutif Groupe des axes de développement.

Sa composition se présente comme suit :

Président
Brahim BENJELLOUN TOUIMI *Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe*
Membres

Mamoun BELGHITI
Administrateur de BMCE Bank, PDG de RM Experts
Driss BENJELLOUN
Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
M'Fadel EL HALAISSI
Directeur Général Délégué, en charge du Corporate Maroc
Mounir CHRAIBI
Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe
Omar TAZI
Directeur Général Délégué, en charge du Retail Maroc
Mohammed AGOUMI
Directeur Général Délégué, en charge la Direction Générale de la Coordination de l'International
Khalid NASR
Président du Directoire de BMCE Capital
Mohamed BENNOUNA
Conseiller auprès de la Direction Générale
Khalid LAABI
Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe
Mostafa ZAHED
Directeur Général Adjoint, Responsable Conciliation, Ingénierie & Restructuration
Moulay BOURAQADI SAADANI
Responsable Risques & Coordination Groupe
Zouhair EL KAISSI
Responsable Finances & Participations
Najib BENABDALLAH
Directeur Général Adjoint, Responsable Programme de Développement à l'International
Zouheir FASSI FIHRI
Directeur Général Adjoint, Responsable Communication Groupe
Mounir KABBAJ
Directeur Général Adjoint, Responsable Développement Marchés
Salma TAZI
Directeur Général Adjoint, Responsable Synergies Métiers Maroc
Houda SBIHI
Responsable Gouvernance & Développement Groupe
Assia BERRADA
Responsable Compliance Groupe
Leila SERAR
Responsable Capital Humain Groupe
Secrétaire du Comité
Responsable Gouvernance & Développement Groupe

- **Le Comité de Crédit Senior :**

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve hebdomadairement les dossiers de crédits relevant de sa délégation. Le CCS est composé des membres sénior dont le Sénior Risk Manager qui sont désignés par Mr le Président Directeur Général, ainsi que d'autres membres qui sont nommés intuitu personae par le Président du Comité de Crédit. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior Entités du groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contrepartie du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles dont les montants dépassent 25 MDH et les expositions de groupe de contreparties supérieures à 5% des Fonds Propres. Il élabore les critères de concentration du portefeuille et surveille les limites des risques de crédit (sectoriels, grands risques…), intégrant les expositions sur le portefeuille bancaire et de négociation, pour la Banque et le Groupe, activité de crédit, marché, leasing notamment et fixe les limites par groupe de contreparties pour les portefeuilles bancaires et de négociation.

- **Le Comité de Déclassement :**

Le Comité de Déclassement traite les dossiers de la clientèle qui répondent aux critères réglementaires de déclassement définis par Bank Al-Maghrib, ainsi que tout autre dossier si le Pôle Risques & Coordination Groupe ou le réseau commercial le jugent nécessaire.

Le Comité est ainsi chargé de passer en revue la synthèse des actions effectuées à l'issue des déclassements du Comité précédent et examiner l'évolution des déclassements, décider du sort des dossiers proposés au déclassement, passer en revue les différentes actions entreprises par les gestionnaires des comptes pour le recouvrement, acter les déclassements des comptes répondant aux critères règlementaires de déclassement, s'assurer du respect des actions réglementaires préalables au déclassement des dossiers et proposer la constitution des provisions.

- **Comité de Fonctionnement**

Au sein du Comité de Direction Générale, est créé le Comité de Fonctionnement en tant qu'instance de remontée, de partage de l'information et d'arbitrage de toute problématique liée au fonctionnement des activités de la Banque. Il apporte ainsi une expertise métier et émet des recommandations au Comité de Direction Générale afin d'éclairer ses décisions sur ces aspects.

- **Comité de Pilotage et de Gestion des Risques BMCE / Groupe**

Issu du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques Groupe/Banque l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe/Banque et de la cohérence des activités du Groupe/Banque avec les Politiques des risques et limites fixées.

- **Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe**

Emanant du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank, le Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels des dispositifs de contrôle mis en place sur le périmètre Groupe.

- **Comité ALM Groupe**

Le Comité ALM Groupe est l'instance en charge de l'élaboration et l'exécution de la stratégie de gestion Actif – Passif du Groupe et ce, conformément aux orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration.

1. Organigramme de BMCE Bank (Mai 2015)

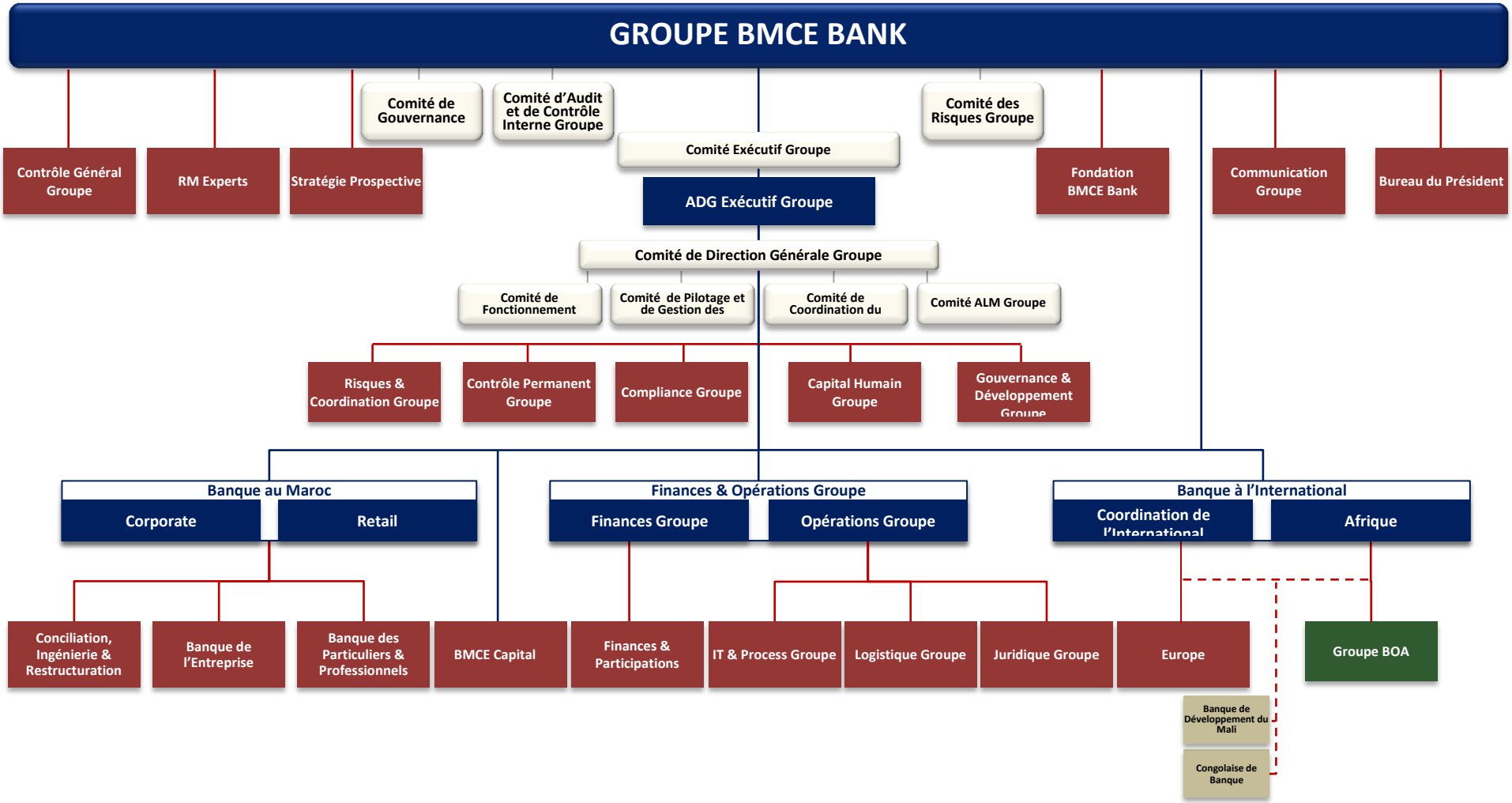

Source : *Bmce Bank*

2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Othman BENJELLOUN

Reconnu, au plan national et International, particulièrement dans les domaines de la finance et de l'industrie, Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BMCE Bank -depuis sa privatisation en 1995- et Président du Holding FinanceCom, opérant dans 4 secteurs: -Bancaire: BMCE Bank, -Assurance: Royale Marocaine d'Assurances-Watanya, -Télécoms : MédiTelecom, -Industrie : technologies de l'information, média, agro-industrie, transport et tourisme.

M. BENJELLOUN préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009, et fut nommé « Banquier de l'année 2007 » par l'Union des Banques Arabes.

Dans le domaine de la Responsabilité Sociale d'Entreprise, M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles : - l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique et - la Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université *Al Akhawayn* d'Ifrane par feu Sa Majesté le Roi Hassan II et ce, de 1998 à janvier 2004. Le Conseil d'Administration qu'il présidait, ambitionnait de hisser l'Université au niveau de l'élite des académies internationales, prônant des valeurs d'excellence et de mérite. En 2007, il lui fut décerné la distinction « *Honorary Fellow* » du *King's College* of London.

M. BENJELLOUN est également *Honorary Trustee* au Center for *Strategic International Studies* de Washington présidé par le Dr. Henry Kissinger. Il est membre au CSIS depuis 1981.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède. Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal par le Président Abdoulaye Wade, et également de la Médaille « *Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica*» par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut récemment décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française.

Le 7 avril 2010, M. Benjelloun a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse – M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants Dounia et Kamal.

Brahim BENJELLOUN-TOUIMI
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe. A cet égard, il assure également la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice Présidence du Comité Exécutif Groupe et la Vice Présidence du Comité de Crédit Senior.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BMCE Bank, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de BOA Holding, groupe bancaire détenu à hauteur de 72,6% et présent dans 17 pays africains, BMCE International Holding, de BMCE Bank International UK, la banque à l'international du Groupe basée à Londres spécialisée dans l'investissement africain, et de BMCE International Madrid, la banque espagnole du Groupe à vocation internationale, outre qu'il préside le Conseil d'Administration de BMCE Euroservices, entité en charge de l'activité des migrants en Europe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions il est un membre actif des instances de gouvernance de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés, ou l'assurance. Dans ce cadre, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital S.A, la banque d'affaires du Groupe, Salafin - société de crédit à la consommation-, ainsi que de Maroc Factoring -société d'affacturage-. De même, il est Administrateur d'autres Filiales Financières Spécialisées comme Maghrebail, société de leasing, et RM Experts, société de recouvrement. Il est également Président du Conseil d'Administration de BMCE Assurances, la filiale du Groupe opérant dans le courtage et conseil en assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information - une *joint venture* spécialisée dans le domaine technologique, créée par BMCE Bank, RMA Watanya, et le Groupe Crédit Mutuel-CIC. Il est membre du Conseil d'Administration d'Euro Information en France, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel. Par ailleurs, il est membre du Conseil de Surveillance de la compagnie d'assurances RMA Watanya du Groupe FinanceCom et Administrateur de la Holding FinanceCom.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. BENJELLOUN-TOUIMI est administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement, ainsi que d'autres ONG à caractère éducatif.

Parmi ses autres responsabilités, il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement, et est Président de l'Association Nationale des sociétés Marocaines par Actions (ANMA).

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Au cours de son cycle de Doctorat, il avait été sélectionné par le FMI pour conduire des recherches sur le système financier d'un de ses pays membres. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France et a assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BMCE Bank en 1990.

M. BENJELLOUN-TOUIMI est marié et père de trois enfants.

Mohamed BENNANI
Administrateur de BMCE Bank, et PDG de BOA

M. Mohamed BENNANI est Administrateur de BMCE Bank et Président Directeur Général de Bank Of Africa. Depuis 2002 jusqu'en 2009, M. BENN ANI était en charge de la *Retail Bank.*

BMCE Bank a renforcé, pendant cette période, son rôle de Banque de proximité et ce, grâce à la réorganisation du réseau de distribution, la mise en place du programme d'ouverture des agences et l'enrichissement soutenu de l'offre de produits et services.

De 1993 à 1997, M. BENN ANI assura la Direction Générale de BMCE Internacional Madrid, banque de droit espagnol, créée en 1993 par BMCE Bank et des partenaires nationaux et en 1997, il a pris en charge la Banque de l'International.

En 1989, il fut détaché auprès de la Banque de Développement du Mali pour en assurer le redressement avec l'appui des Institutions Financières Internationales et des Institutions régionales.

De 1976 à 1988, M. BENN ANI était en charge des activités internationales et du financement des exportations dans la région du Moyen-Orient et en France, au sein du Département International de la BMCE.

De 1974 à 1976, il avait assumé la responsabilité du Bureau de Représentation de la Banque à Beyrouth pour le Moyen-Orient et les pays du Golfe.

Il est titulaire d'une Licence en Sciences Economiques de la Faculté Mohammed V de Casablanca. Il a été décoré du titre de Chevalier de l'Ordre National du Mali.

Né en 1949, M. BENNANI est marié et père de deux enfants

Mamoun BELGHITI
Administrateur de BMCE Bank, PDG de RM Experts

M. Mamoun BELGHITI est Administrateur de BMCE Bank et Président Directeur Général de la filiale du Groupe dédiée à l'activité de Recouvrement, RM Experts. Il est également Administrateur de *BOA-Côte d'Ivoire*, filiale du Groupe BOA.

Monsieur Mamoun BELGHITI a débuté sa carrière en 1972 au sein des Services Généraux puis à la Direction de l'Inspection. Il s'est vu confier, en 1981, la responsabilité de la Direction Crédit et Trésorerie et, en 1991, celle de la Direction de l'Investissement et du Crédit. A ce titre, M. BELGHITI a négocié au nom de la Banque plusieurs lignes de crédit notamment avec la *Banque Mondiale, IFC,* le *FMI*, la *BAD* et la *BEI*.

Dès 1996, il prend en charge la *Direction des Affaires Financières*, où il participe activement à la mise en place du plan stratégique de développement et à la réorganisation de la Banque. Durant la même année, il participera, aux côtés du Président et d'autres cadres supérieurs, à l'opération GDR qui a permis à BMCE Bank d'augmenter son capital à travers les marchés internationaux de capitaux. Durant ce même exercice, M. BELGHITI est promu au poste de Directeur Général Adjoint.

En février 1998, il est nommé en tant que Directeur Général en charge aussi bien de la *Direction des Affaires Financières* que de la *Banque du Réseau Maroc*. En avril 2002, il accède au titre de *Conseiller Principal* du Président en charge notamment de la représentation de la Banque auprès des Institutions Nationales et Internationales ainsi que des relations avec les autorités monétaires. Il siège, par ailleurs, dans les instances où la Banque est actionnaire.

En mars 2004, M. BELGHITI est coopté *Administrateur Directeur Général* en charge du *Remedial Management Groupe*.

Il compte également, à son actif, de nombreux séminaires dont il a assuré l'animation aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Né en 1948, M. BELGHITI est marié et père de deux enfants.

Driss BENJELLOUN
Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe

M. Driss Benjelloun est Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe BMCE Bank. Il est également Administrateur de filiales du Groupe BMCE Bank, notamment BOA Groupe, BOA Bénin et BMCE Capital.

Ayant intégré le Groupe BMCE Bank en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion.

Après la privatisation de BMCE Bank, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la *Direction Production Bancaire* avec pour mission de rationaliser les entités de back-office et les doter d'outils et de moyens nécessaires pour mieux servir les clients.

En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé *Directeur Général Adjoint* en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant *le Pôle de Support Groupe - Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité* -. La principale mission de ce Pôle était de coordonner et de mobiliser ces entités pour mieux répondre aux nouveaux défis de développement de la Banque tant à l'international qu'au niveau national.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de BMCE Bank, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique.

En parallèle, il était chargé de conduire deux grands projets structurants de la place, à savoir le passage aux normes *IFRS* des comptes du Groupe et l'implémentation des normes édictées par *Bâle II*. En 2010 il fut nommé Directeur Général Délégué en charge des Finances et Risques du Groupe.

Il a piloté le processus de création de plusieurs entités telles que *BMCE Internacional Madrid*, *Maroc Factoring*, le *Centre Monétique Interbancaire* et *Docuprint*. En Afrique, il a participé à la restructuration de la BDM et piloté la fusion de cette dernière avec la *BMCD*.

Il a débuté sa carrière en tant *qu'Auditeur-Consultant* dans divers cabinets étrangers de renom et a été chargé de cours à *l'Université de Picardie*.

M. Benjelloun est titulaire d'un Doctorat en Finance de *l'Université Paris Dauphine* et du *Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.*

Né en 1955, M. Benjelloun est marié et père de trois enfants.

M'Fadel EL HALAISSI
Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc

M. M'fadel EL HALAISSI est Directeur Général Délégué en charge de la Corporate Maroc. Ce Pôle de Direction Générale regroupe le marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise.

Cette responsabilité lui a été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de BMCE Bank, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée sur le marché des entreprises.

Depuis son intégration à BMCE Bank, il s'était vu confier la création du *département de Restructuration des crédits d'investissements* et avait participé à la négociation et la mise en place de plusieurs lignes de crédits extérieurs notamment les lignes de la *Banque Mondiale, IFC.*, B.E.I, ... Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la *Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises* en 1998.

En avril 2002, il fut nommé *Directeur Général Adjoint* en charge de la Corporate Bank, un pôle étendu ensuite à l'International.

Il a participé activement à la montée en puissance des financements en *Project Finance*, au conseil financier et à l'accompagnement spécifique des opérateurs ayant eu recours à ces types d'investissement.

Titulaire d'un Doctorat en Economie de *l'Université de Lille*, M. EL HALAISSI est marié et père de 2 enfants.

Mounir CHRAIBI
Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe

M. Mounir Chraibi est Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe.

A ce titre, M. Mounir Chraibi est en charge des opérations de la banque : IT&Process Groupe – organisation, qualité, système d'information, back offices bancaires, logistique, juridique et achats Groupe, et centre de services métiers RH. Dans ce cadre, M. CHRAIBI conduit des chantiers stratégiques de la Banque comme la réalisation du schéma directeur du système d'information de la banque et assurance (SYBEA), la mise en œuvre du programme d'industrialisation des back offices de la banque et du programme de rationalisation des charges de la banque.

M. Mounir Chraibi a débuté sa carrière en 1987 comme chef de projet du schéma directeur du système d'information du Crédit du Maroc. Il a été ensuite, de 1989 à 1994, Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports.

En 1994, M. Chraibi est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail. Son passage à l'Office est marqué par le développement de la formation continue en entreprise et le lancement des programmes d'insertion des jeunes. Son action à l'Office a également contribué à la création de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANAPEC).

En 2001, M. Chraibi est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale. Lors de son passage à la CNSS, l'organisme connait une modernisation de ses méthodes de gestion, marquée notamment par la mise en place du système de télé-déclarations des salaires et de télépaiements des cotisations sociales des entreprises. Cette période sera également particulièrement marquée par la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire, nouvelle branche de sécurité sociale.

En 2005, M. Chraibi est nommé Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz qui connait pendant son passage un développement important des investissements du secteur privé, ainsi que la mise en œuvre pour la Région de Marrakech de grands investissements publics structurants.

M. Mounir Chraibi est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré du Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier, en 2008. Il est également décoré Chevalier de l'Ordre de Leopold du Royaume de Belgique.

Né en 1963, M. Chraibi est marié et père de deux enfants.

M. Omar TAZI
Directeur Général Délégué en charge du Retail Maroc

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Retail Maroc .

M. Omar TAZI a exercé la fonction de Directeur de Portefeuille Clientèle au sein de la Banque de Développement du Canada ; banque spécialisée dans le financement de projets d'investissement de la PME, puis Adjoint au Directeur des Crédits pour le district de Montréal.

En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Marocaine de Banques (SGMB), notamment en tant que Responsable de la Direction des Crédits d'Investissement, Responsable du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint de la Banque Commerciale.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la SGMB, notamment de SOGEBOURSE, GESTAR, SOGECREDIT, SOGEFINANCEMENT et ACMAR Maroc.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI a eu une expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat en tant qu'Administrateur-Directeur Général du Groupe AFMA, spécialisé dans le conseil et le courtage en assurances.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BMCE Bank afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque. En 2012, il a été désigné respectivement, Membre du Conseil de Surveillance de SALAFIN et Administrateur Délégué de BMCE EuroServices.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke – Canada.

Né en 1962, M. Omar TAZI est marié et père de deux enfants.

M. Mohammed AGOUMI
Directeur Général Délégué en charge de l'Europe, Amérique & Asie

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de BMCE Bank en charge l'Europe, Amérique & Asie.

Après avoir exercé au cabinet d'audit International Peat Marwick (KPMG) pendant 7 ans où il s'est spécialisé dans l'audit et le conseil aux établissements financiers, il intègre Eurogroup en 1987 où il a été nommé associé en 1990 puis responsable du Pôle Banque et Finances en 1997. Il y a notamment dirigé des missions de stratégie ou de projets d'entreprise, de gouvernance, de fusion d'établissements, de coopération informatique ou d'industrialisation de *back-offices* auprès des principaux groupes bancaires français.

Lors de la réforme du marché financier au Maroc, il a eu l'occasion d'accompagner plusieurs établissements locaux dans la mise en place de leurs activités de marchés. Plus récemment, il a dirigé plusieurs interventions relatives à l'organisation et à la mise en place de la filière risques dans le cadre de Bale II.

De 2006 à 2009, il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités au sein du Groupe Crédit Agricole France - CASA -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL – Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et de la Direction des Engagements. Il a également mené à son terme, l'intégration de LCL au sein des plateformes industrielles du Groupe Crédit Agricole de même que la réorganisation des réseaux de distribution incluant la Banque Privée et les Grandes Entreprises. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

Depuis 2010, il est Président Fondateur du Groupe Europa *Corporate Business Group* - ECBG – spécialisé dans la banque d'affaires, le conseil stratégique et l'accompagnement des PME, un des programmes de Groupe – La Passerelle – visant le conseil en investissement entre l'Europe et le Maroc. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommé *Financing Access* Maroc qui apporte une assistance aux PME dans le cadre de leur refinancement auprès des Banques.

M. Mohammed Agoumi est diplômé de l'Essec (1979) et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie (1980). Il est Expert-Comptable diplômé à Paris (1993) et a enseigné pendant deux ans à l'Essec en tant que professeur adjoint au Département Economie.

M. Mohammed AGOUMI est marié et père de 2 enfants.

3. Intéressement et participation du personnel

- **Plans d'actionnariats passés :**

Un plan d'actionnariat a été réalisé 3 fois dans le cadre de deux opérations de cession réservées aux salariés opérées en 2003 et 2005 et à travers une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank opérée en décembre 2010.

L'opération de cession réservée aux salariés lancée en 2003, portait sur 750 000 actions, soit 4,72% du capital. Le prix unitaire d'acquisition de cette opération a été fixé à MAD 400 par action. L'acquisition des titres, réservée exclusivement aux membres titulaires du personnel du Groupe BMCE Bank, a été financée facultativement par un prêt dont le taux d'intérêt est de 3,375% et la durée s'étale du 19 février 2003 au 31 mai 2006 inclus.

Aux termes de la Note d'Information élaborée à cet égard en 2003, à partir du 19 février 2005 une partie du portefeuille investi en actions a été cédée, permettant aux salariés de réaliser une plus-value de plus de MAD 100 par action.

En 2005, une nouvelle opération de cession a été initiée au profit exclusif des membres du personnel. Cette Offre a porté sur 628 841 actions BMCE Bank, soit 3,96% du capital au prix unitaire de MAD 525. Elle a été assortie d'une garantie du cours d'achat et de la possibilité de financement des titres acquis par crédit bancaire au taux préférentiel de 2,91%.

A partir du 28 mai 2007, les salariés ont eu la possibilité de céder le premier tiers des titres détenus en portefeuille à un prix par action de MAD 2 750. A la même date de l'année 2008, les membres du personnel ayant souscrit à l'opération ont pu de nouveau céder le second tiers à un prix par action oscillant entre MAD 3 163 et MAD 3 250.

La cession du reliquat des actions acquises s'est opérée entre le 1er décembre 2008 et le 26 décembre 2008 inclus, le cours moyen de vente est de MAD 266,2 (post split). Par ailleurs, le taux de cession de l'OPV se fixe à 94% à fin décembre 2008.

En 2009, 159 557 actions ont été cédées par le personnel au cours moyen de MAD 247,55.

En décembre 2010, une augmentation de capital d'un montant de 500 millions de dirhams prime d'émission comprise, correspondant à 2 500 000 actions BMCE a été réalisée au prix de 200 dirhams par action. Les actions acquises dans le cadre de ce programme et qui ont donné lieu à un financement par un prêt doivent être détenues par les membres du personnel éligible selon le calendrier suivant :

- Détention de la totalité des actions acquises pendant une durée minimum de trois (3) ans, soit jusqu'au 21/12/2013 inclus ;

- Détention de la moitié des actions initialement acquises pendant une durée minimum de quatre (4) ans, soit jusqu'au 21/12/2014 inclus.

Le taux d'intérêt appliqué est de 2,5% par an et le remboursement du montant du principal du Prêt et des intérêts sera effectué *in fine*, à l'expiration de la Durée du Programme, ou à la suite de chaque vente partielle. Toutefois, les Membres du Personnel auront la faculté de rembourser à tout moment par anticipation, et sans pénalités, tout ou partie du montant du principal du Prêt et des intérêts.

La majorité des collaborateurs ayant souhaité conserver leurs actions au-delà de cette date, la banque leur a consenti un allongement de la durée du prêt.

- **Plans d'actionnariats futurs :**

ssemblée Générale Mixte tenue le 27 mai 2014 a autorisé le principe d'une augmentation du capital social réservée au personnel salarié du Groupe BMCE d'un montant maximum de 500 millions de dirhams, prime d'émission comprise.

Les pouvoirs ont été conférés au Conseil d'Administration pour réaliser dans un délai de 36 mois à compter de la tenue de l'Assemblée en une ou plusieurs tranches ladite augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires boursières en vigueur, le prix sera déterminé au moment de la réalisation de l'augmentation de capital en tenant compte de la plus faible des moyennes du cours de clôture relative aux actions de BMCE Bank sur les trois derniers mois, ou sur les 6 derniers mois précédant l'augmentation de capital de l'émetteur.

4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil d'Administration de BMCE Bank s'établit à l'issue de l'exercice 2014 à MAD 2,2 millions en brut annuel, au titre des jetons de présence telle qu'approuvée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2015.

Pour sa part, la rémunération brute annuelle des membres de Direction au titre de la même année s'établit à MAD 23,5 millions. Par ailleurs, les prêts accordés aux membres de Direction totalisent MAD 18,9 millions à fin décembre 2014, dont MAD 16,7 millions de crédits immobiliers.

PARTIE IV : ACTIVITE DE BMCE BANK

I. HISTORIQUE DE BMCE BANK

1er septembre 1959	Création de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur par les Pouvoirs Publics ;
1962	Absorption des agences marocaines de la Banca Commerciale Italiana ;
1965	Ouverture de l'Agence Tanger Zone Franche ;
1971	Absorption de la Société de Banque du Maghreb (ex-Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie) ;
1973	Ouverture de la première représentation à l'étranger destinée aux marocains en France ;
1975	Absorption de Banco Espagnol en Marruecos et des agences marocaines de Bank of America ;
1988	Création de MAROC FACTORING, société d'affacturage ;
1989	Ouverture de BMCE International à Madrid ;
1992	Le capital de BMCE Bank atteint le seuil du milliard de dirhams ;
1993	Institution d'une filiale de droit espagnol ;
1995	Privatisation de la Banque (appel d'offre remporté par un consortium d'investisseurs nationaux et internationaux dont le chef de file est la Royal Marocaine d'Assurances) ; Création des premières entités des marchés de capitaux : BMCE Capital Bourse (ex. MIT) et BMCE Capital Gestion (ex Marfin) ;
1996	Première opération sur le marché international avec l'émission de M USD 60 d'actions GDRs cotées à la Bourse de Londres ; Distinction « Best Bank in Morocco » décernée à la Banque par le magazine EUROMONEY ;
1997	Création de SALAFIN, société de crédit à la consommation ; Ouverture d'un bureau de représentation en Allemagne ;
1998	Création de BMCE Capital, la banque d'affaires du Groupe BMCE ; BMCE Bank est élue pour la deuxième fois « Best Bank in Morocco » par le magazine EUROMONEY ;
1999	Prise de participation aux côtés de RMA, de Commerzbank et de l'UBP, dans le capital d'Al Watanya et d'Alliance Africaine à hauteur de 67% et 85% respectivement. Pôle leader dans la bancassurance érigé avec 25% de parts de marché ; Lancement d'un emprunt de M EUR 160 destiné à financer la prise de participation dans les assurances et souscrit par 25 banques internationales ; Entrée à hauteur de 20% dans le capital de Méditélécom, en partenariat avec Telefonica et Portugal Telecom ;

2000	✦ Création du Holding FinanceCom ; ✦ Inauguration des bureaux de représentation de Londres et de Pékin ; ✦ Partenariat scellé avec le Groupe Espirito Santo, l'un des premiers groupes privés portugais ; ✦ Prise de participation à hauteur de 1,56% dans la PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement ; ✦ Acquisition avec la Banque de Développement du Mali de 51% de la BMCD ; ✦ Distinction « Bank of the Year Award » décerné par la revue spécialisée The Banker ; ✦ Inauguration des premières écoles Medersat.Com de la Fondation BMCE ;
2001	✦ Ouverture du bureau de représentation de Barcelone ; ✦ Titre« Bank of the Year Award » décerné pour la seconde fois par la revue spécialisée The Banker ;
2002	✦ Lancement du 1er programme de rachat portant sur 9,45% du capital social, en vue de régulariser le cours de l'action BMCE Bank sur le marché boursier ; ✦ Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client (projet d'entreprise Cap Client) ; ✦ Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une Banque Off Shore ;
2003	✦ Lancement d'un emprunt obligataire subordonné ; ✦ Lancement de la 1ère Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 4,72 % du capital ;
2004	✦ Première entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating Social au Maroc ; ✦ Entrée de Morgan Stanley Investment Management dans le capital de la Banque ; ✦ Entrée du CIC au capital de BMCE Bank à hauteur de 10%, devenant le 1er actionnaire étranger de la Banque ; ✦ Entrée dans le tour de table de la Congolaise de Banque ;
2005	✦ Lancement du projet d'extension du réseau via l'ouverture de 50 agences par an sur 3 ans ; ✦ Lancement de la 2ème Offre Publique de Vente réservée aux salariés de BMCE Bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 3,96 % du capital ;
2006	✦ Lancement de la nouvelle identité visuelle ;
2007	✦ Signature d'une convention de partenariat visant l'entrée dans le capital du Groupe Bank Of Africa à hauteur de 35%. ✦ Obtention de l'agrément bancaire pour la création d'une filiale au Royaume-Uni, MediCapital Londres;
Mars 2008	✦ Concrétisation de l'acquisition des 35% du capital du Groupe Bank of Africa ; ✦ Création de EurAfric Information, joint venture technologique commun entre BMCE Bank, RMA Watanya et le groupe français Crédit mutuel (CIC Assurances) visant la réalisation d'un schéma directeur informatique consolidé de la banque et de l'assurance et un projet de plate-forme technologique de rayonnement au Maroc et à l'étranger ; ✦ Renforcement de la participation du CIC dans le capital de la Banque, la

	portant de 10% à 15% pour une mise de EUR 209 millions ;
Avril 2008	Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la conclusion de l'emprunt subordonné de nature perpétuelle d'un montant de EUR 70 millions consenti par la SFI ;
Mai 2008	Emission d'un emprunt subordonné consenti par PROPARCO pour un montant de EUR 50 millions ;
Août 2008	Extension du plafond des Certificats de Dépôt émis le portant à MAD 10 milliards ;
Septembre 2008	Réduction de la valeur nominale de MAD 100 à MAD 10, portant le nombre d'actions à 158 751 390 ;
Octobre 2008	Prise de participation par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ; Emission d'un emprunt obligataire perpétuel subordonné pour un montant global de MAD 1 milliard ;
Décembre 2008	Distinction de la Banque par *The Bankers Magazine* du Groupe *Financial Times*. BMCE BANK est ainsi élue « Banque de l'année 2008 au Maroc » et ce, pour la sixième fois depuis 2000 ; Transfert de l'intégralité de la participation du CIC dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM- .
Février 2009	Acquisition par le CIC, à travers la BFCM, de 4,9% de parts supplémentaires de capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation à 19,9% ;
Mai 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel pour un montant de MAD 1 Md.
Mars 2010	Acquisition par la Caisse de Dépôts et de Gestion de 8% du capital de BMCE Bank, portant ainsi sa participation directe et indirecte à 9,40%.
Août 2010	Renforcement dans le capital de BOA à hauteur de 55,8%.
Octobre 2010	Augmentation de capital réservée à la BFCM, portant sa participation à 25% (MAD 2,5 milliards).
Décembre 2010	Augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010.
Janvier 2011	Désignation d'un Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank en tant que Président Directeur Général du Groupe BOA
Mai 2011	Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 57,15%
Juin 2011	Certification ISO 14001 pour l'environnement
Août 2011	Cession des participations (4,6%) de CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO -CAM- dans BMCE Bank à FinanceCom
Octobre 2011	Renforcement dans le capital Locasom à 94,5%
Mars 2012	Montée dans le capital de BANK OF AFRICA à hauteur de 59,40%
Mars 2012	Nomination de M. Mohammed AGOUMI en tant que Directeur Général Délégué en charge de l'International
Novembre 2012	Augmentation de capital en numéraire réservée aux actionnaires de référence de la Banque pour un montant global de MAD 1 500 000 000
Janvier 2013	Emission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de

	MAD 1 milliard
Mars 2013	✦ Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital du Groupe panafricain Bank of Africa de 65% à 72,6% en 2013
Novembre 2013	✦ Emission réussie du 1er *Eurobond* marocain *Corporate*, souscrit par une soixantaine d'investisseurs étrangers au montant de 300 millions de dollars en novembre 2013
Décembre 2013	✦ Restructuration de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BBI Londres et BBI Madrid ✦ Création de BMCE EuroServices filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc ✦ Ouverture en cours d'un bureau de représentation à Montréal au Canada, en partenariat avec le mouvement Des Jardins, 1er groupe financier coopératif au Canada et 5ème à Montréal ✦ Ouverture en cours d'une succursale à Shangai, 2ème bureau de représentation en Chine ✦ BMCE BANK élue Banque Marocaine de l'année 2013 par The Banker Magazine du Groupe Financial Times et ce, pour la septième fois depuis l'an 2000 ✦ « Meilleur Groupe Bancaire en Afrique » décerné par le Magazine Britannique The European, en reconnaissance de la stratégie d'expansion du Groupe en Afrique ✦ « Top Performer RSE Maroc » par l'agence de notation Vigéo pour la 2ème année consécutive pour l'engagement de la Banque dans la « Communauté et le développement local » et pour sa « Stratégie environnementale » ✦ Obtention par la Présidente de la Fondation BMCE Bank - Dr. Leila MEZIAN BENJELLOUN du «Prix international WISE 2013 » de la Qatar Foundation dans le cadre du « Sommet international de l'innovation en éducation WISE 2013 » et du Prix du Festival Tayri n'Wakal » en juin 2013 à Tiznit ✦ Obtention du titre « Dauphin d'or de la catégorie Education Corporate Media & TV Awards » pour le film documentaire « L'école de la Palmeraie », produit pour la Fondation par Dounia Production au Festival de Cannes en 2013 sur plus de 700 films candidats
Février 2014	✦ Poursuite du développement du Groupe en Afrique Subsaharienne avec la création de la 16ème banque du réseau Bank of Africa au Togo et l'ouverture d'un bureau de représentation en Ethiopie à travers BOA Mer Rouge (Djibouti).
Juin 2014	✦ Organisation de la première édition du China -Africa Investment Meetings, rencontres du commerce B to B (*Business to Business*) ou commerce interentreprises et ce, en collaboration avec la *China Africa Joint Chamber of Commerce and Industry (*CAJCCI) et la filiale africaine Bank of Africa.
2015	✦ Ouverture d'un Bureau de Représentation au Canada dans le cadre d'un partenariat avec le Mouvement Desjardins portant notamment sur la promotion des investissements Canadiens au Maroc, l'accompagnement des Migrants Marocains installés au Canada ainsi que les Étudiants Marocains poursuivant leurs études supérieures dans ce pays.

- Élargissement du réseau de BMCE EuroServices à travers l'ouverture de nouvelles implantations aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique à Anvers.
- Organisation par BMCE Bank de la 1èreédition de China Africainvestment Meetings en collaboration avec China Africa Joint Chamber of Commerce and industry.
- Démarrage de l'activité de BOA Capital – dotée du statut CFC en partenariat avec BMCE Capital.
- « Best Bank in Morocco », EMEA Finance 2014
- « Best Bank » au Bénin, Burkina Faso et Madagascar
- Obtention du prix « Meilleur Groupe Bancaire en Afrique » décerné par le Magazine britannique « the European »
- « Top performer RSE Maroc » par l'agence de notation Vigeo pour la 2èmeannée consécutive pour son engagement dans la « Communauté et le développement local » au titre des actions de la Fondation BMCE Bank
- « Best Performer RSE Maroc » pour sa stratégie environnementale, au titre de la Gestion de ses Ressources Humaines, la valorisation de son capital humain et ses actions en faveur de la formation et de la promotion de l'employabilité de ses collaboratrices et collaborateurs
- Obtention du Prix CSR Arabia Awards 2014, Partnership Category
- Renouvellement de la certification ISO 14 001 dans la gestion environnementale reflétant la maîtrise des impacts environnementaux directs et indirects ; la mise en place d'une ligne de financement pour l'efficacité des énergies renouvelables et modalités de son octroi;
- Signature de 4 mémorandums d'entente avec des opérateurs industriels et financiers chinois.

Source : BMCE Bank

II. APPARTENANCE DE BMCE BANK AU GROUPE FINANCECOM

Au 31 mars 2015, BMCE Bank est détenue à hauteur de 36,41% par le Groupe FinanceCom, directement et indirectement – participations détenues par RMA Watanya, FinanceCom S.A., et SFCM.

Liste des filiales du Groupe FinanceCom à fin avril 2015 par pôle d'activité

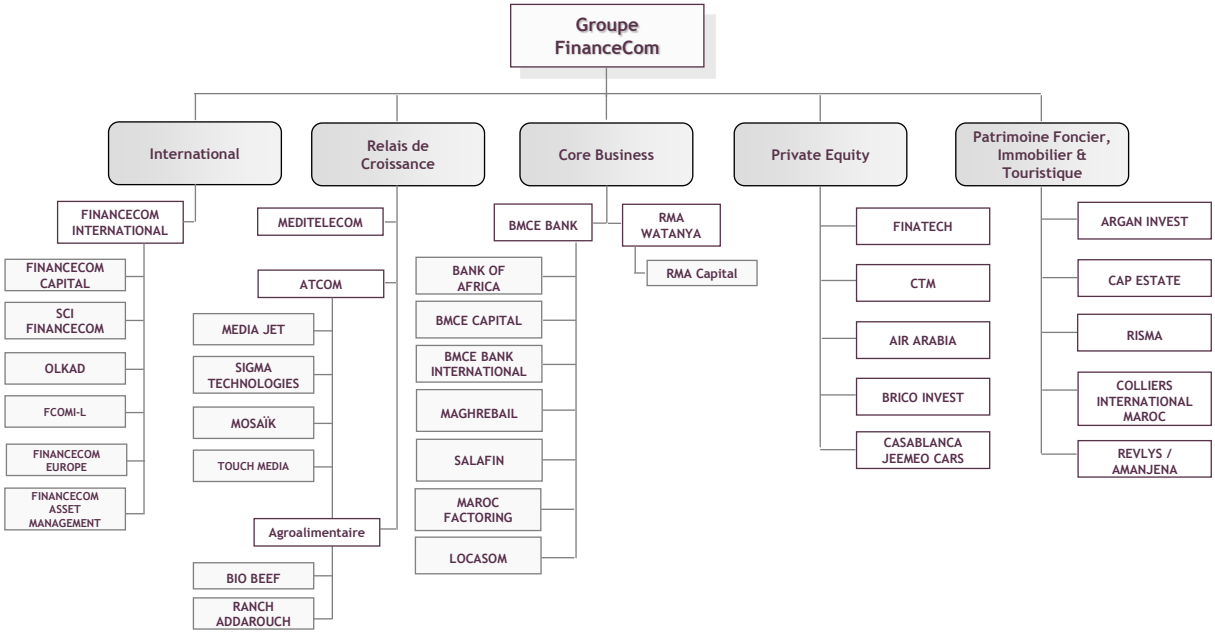

Source : BMCE Bank

1- Présentation du Groupe FinanceCom et de ses principales filiales

FinanceCom est un groupe marocain privé avec des ambitions régionales et internationales, s'articulant autour de cinq pôles :

- **Core Business,** représenté par (i) le Groupe BMCE Bank, troisième groupe bancaire privé marocain et (ii) le Groupe RMA Watanya accaparant une part de marché de 18,3% en termes de primes émises au 31 décembre 2014 avec plus de MAD 5,2 milliards ;

- **Relais de croissance,** représenté notamment par Méditelecom, deuxième opérateur de téléphonie mobile au Maroc avec un parc d'abonnés de 13,59 millions de clients réalisant un chiffre d'affaires consolidé de MAD 5,85 milliards à fin 2014 ;

- **Private Equity,** incluant notamment Finatech, holding de sociétés leader dans les nouvelles technologies de l'information ;

- **Patrimoine,** regroupant notamment les filiales (i) CAPESTATE, filiale immobilière du Groupe au capital de MAD 225 millions, (ii) Argan Capital, pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom et (iii) REVLY'S, société de financement touristique ;

- **International**, abritant notamment la filiale FinanceCom Europe, entité de support et de coordination stratégique des principales *Business units* pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe.

2- Présentation des principales filiales du Groupe

2.1. Core Business

RMA Watanya

Née de la fusion entre la Royale Marocaine d'Assurances et Al Wataniya effective depuis janvier 2005, RMA WATANYA est la deuxième compagnie du secteur marocain des assurances en termes de primes émises. En effet, au 31 décembre 2014, le montant de ces primes s'élève à MAD 5,2 Milliards. Ainsi, RMA WATANYA capte une part de marché globale de 18,3%. La compagnie d'assurance affiche par ailleurs un résultat net de MAD 521,1 millions au titre du même exercice.

2.2. Relais de croissance

Meditelecom

Créée en 1999, Meditelecom opère sur le marché marocain des télécommunications. Meditelecom développe et commercialise ses produits et services sous la marque *Méditel*. Ses offres s'adressent aussi bien au marché des Particuliers qu'à celui des PME et des Grandes Entreprises.

En juillet 2005, la société a été adjudicataire d'une licence de téléphonie Fixe, lui permettant de devenir le second opérateur Fixe après Maroc Telecom. Par ailleurs, en juillet 2006, une licence

3G lui a été attribuée pour l'établissement et l'exploitation de réseaux publics de télécommunications au Maroc.

En septembre 2009, les deux Groupes Portugal Telecom et Telefonica, ont cédé leur participation dans le capital de Meditelecom (64%) au profit de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de FinanceCom, avec son partenaire RMA Watanya. Le montant de cette transaction s'élève à EUR 800 millions. En 2010, le Groupe FRANCE TELECOM rachète 40% du capital de MEDITEL auprès des deux actionnaires marocains à parts égales.

A fin 2014, le parc d'abonnés du deuxième opérateur télécoms fait ressortir 13,59 millions de clients, soit une part de marché de 30,81%. Le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice 2014 s'élève à MAD 5,85 milliards.

ATCOM

AFRICA TELDIS et COMMUNICATION a été créée en janvier 2008 en tant qu'opérateur de référence dans les secteurs des média et de la communication au Maroc et en Afrique.

RANCH ADAROUCH

Ranch Adarouch est le plus grand élevage d'Afrique de bovins de type Santa Gertudis avec plus de 5 200 têtes au 31/03/2015 évoluant en mode de ranching extensif sur un domaine de plus de 10 000 hectares.

2.3. Private Equity

FINATECH

Créé en juin 2007, FINATECH est un groupe d'entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et dont les métiers sont complémentaires.

FINATCEH est organisé en quatre pôles d'activité bien distinctes couvrant toute les offres des NTI : (i) Infrastructures & Réseaux, (ii) Payment Systems & Security, (iii) Offshoring & IT services, et (iv) Innovation Technologies.

CTM

Société leader des secteurs Transport de voyageurs et Messagerie au Maroc, première à être listée à la Bourse de Casablanca en 1993. Au 31 décembre 2014, CTM génère un résultat net part du groupe de MAD 38,9 millions pour un chiffre d'affaires consolidé de MAD 550,0 millions

BRICO INVEST « Mr BRICOLAGE »

Mr Bricolage est une chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement de la maison.

2.4. Patrimoine

2.5. International

ARGAN Capital

Argan Capital Holding une société d'investissement dans les métiers de gestion immobilière. Elle détient à ce titre 100% d'Actif Invest et 40% de Colliers International Maroc.

CAP ESTATE

Cap Estate est la filiale immobilière du Groupe FinanceCom, dotée d'un capital de MAD 225 millions.

COLLIERS INTERNATIONAL MAROC

Entité spécialisée dans la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, créée en partenariat avec Colliers International Group.

REVLY'S

REVLY'S est la société qui détient l'Hôtel Amanjena. Elle est détenue à parts égales entre le Groupe FinanceCom et AMAN RESORT.

Par ailleurs, le Groupe détient avec AMAN RESORT, la société VILLAJENNA, qui dispose d'une réserve foncière d'une dizaine d'hectares basés à Marrakech avec comme objectif le développement du concept des villas sous gestion du Groupe AMAN RESORT.

RISMA

Société gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc de marque Ibis, Sofitel, SuiteHotel Pullman et Novotel.

2.6. International

FinanceCom International

FinanceCom International comprend :

- **FinanceCom Europe** : entité de support et de coordination stratégique des principales Business Units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe du Groupe FinanceCom ;
- **FCOMI GLOBAL CAPITAL** : fonds européen de gestion multi-stratégies ;
- Et, **FinanceCom Asset Management** : Société de gestion de portefeuilles couvrant les marchés des deux rives de la Méditerranée.

3- Relations entre BMCE Bank et le Groupe FinanceCom

Les entités contrôlées par le Groupe Finance.Com entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BMCE Bank octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Au 31 Mars 2015, le montant des engagements de la Banque envers les entités du Groupe Finance.Com, s'élève à MAD 13.5 milliards dont les filiales spécialisées du Groupe BMCE Bank.

4- Les conventions liant le Groupe BMCE Bank et FinanceCom

4.1. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'application s'est poursuivie en 2014

Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BMCE Bank et Medi Telecom SA

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de BMCE Bank et également Administrateur de MEDI TELECOM ;
- Monsieur Zouheir BENSAID Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank.

Contrat de Prestation de services conclu entre BMCE Bank et la société RMA WATANYA

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1er octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE Bank au profit de la RMA WATANYA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Président Directeur Général de BMCE Bank ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Président du Directoire de RMA Watanya et Administrateur de BMCE Bank ;

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est membre du Conseil de Surveillance de RMA Watanya et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- RMA Watanya est actionnaire à 29,99 % de BMCE Bank.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2014 (KMAD)
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	94

III. FILIALES DE BMCE BANK

1. Organigramme[12] au 31/03/2015

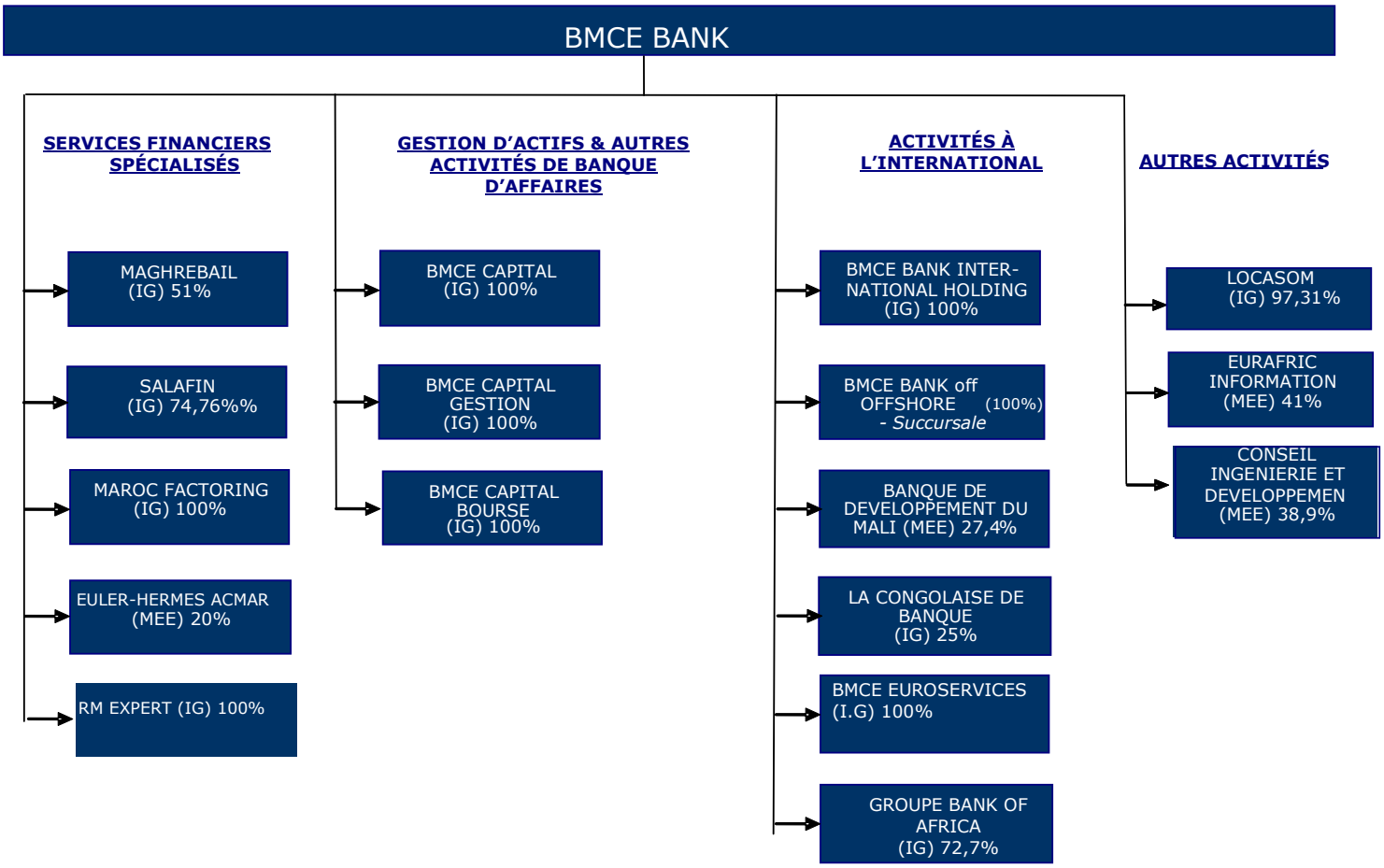

Source : BMCE Bank

[12] L'organigramme reprend uniquement les filiales comprises dans le périmètre de consolidation.

2. Présentation des filiales

BMCE Capital

La Banque d'Affaires du Groupe a structuré ses activités par lignes de métiers spécialisées :

- Pôle Marchés, en charge des activités relatives à :
  - Gestion d'actifs, au sein de la filiale existante du Groupe, BMCE Capital Gestion mais également BMCE Capital Gestion Privée ;
  - Intermédiation boursière au sein de la filiale société de bourse, BMCE Capital Bourse ;
  - Marchés des capitaux à travers BMCE Capital Markets ;
  - *Custody* au sein de BMCE Capital Opérations ;
  - Distribution multi-produits par la Plate-forme Commerciale ;
  - Conseil à travers BMCE Capital Conseil.

En 2006, BMCE Capital a inauguré sa filiale tunisienne Axis Capital, spécialisée dans le conseil financier, l'intermédiation boursière et la gestion d'actifs.

En 2008, la Banque d'Affaires du Groupe BMCE s'est vue décernée par Bureau Veritas Certification la certification de sa Salle des Marchés à la norme ISO 9001 version 2000, avec un score de zéro écart. BMCE Capital dispose désormais de la première Salle des Marchés certifiée ISO au Maghreb.

Au 31 décembre 2014, BMCE Capital enregistre un chiffre d'affaires de M MAD 257 (vs. MAD 158,1 millions) et un bénéfice consolidé de MAD 67 millions, contre un résultat net consolidé de MAD 23,6 millions en 2013.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**BMCE Capital**
Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 100 000 000
Nombre d'actions détenues	1 000 000
% du capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires	M MAD 256,9
Résultat net consolidé	M MAD 67
Contribution au résultat net consolidé du Groupe BMCE Bank	M MAD 57
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 0

Source: BMCE Bank

BMCE Capital Bourse

Créée en 1995, et filiale à 100% de BMCE Bank, BMCE Capital Bourse a réussi à s'imposer en tant qu'acteur dynamique du marché marocain de l'*Equity*.

Au 31 décembre 2013, les revenus de BMCE Capital Bourse s'élèvent à MAD 30,1 millions pour un résultat net de K MAD 68.

Au terme de l'année 2014, BMCE Capital Bourse a drainé un chiffre d'affaires de MAD 27 millions et un résultat net de K MAD 658.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**BMCE Capital Bourse**
Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
Nombre d'actions détenues	100 000
% du capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires	M MAD 27
Résultat net	K MAD 658
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	KMAD 422
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 0

Source : BMCE Bank

BMCE Capital Gestion

BMCE Capital Gestion clôture l'exercice sur des performances exceptionnelles avec un encours d'actifs sous gestion de plus MAD 42 milliards, soit une hausse de plus de 13%, pour une collecte positive de MAD 2,45 milliards, confirmant l'efficacité du modèle de la société de gestion. Il en découle ainsi une part de marché consolidée à plus de 14%.

Au terme de l'année 2013, BMCE Capital Gestion draine des revenus de MAD 101,2 millions pour un résultat net de MAD 41,9 millions

A fin 2014, la société de Gestion affiche des revenus de MAD 111,7 millions pour un résultat net de MAD 49 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**BMCE Capital Gestion**
Siège social	Tour BMCE Bank - Rond Point Hassan II - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 5 000 000
Nombre d'actions détenues	50 000
% du capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%

Chiffre d'affaires	M MAD 111,7
Résultat net	M MAD 49
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 49
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 41 741

Source : BMCE Bank

Maroc Factoring

Créée en 1988 à l'initiative de BMCE Bank qui détient aujourd'hui 100% de son capital, la société Maroc Factoring est pionnière de l'activité de factoring au Maroc. La société offre aux entreprises un certain nombre de produits s'articulant autour de son activité principale :

- Le financement immédiat de leurs factures, en totalité ou en partie ;
- La gestion et le recouvrement des factures en lieu et place du client ;
- La garantie à 100% contre les risques d'impayés sur les acheteurs privés.

Dans un contexte de recrudescence des risques notamment pour les sociétés exportatrices confrontées à une concurrence agressive de certains pays tels que la Chine et l'Inde, une politique de sélection rigoureuse des engagements a été adoptée. Celle-ci devrait être renforcée dans les conditions actuelles de la crise internationale.

Au 31/12/13, MAROC FACTORING a totalisé des revenus de MAD 94,4 millions induisant un résultat net de MAD 18,0 millions à la même date.

La filiale Factoring du Groupe BMCE Bank affiche au terme de l'année 2014 un chiffre d'affaires de MAD 71,2 millions drainant un résultat net de MAD 31 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**Maroc Factoring**
Siège social	243, Bd Mohamed V - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 45 000 000[13]
Nombre d'actions détenues	450 000
% du capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires	M MAD 71,2
Résultat net	M MAD 31
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 25
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 17 000

Source : BMCE Bank

[13] Une augmentation de capital de l'ordre de MAD 30 millions a été opérée en juillet 2008

Salafin

La société de crédit à la consommation SALAFIN a été créée en 1997. Elle est dotée en 2010 d'un capital de MAD 239,5 millions. A l'issue de son introduction en bourse, réalisée en décembre 2007, la part de BMCE Bank a été ramenée de 92,8% à 75%.

L'activité de SALAFIN englobe aussi bien les opérations de crédit classique que les opérations de location avec option d'achat, leasing aux particuliers. La gamme de produits commercialisés par la société se subdivise ainsi en trois familles : le financement automobile, le revolving avec la carte Oxygen et le crédit personnel avec SalafWadif et SalafDirect.

Par ailleurs, la société a lancé en 2008 plusieurs produits, notamment le produit Easy-Latitudes en partenariat avec DarTawfir et la carte de crédit FLEXY, en partenariat avec BMCE Bank. En outre, une plateforme de gestion de recouvrement SALAFIN –BMCE Bank pour la clientèle des particuliers a été mise en place.

Les réalisations annuelles de SALAFIN au terme de l'exercice 2013 laissent apparaître un PNB social de MAD 275,3 millions drainant un résultat net de plus de MAD 95,1 millions.

Au 31 décembre 2014, SALAFIN draine un PNB de MAD 309 millions pour une capacité bénéficiaire de MAD 106 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**Salafin**
Siège social	Zenith Millenium - Immeuble 8 - Sidi Maârouf - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 177 944 600
Nombre d'actions détenues	1 779 446
% du capital détenu	74,76%
% des droits de vote détenus	74,76%
Identité des autres actionnaires	Personnel Salafin : 5,7% Divers actionnaires : 20%
Produit Net Bancaire social	M MAD 309
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 78
Résultat net social	M MAD 106
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 69 815

Source : BMCE Bank

Maghrebail

En activité depuis 1972, MAGHREBAIL agit aussi bien sur le crédit-bail mobilier que sur le crédit-bail immobilier et propose à ses clients une gamme diversifiée de produits dans le cadre du crédit-bail opérationnel, tels que les packages incluant la prise en charge des services d'entretien et d'assurance des biens d'équipements donnés en crédit-bail.

Au 31 décembre 2013, la filiale crédit-bail du Groupe BMCE Bank totalise un PNB social de MAD 255,2 millions tandis que la capacité bénéficiaire s'élève à MAD 66,7 millions.

Au terme de l'exercice 2014, Maghrebail affiche une capacité bénéficiaire de MAD 72 millions pour un PNB de MAD 240 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**Maghrebail**
Siège social	45, Bd Moulay Youssef - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 52 291 320
Nombre d'actions détenues	522 913
% du capital détenu	51%
% des droits de vote détenus	51%
Identité des autres actionnaires	RMA WATANYA : 23,1% MAMDA & MCMA : 8% Divers actionnaires : 17,9%
PNB social	M MAD 240
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 41
Résultat net social	M MAD 72
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 26 669

Source : BMCE Bank

Banque de Développement du Mali -BDM S.A-

Dans le cadre de la politique de privatisation des banques étatiques par l'Etat Malien, BMCE Bank a acquis au cours de l'exercice 2000, en consortium avec la Banque de Développement du Mali, 51% du capital dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôts -BMCD-[14].

Au cours de l'exercice 2001, une opération de fusion des deux banques BMCD et BDM S.A. a été menée et ce, afin de notamment (i) renforcer l'assise domestique de la BDM-SA sur le marché intérieur, (ii) atteindre la taille critique et une dimension sous-régionale permettant de répondre aux besoins de financement des différents secteurs d'activité et (iii) développer et diversifier les activités de la banque fusionnée et accroître sa rentabilité.

Au 31 décembre 2014, la BDM dégage un PNB social de MAD 463,9 millions (vs. MAD 443,8 millions) et un résultat net de MAD 191,7 millions (MAD 170,2 millions).

[14] Pour rappel, la participation de BMCE Bank dans le capital de la BDM était de 25 000 titres en 1996, soit 51% du capital. En 2003, la BDM a fusionné avec la BMCD, le nombre de titres détenus par BMCE Bank dans la nouvelle entité est de 77 926 titres, soit 20,73% du capital. En 2006, BMCE Bank a acquis la part de la BCP pour aboutir à 27,38% du capital de la BDM

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**Banque de Développement du Mali**
Siège social	Bamako - Mali
Montant du capital	FCFA 2 738 117 624
Nombre d'actions détenues	102 926
% du capital détenu	27,38%
% des droits de vote détenu	27,38%
Identité des autres actionnaires	Etat du Mali : 19,58% BCEAO : 15,96% BOAD : 15,96% CCIM : 12,87% Privés maliens : 8,26%
Produit Net Bancaire social	M MAD 463,9
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 51
Résultat net social	M MAD 191,7
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 14 184

Source : BMCE Bank

La Congolaise de Banque

Acquise en 2004 et entrée dans le périmètre de consolidation en 2005[15], la Congolaise de Banque affiche des indicateurs d'activité et financiers satisfaisants.

A fin 2013, sa capacité bénéficiaire en social ressort à MAD 79,3 millions pour un PNB social de MAD 333,4 millions.

Au terme de l'année 2014, la Congolaise de Banque affiche un PNB de MAD 315,1 millions et une capacité bénéficiaire de MAD 98 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**La Congolaise de Banque**
Siège social	Brazzaville - Congo
Montant du capital détenu	FCFA 2 500 000 000
Nombre d'actions détenues	100 000
% du capital détenu	25%
% des droits de vote détenu	25%
Identité des autres actionnaires	Etat : 10% Privés locaux : 64% Personnel : 1%
Produit Net Bancaire social	M MAD 315

[15] Son exclusion du périmètre de consolidation en 2004 a été motivée par l'indisponibilité d'informations financières au titre de cet exercice

Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 33
Résultat net	M MAD 98
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 8 099

Source : BMCE Bank

Groupe Bank Of Africa

Dans le cadre de sa politique de déploiement à l'international, BMCE Bank a conclu en mars 2007 un partenariat capitalistique pour la prise de participation de 35% dans le capital du Groupe bancaire Bank Of Africa. En octobre 2008, BMCE Bank a augmenté de 7,5% sa participation dans la BOA pour la porter à 42,5%. .

En 2014, BMCE Bank a procédé au renforcement à 72,7% de sa participation dans la banque africaine (contre 65,02% en 2012). Par ailleurs, cette dernière a procédé à l'extension du réseau de Bank of Africa au Togo et en Ethiopie, portant le nombre d'implantations du Groupe à 19 pays sur le continent.

A fin 2014, le PNB du Groupe BOA s'élève à MAD 4 325 millions (*vs*. MAD 3 577,5 millions en 2013) tandis que le résultat consolidé se fixe à MAD 987 millions (*vs*. MAD 633,6 millions).

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**Groupe Bank Of Africa**
Objet social	Réseau de banques commerciales et de sociétés financières, toutes entièrement dédiées au continent africain
Siège social	Bamako - Mali
Montant du capital détenu	FCFA 38 448 178 324
Nombre d'actions détenues	378 154
% du capital détenu	72,7%
% des droits de vote détenu	72,7%
Identité des autres actionnaires	FMO[16] : 5,02% Proparco : 3,84% BIO[17] : 2,68% Autres actionnaires : 15,83%
Produit Net Bancaire consolidé	M MAD 4 325
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 438
Résultat Net Part du Groupe	M MAD 539
Résultat consolidé	M MAD 987

[16] FMO : Agence néerlandaise de développement spécialisée dans le financement du secteur privé créée en 1970 par le gouvernement néerlandais

[17] BIO : Institution belge de financement du développement créée en 2001 pour soutenir la croissance du secteur privé dans les pays émergents ou en voie de développement.

Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 93 819

Source : BMCE Bank

EULER HERMES ACMAR

Détenue à hauteur de 20% par le Groupe BMCE Bank, EULER HERMES ACMAR est spécialisée dans l'assurance- crédit en accompagnant les entreprises dans leur développement (au Maroc ou à l'étranger) via la protection de leur poste clients.

A fin 2014, la société génère un résultat net de MAD 12,4 millions (contre MAD 29,8 millions une année auparavant) pour un chiffre d'affaires de MAD 144 millions (*vs.* MAD 42 millions en 2013).

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**EULER HERMES ACMAR**
Objet social	Assurance Crédit Commercial
Siège social	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 10 000 000
Nombre d'actions détenues	100 000
% du capital détenu	20%
% des droits de vote détenu	20%
Identité des autres actionnaires	EULER HERMES SFAC(55%) / Groupe Banque Populaire (10%) / SGMB (10%)/ SMAEX(5%)
Chiffre d'affaires	M MAD 144
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 2,5
Résultat net	M MAD 12,4
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 6 164

Source : BMCE Bank

BMCE BANK OFFSHORE

BMCE Bank dispose depuis 1965, d'une agence située au cœur de la zone franche d'exportation, dans le port de Tanger.

Une seconde agence Offshore a été créée afin de répondre aux besoins accrus des opérateurs implantés dans cette zone. Les investisseurs peuvent ainsi bénéficier d'une structure de proximité offrant des services spécifiques et une gamme adaptée de produits en devises : ouverture et gestion des comptes, dépôts à terme, change et arbitrage entre différentes devises, financement à moyen et court terme, financement de projets industriels...

En 2014, BMCE Bank Offshore affiche un PNB social 216 millions et un résultat net social de MAD 177 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**BMCE BANK OFFSHORE**
Objet social	Banque
Siège social	BMCE Bank Offshore, BP 513 Zone Franche, Port
Montant du capital détenu - Dotation	USD 500 000
Nombre d'actions détenues	-
% du capital détenu	100%
% des droits de vote détenu	100%
Produit Net Bancaire social	M MAD 216
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 177
Résultat net social	M MAD 177
Montant des dividendes perçus en 2014 au titre du RN 2013	K MAD 0

Source : BMCE Bank

CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

Détenue à près de 39% par le Groupe BMCE Bank, CID a été créée en 1982, il s'agit d'une société d'ingénierie pluridisciplinaire intervenant dans les projets de génie civil, de bâtiment, de transport et d'hydraulique. Ce bureau d'études intervient dans plusieurs pays de l'Afrique du nord, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Moyen Orient.

A fin 2014, la société génère un résultat net de MAD 64 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 260 millions (*vs*. MAD 296 millions en 2013).

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT**
Objet social	Bureau d'étude
Siège social	rue Ma-Al-Ainine (hay riad) sect 22, 10100 Rabat
Montant du capital détenu	MAD 15 540 000
Nombre d'actions détenues	155 437
% du capital détenu	38,85%
% des droits de vote détenu	38,85%
Chiffre d'affaires	M MAD 260
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 25
Résultat net	M MAD 64
Montant des dividendes perçus en 2014	K MAD 4 663

EURAFRIC INFORMATION

Société informatique et plate-forme technologique du Groupe BMCE Bank créée en joint-venture avec RMA Watanya et le Groupe Crédit Mutuel-CIC, animé par des ambitions nationales et internationales, avec pour objectif majeur de bâtir un nouveau Système d'Information Banque et Assurance à la pointe de l'innovation technologique.

A fin 2014, la société génère un résultat net de MAD 0,9 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 191 millions (*vs.* MAD 186 millions en 2013).

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	***EURAFRIC INFORMATION***
Objet social	Service Informatique
Siège social	49, rue Ali Bnou Abi Taleb, Casablanca
Montant du capital détenu	MAD 4 100 000
Nombre d'actions détenues	40 998
% du capital détenu	41 % (BFCM 40%, RMA 10%
% des droits de vote détenu	41 %
Identité des autres actionnaires	ND
Chiffre d'affaires	MMAD 191
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD -1,1
Résultat net	M MAD 0,9
Montant des dividendes perçus en 2014	K MAD 0

LOCASOM

Créée en 1980, Locasom est une société de location courte et longue durée des véhicules de tourisme et utilitaires, elle est aujourd'hui le leader incontesté de la location longue durée au Maroc.

A fin 2014, la société génère un résultat net de MAD 24 millions pour un chiffre d'affaires de MAD 209 millions (*vs.* M MAD 211 en 2013).

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	***LOCASOM***
Objet social	Location Longue durée
Siège social	10 rue Ali Abderrazak, 2ème étage 20 000 casablanca
Montant du capital détenu	MAD 80 809 046
Nombre d'actions détenues	784 749
% du capital détenu	97,31 %
% des droits de vote détenu	94,5 %
Chiffre d'affaires	MMAD 209
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	M MAD 28
Résultat net	M MAD 24
Montant des dividendes perçus en 2014	K MAD 0

RM Experts

RM Experts, est une filiale de BMCE Bank, créée en 2011, en charge du recouvrement des créances du Groupe.

Au terme de l'année 2014, RM Experts affiche un PNB de MAD 49 millions et un résultat net social de MAD 7,4 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**RM EXPERTS**
Siège social	**Recouvrement de Créances**
Montant du capital détenu	**20 000 000 MAD**
% du capital détenu	**100 %**
% des droits de vote détenus	**100 %**
Produit Net Bancaire social	**49 MMAD**
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	**- 1 MMAD**
Résultat net social	**7.4 MMAD**
Montant des dividendes perçus par BMCE en 2014 au titre du RN 2013	**7 000 KAMD**

BMCE Euroservices

La filiale BMCE Euroservices, créée en 2013, est un établissement de paiement européen qui a pour mission l'accélération du développement du marché des migrants en Europe. Cette filiale dispose de succursales dans chaque pays à fort potentiel.

Au terme de l'année 2014, BMCE Euroservices affiche un PNB de EUR 13,2 millions et un résultat net social de EUR 43 milles.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**BMCE EUROSERVICES**
Siège social	**Ets financier**
Montant du capital détenu	**4 831 000 MAD**
Nombre d'actions détenues	**3 768**
% du capital détenu	**78%**
% des droits de vote détenus	**100 %**
Produit Net Bancaire social	**13,2 M €uro**
Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank	**0.5 MMAD**
Résultat net social	**43 K €uro**

BMCE Bank International Holding

Plateforme Européenne du Groupe BMCE Bank qui regroupe désormais BMCE Bank International Plc (Londres & Paris) et BMCE Bank International Madrid.

Au terme de l'année 2014, BMCE Bank International Holding affiche un PNB de GBP 23.5 millions et un résultat net social de GBP 9 millions.

Données au 31 décembre 2014	
Dénomination	**BMCE BANK INTERNATIONAL**
Siège social	**Ets de crédit/étranger**
% du capital détenu	**100 %**
% des droits de vote détenus	**100 %**
Produit Net Bancaire social	**23, 5 M GBP**

✦ **Contribution au résultat net part du Groupe BMCE Bank**	**125, 5 M MAD**
✦ **Résultat net social**	**9 M GBP**

3. Relations entre BMCE Bank et ses filiales

3.1 Prêts octroyés aux filiales de BMCE Bank

Les prêts accordés aux filiales sont consentis à des conditions variables selon le type de prêts. A fin Décembre 2014, le total des engagements nets de BMCE Bank envers les différentes filiales se présente comme suit :

Filiales	Encours à fin décembre 2014 - KMAD
BMCE Capital Bourse	1 654
BMCE Capital Gestion	0
BMCE Capital	155
BMCE BANK International UK PLC	1 811 357
DOCUPRINT	46 558
MAGHREBAIL	5 385 287
MAROC FACTORING	1 764 190
SALAFIN	431 398
Total Engagements sur les filiales	**9 440 599**
En % des engagements de BMCE Bank[18]	**7,95%**

Source : BMCE Bank

Au 31 Décembre 2014 l'encours des engagements de BMCE Bank envers ses filiales s'élève à environ MAD 9.4 milliards, correspondant à 7,95% du total des engagements de la Banque au titre de la même année.

Les entités contrôlées par le Groupe Finance.Com entretiennent des relations bancaires durables avec la Banque. En effet, dans le cadre de ses activités courantes, BMCE Bank octroie des crédits et offre des services à ces entités à des conditions normales applicables à la clientèle.

Au 31 Mars 2015, le montant des engagements de la Banque envers les entités du Groupe Finance.Com, s'élève à MAD 13,5 milliards dont les filiales spécialisées du Groupe BMCE Bank.

3.2 Relations entre BMCE BANK et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre la BMCE BANK et ses filiales se présentent comme suit :

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2014

[18] En référence au total des engagements bilan et hors bilan.

Contrat de prestation de services entre BMCE Bank (pour sa succursale Offshore) et BMCE CAPITAL

Conclue le 19 mai 2014, cette convention détermine les modalités de rémunération inhérente à la mission de conseil effectuée par BMCE CAPITAL auprès de BMCE Bank – Bank Offshore dans le cadre de l'opération de structuration portant sur une émission obligataire en Côte d'Ivoire dont le coupon est de 6.5 % et la maturité correspond au 26 février 2021.

La mission de conseil est rémunérée par BMCE Bank à hauteur de 10 millions de dirhams payable en une fois au plus tard le 30 juin 2014.

Cette convention a pour durée celle de la mission et s'éteint avec le paiement complet et définitif de sa rémunération.

Au titre de cette convention, BMCE Bank Offshore a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de 10.000 KMAD.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Avenant à la Convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BMCE Bank et BMCE Capital

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE Capital au titre de la gestion des activités de dépositaire de BMCE Bank.

Cet avenant n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank au titre de l'exercice 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Convention de prestations de services entre BMCE Bank – Bank Off-Shore et BMCE Capital

Conclue courant 2014, cette convention opère la modification des modalités de rémunération de BMCE Capital auprès de BMCE Banque Off-Shore au titre de missions de conseil liées à des opérations d'investissement réalisées en Afrique.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de 10.000 KMAD.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Convention de transfert de systèmes informatiques et de services entre BMCE Bank, BMCE Bank International Plc et IT International Services

Par cette convention conclue le 28 février 2014, BMCE Bank International Plc transfère à la société IT International Services, filiale de BMCE Bank sa plateforme informatique en contrepartie de prestations de services informatiques par cette dernière à son bénéfice.

Le prix correspondant à ce transfert s'élève à la somme de 2.989.438 euros.

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank au titre de l'exercice 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur de BMCE Bank International Plc ;

- Monsieur Mohammed AGOUMI Administrateur de BMCE Bank International Plc est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur d'IT International Services ;

- Monsieur Mounir CHRAIBI Directeur général délégué de BMCE Bank est également administrateur d'IT International Services.

Convention d'avance en compte courant d'associés entre BMCE Bank et BMCE IMMOBILIER (EX MABANICOM)

Par cette convention conclue le 13 février 2014, BMCE Bank accepte de mettre à la disposition de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) une avance en compte courant d'associés d'un montant global net de 38.000.000 dhs au taux réglementaire en vigueur soit 3.33 % au titre de l'exercice 2014.

L'avance est consentie pour une durée de un an renouvelable et son remboursement s'opèrera par affectation du produit de cession des unités immobilières acquises au moyen de ladite avance auprès de la société Pack Energy et ce au fur et à mesure de la réalisation des cessions.

Conclue pour une durée de un an renouvelable elle expire au terme du remboursement intégral de l'avance par BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) en faveur de BMCE Bank.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de 1.114 KMAD.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général délégué BMCE Bank ;

- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général délégué BMCE Bank.

Convention de collaboration entre BMCE Bank et BMCE IMMOBILIER

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

- Intermédiation immobilière à la demande et au besoin de BMCE Bank en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de BMCE Bank et du groupe BMCE ;

- Recouvrement des loyers et des créances locatives BMCE Bank et du Groupe BMCE ;

- Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de BMCE Bank et du Groupe BMCE.

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de 2. 142 KMAD.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général délégué de BMCE Bank.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BMCE CAPITAL et BMCE Bank

Conclu courant 2013 pour une durée de 5 ans, ce mandat confié par BMCE Bank en faveur de BMCE Capital a pour but de gérer la trésorerie ainsi que l'ensemble des activités de marché de la Banque et de sa succursale Tanger Offshore outre la gestion des activités de dépositaire.

Un avenant viendra fixer les modalités de la rémunération.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;

- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Contrat de services conclu entre BMCE Bank et BMCE EuroServices

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BMCE Bank versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BMCE Bank sur les clients MRE et d'autre part sur le base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BMCE Bank au Maroc.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 120.268.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BMCE Bank.

Contrat de bail commercial entre BMCE Bank et la société RM EXPERTS

Prenant effet le 1er mars 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise en location par BMCE Bank au profit de RM EXPERTS d'un plateau de bureaux situé au 3ème étage d'un immeuble situé à Casablanca Zénith n° 2 et 2 Bis Sidi Maarouf, Lotissement Taoufik objet du titre foncier n° 19.779/47. D'une superficie globale de 235 m² il fait lui-même l'objet du titre foncier n° 19.779/47.

Le loyer mensuel total hors frais de syndic et de gestion des parties communes est de KMAD 31,2.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de KMAD 374.

Personnes concernées :

- Le Président Directeur Général de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank ;

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS ;

- Monsieur M'Fadel El HALAISSI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM EXPERTS.

Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BMCE Bank et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE Euro Services - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE Bank actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil d'Administration de BMCE International SAU et également Président Directeur Général de BMCE Bank ;

- Messieurs Azzedine GUESSOUS, Mamoun BELGHITI, Mohammed BENNANI sont Administrateurs de BMCE Bank et BMCE international SAU et Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE Euroservices ;

- Monsieur Mohamed AGOUMI, Administrateur de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BMCE Bank et Administrateur de BMCE Euroservices ;

- Monsieur Omar TAZI est Administrateur Délégué de BMCE Euroservices et Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Administrateur de BMCE Euroservices et Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BMCE Euroservices et Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Mandat de Gestion conclu entre BMCE Bank et BOA – France

Conclue le 6 juin 2012 entre BMCE Bank et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE Bank, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE Bank donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE Bank ouvert sur les livres de BOA France.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed BENNANI, Président Directeur Général de BOA France est également Administrateur de BMCE Bank.

Convention de prestations de services conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE Capital par BMCE Bank au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 euros par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Licence to Assign (autorisation de céder le bail relatif aux locaux situés au "2nd floor Juxon House 100 St Paul's Church Yard, London EC4M 8BU", conclu avec Standard Life Assurance Limited) conclue entre BMCE, Standard Life Assurance Limited et BMCE Bank International Plc

Conclue en décembre 2012, cette convention a permis à BMCE Bank International Plc de transférer au profit de BMCE le bénéfice du contrat de bail relatif aux locaux susvisés.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 21.366.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Avenant au Contrat de Prêt Subordonné entre BMCE Bank et BMCE Bank International

Conclu le 25 juillet 2012, cet avenant modifie la date d'échéance du contrat initial de prêt subordonné conclu entre les Parties en mai 2010 d'un montant de 15.000.000,00 de £ en repoussant la maturité de l'Emprunt de 7 à 10 ans.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Contrat de prêt subordonné entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI) (ex MédiCapital Bank plc)

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE Bank au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de sept ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de KMAD 7.917.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Conventions entre BMCE Bank et SALAFIN

- Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et SALAFIN

Conclu en 2011 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE Bank au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de KMAD 96.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN

Conclue en 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès

invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE Bank d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de 210 KMAD.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Monsieur Mamoun BELGHITI est membre du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur de BMCE Bank ;

- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank ;

- Monsieur Amine BOUABID, Président du Directoire de Salafin, est également Administrateur de BMCE Bank.

Conventions entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)

- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE Bank et Eurafric Information (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE Bank d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE Bank devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976,6 euros au titre de la licence post agence lot 1,729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1,162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE Bank et Eurafric Information

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en

vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 au titre de :

- Prestations récurrentes : KMAD 50.609
- Maintenance : KMAD 6.971
- Projet SIBEA (immobilisations) : KMAD 36.074
- Projet non SIBEA (immobilisation) : KMAD 14.079

Personne concernée :

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur de BMCE Bank ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur des deux sociétés ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Administrateur d'EAI, sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Administrateur d'EAI, est Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BMCE Bank et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK International assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger ;
- Virements interbancaires en faveur de BMCE Bank ou de sa clientèle ;
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger ;
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de Bmce Bank, payables en France ;
- Confirmations de crédits documentaires.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE Bank International Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE Bank conclue entre BMCE Bank et BMCE CAPITAL GESTION

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE Capital Gestion via diverses entités du Réseau de BMCE Bank. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BMCE Bank est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BMCE Bank ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2014 (KMAD)
EAI	01/03/2011	Plateaux de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb RDC, du 1er au 7ème étage, parking et sous-sol Casablanca	8 489
RM Experts	01/01/2011	Plateaux de bureaux	L'immeuble Zénith N°2 et 2 Bis sis à Lotissement Taoufik rond-point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	1 095
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème ,	2 688
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Agadir Ville	32

EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m^2. TF n°36929/C. propriété dite "GAMECOUR"	Casablanca 243 Bd Mohamed V	309

Convention tripartite relative au transfert des crédits bails relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank, le preneur et MAGHREBAIL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE BANK le transfert des crédits bail sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DHS et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DHs dont 720.000 DHs correspondant à la valeur estimée du terrain.

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 848.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank ;
- Les Administrateurs de Maghrébail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateurs et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital M Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank, est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank.

Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE Bank et RM EXPERTS

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE Bank lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la

convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank.

BMCE Bank facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%. La refacturation du personnel détaché au titre de l'exercice 2014 s'est établie à KMAD 1.661.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE Bank une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ». Le montant de charge enregistrée par BMCE Bank au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 1.259.

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE Bank pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BMCE Bank s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2014, BMCE BANK a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 35.058 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 2.626.

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank ;

- Monsieur Brahim Benjelloun Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank est Administrateur de RM Expert ;

- Monsieur M'Fadel El Halaissi Directeur Général Délégué à BMCE Bank est Administrateur de RM Experts.

Convention de gestion des activités de trésorerie entre BMCE BANK et BMCE Capital

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier à BMCE CAPITAL, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligataire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la banque et de sa succursale à Tanger, Tanger Off Shore « TOS ».

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE CAPITAL, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE CAPITAL perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à 100 millions de dirhams du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de la Banque ;

- La rémunération de BMCE CAPITAL ne peut être inférieure à 10 millions de dirhams, ni supérieure à 20 millions de dirhams pour chaque période de gestion de douze mois.

Au titre de l'exercice 2014, la rémunération de BMCE CAPITAL s'établit à KMAD 20.640.

Le montant de la refacturation des charges constatées au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 56.760.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BMCE Bank est également Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel El HALAISSI Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Convention de mise en place d'une plate-forme de gestion de recouvrement des dossiers entre SALAFIN et BMCE Bank (avenant)

Conclue le 15 septembre 2008 puis modifiée le 5 juin 2009, cette convention a pour objet la mise en place et la gestion d'une plate-forme de recouvrement par SALAFIN dans le but de traiter les créances en anomalie de 1er niveau des clients SALAFIN et de la clientèle de masse de BMCE BANK.

L'avenant a pour objet de convenir de modalités de dérogation au contrat principal en prévoyant la prise en charge à titre exceptionnel par BMCE BANK de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.

Modalités de rémunération : les pourcentages sur les montants recouvrés facturés par SALAFIN à BMCE BANK vont de 5 % à 6 % des montants recouvrés avec un minimum au regard de ces derniers fixé de 60 à 540 dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 7.414.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Mamoun BELGHITI est membre du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur de BMCE Bank ;
- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank ;
- Monsieur Amine BOUABID, Président du Directoire de Salafin, est également Administrateur de BMCE Bank.

Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE Bank et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance…).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 1.114.

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;
- Monsieur Mamoun BELGHITI est membre du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur de BMCE Bank ;
- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank ;
- Monsieur Amine BOUABID, Président du Directoire de Salafin, est également Administrateur de BMCE Bank.

Convention entre BMCE Bank et MAGHREBAIL

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE BANK.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE BANK des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire ;
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE BANK ;
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage ;
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE BANK au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE BANK (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de KMAD 2.616.

Personnes concernées :

- Le Président de Maghrébail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank ;

- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrébail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur général et Administrateurs et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention de partenariat entre BMCE Bank et BUDGET LOCASOM

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE BANK du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE BANK.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE BANK s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...) ;

- BMCE BANK perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank et Monsieur Azzedine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Contrat de bail commercial entre BMCE BANK et GNS Technologies

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BMCE Bank au profit de GNS Technologies d'un plateau de bureaux situé au 2ème étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KMAD 16,6 pour la première année, KMAD 19,3 pour la deuxième année et KMAD 22 pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de KMAD 256.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE Bank et la société GNS TECHNOLOGIES SA

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE Bank en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE Bank et la société Global Network Systems (GNS)

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE Bank devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

BMCE Bank règle chaque année au Prestataire 5.500.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Un deuxième avenant conclu le 30.12.2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE Bank au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 2.838.

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BMCE Bank ;

- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et EURAFRIC GED Services SAS

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dés obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank confie à Eurafric GED Services des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 dhs HT par page numérisée, 0.68 dhs HT par document vidéo-codé, 5 dhs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 dhs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 une charge globale de KMAD 1.020.

Personne concernée :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est membre du Conseil de Direction d'EURAFRIC GED Services et Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

Convention cadre d'assistance technique entre BMCE Bank et AFH Services

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE Bank fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1200 euros HT par jour homme.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2014 un produit global de KMAD 1.462.

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed BENNANI Président Directeur Général du Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank ;

- Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de BMCE Bank est également Administrateur d'AFH Services.

Convention d'avance en compte courant conclue entre BMCE Bank et la société Hanouty

Conclue le 28 novembre 2012 jusqu'au remboursement intégral par HANOUTY en faveur de BMCE Bank de l'avance en compte courant, cette convention prévoit la mise à disposition par cette dernière au profit de la précédente d'un apport en compte courant associés d'un montant de 14.315.273,15 dirhams moyennant un taux d'intérêt annuel au titre de l'exercice 2012 de 3,33%.
Le montant de cet apport est remboursable en trois annualités constantes, la première échéance intervenant le1er décembre 2013.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la banque arrêtés au 31 décembre 2014.

Personnes concernées:

- M. Zouheir BENSAID est Administrateur des deux sociétés.

IV. SECTEUR D'ACTIVITE

1. Cadre réglementaire

Les établissements bancaires sont placés sous la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances, lesquels agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Epargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé sa réforme dès 1993 avec la refonte de la loi bancaire visant la libéralisation et la modernisation de celui-ci. En effet, la loi bancaire 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et qui a été promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Cette nouvelle loi confère plus d'autonomie à Bank Al Maghrib en matière de politiques monétaire et de change, renforçant ainsi son rôle de supervision et de contrôle. De ce fait, selon ce texte, le Gouverneur de BAM fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels.

Par ailleurs, la nouvelle loi bancaire a instauré de nouveaux principes largement inspirés des recommandations de Bâle II auxquels ont du se conformer les banques privées dès fin 2007. Outre ce chantier, le secteur a été marqué par l'engagement de travaux pour préparer la migration des banques vers les nouvelles normes comptables internationales IAS/IFRS, obligatoires à partir de 2008.

S'agissant de Bâle III, La Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	≥ 12%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actifs disponibles réalisables à CT et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à CT et les engagements par signature donnés.	≥ 100%
Ratio de divisions des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	≤ 20%

Réserve monétaire	Fonds dont la banque dispose auprès de BAM, sous forme de comptes gelés et équivalents en moyenne mensuelle à 2% de ses dépôts à vue.	= 2%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories, selon leur degré de risque : - créances pré-douteuses ; - créances douteuses ; - créances compromises. Les provisions doivent être constituées selon la classe de risque et déduction faite des garanties détenues et des agios réservés.	 ≥ 20% ≥ 50% ≥ 100%

2. Activité du secteur bancaire entre 2008 et 2014

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

En 2014, le secteur compte 19[19] banques, réparties en quatre catégories :

- Les **banques de dépôts classiques**, à savoir Attijariwafa Bank, BMCE Bank, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc ;
- Le **Crédit Populaire Marocain**, constitué de la BCP et de onze Banques Populaires Régionales ;
- Les **ex-Organismes Financiers Spécialisés**, à savoir le CAM et le CIH ;
- Et, les **autres banques**, telles que Citibank, Bank Al Amal, le Fonds d'Equipement Communal, MédiaFinance & Casablanca Finance Markets, AL BARID BANK.

Par ailleurs, les banques étrangères sont largement présentes dans le tour de table des banques privées. En tête, BNP Paribas, Société Générale France et Crédit Agricole SA détiennent au 31 décembre 2014 respectivement la majorité du capital de la BMCI, de la SGMB et de CDM avec des parts de 66,74%, de 56,94% et de 78,56%. Par ailleurs, Grupo Santander est actionnaire dans Attijariwafa Bank à hauteur de 5,26% à travers Santusa Holding ; tandis que le Groupe CM-CIC détient, à travers sa holding la Banque Fédérative du Crédit Mutuel -BFCM-, 26,21% du capital de BMCE Bank.

Les principaux faits ayant marqué le secteur bancaire depuis 2008 se profilent comme suit :

- Le renforcement, en mars 2008, de la participation du CIC dans le capital de BMCE Bank à 15% ;
- Le rachat de 51% du capital de la Banque Internationale pour le Mali -BIM- par le consortium Attijariwafa Bank, SNI et ONA en juillet 2008 ;

[19] Pour l'année 2014, les chiffres sont estimés car les données définitives ne sont pas encore disponibles.

- La prise de participation en juillet 2008 par BMCE Bank de 7,5% supplémentaires dans BOA portant la part dans le capital de cette dernière à 42,5% ;
- L'acquisition en novembre 2008 par Attijariwafa Bank de 5 banques africaines auprès du Crédit Agricole France pour un montant global de MAD 2,8 milliards. Parallèlement, Attijariwafa Bank a procédé à la cession pour le compte du groupe français Crédit Agricole de 24% du capital du Crédit Du Maroc détenus par Wafa Assurance et de 15% du capital de Wafasalaf ;
- Le transfert par le CIC de sa participation dans BMCE Bank au profit de son actionnaire majoritaire, la BFCM le 30 décembre 2008 ;
- Le renforcement de la participation de la BFCM dans BMCE Bank à 19,94% en février 2009 ;
- L'acquisition en mars 2010 par la BCP des participations de BANK AL MAGHRIB dans 3 banques internationales (8,26% de la BRITISH ARAB COMMERCIAL BANK –BACB-, 4,99% de l'UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES –UBAF- et 4,66% de l'ARAB ITALIAN BANK) ;
- La prise de participation conjointe par ATTIJARIWAFA BANK et le GROUPE BANQUE POPULAIRE en mars 2010 de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, filiale du Groupe BNP Paribas ;
- Opération de fusion-absorption de la BPR Casa par la BCP en octobre 2010 ;
- Le rachat de 8% de BMCE Bank par la CDG courant mars 2010, soit près de 12,7 millions d'actions au prix unitaire de MAD 267 ;
- L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au CIC pour un montant de MAD 2,5 milliards en octobre 2010 ;
- L'augmentation de capital de BMCE Bank réservée au personnel du Groupe pour un montant de MAD 500 millions en décembre 2010 ;
- La cession de 20% des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire en mai 2011 ;
- Cession en août 2011 de 4,6% du capital de BMCE Bank détenu par Caja de Ahorros del Mediterraneo -CAM- au profit du Groupe FinanceCom ;
- L'augmentation de capital de 5% réservée au personnel du CPM en date du12 Août 2011;
- L'augmentation de capital de 10% réservée à des institutionnels sélectionnés en date du 15 Août 2011 ;
- L'augmentation de capital par apport en numéraire opérée en novembre 2011 par le CIH pour M MAD 961,7 ;
- Prise de participation complémentaire par ATTIJARIWAFA BANK de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100% ;
- L'augmentation de capital d'ATTIJARIWAFA BANK réservée aux salariés pour MAD 3,1 Md en avril 2012 ;

- L'augmentation de capital de la BCP réservée à BPCE Maroc en mai 2012 pour MAD 1,7 Md ;
- Prise de contrôle en juin 2012 par la BCP du capital d'ATLANTIC FINANCIAL GROUP ;
- L'augmentation de capital de la BCP réservée à la SFI en septembre 2012 pour un montant de MAD 1,7 Md ;
- La cession par l'Etat en octobre 2012 de 10% du capital de la BCP au profit des BPR ;
- L'augmentation de capital en numéraire de MAD 1,5 milliards réservée aux actionnaires de référence de BMCE BANK en Novembre 2012 ;
- Montée dans le capital de BOA par BMCE BANK à hauteur de 72,63% en décembre 2013 ;
- Lancement d'une opération de titrisation par le CIH en avril 2014 pour un montant de près de MAD 1,2 Md ;
- Changement d'identité visuelle du CIH et de dénomination pour devenir CIH BANK en avril 2014 ;
- Désengagement de l'Etat du capital de la BCP au profit des BPR en avril 2014 ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonnée en juillet 2014 par BMCE BANK pour un montant de MAD 1 Md ;
- Augmentation de capital par apport en nature par BMCI au titre de la fusion-absorption de BMCI Crédit Conso pour M MAD 324,9 en juillet 2014 ;
- Emission d'un emprunt obligataire subordonnée en décembre 2014 par ATTIJARIWAFA BANK pour un montant de MAD 1,2 Md ;
- Emission, en novembre 2014 par la BCP, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global de MAD 1 Md ;
- Visa du CDVM en date du 19/12/2014 pour un emprunt obligataire subordonné de CIH BANK d'un montant de MAD 1 Md ;
- Baisse du taux directeur passant de 3,0% à 2,5% (-25 *pbs* en septembre 2014 et -25 *pbs* en décembre 2014) ;
- Dépôt en février 2015 par le Ministère de l'Economie et des Finances de l'avant-projet de Loi réformant le statut de la Banque Centrale.

3. Présentation des principaux agrégats :

3.1 Evolution des ressources

L'évolution des dépôts des banques commerciales se présente comme suit :

En M MAD	2012	2013	*Var.*	2014	*Var.*
Dettes envers les sociétés de financement	**702,9**	**894,5**	***27,3%***	**1 678,6**	***87,7%***
Dépôts de la clientèle	**591 790,5**	**642 888,4**	***8,6%***	**688 446,3**	***7,1%***
Comptes chèques	*253 407,2*	*271 403,0*	*7,1%*	*290 520,5*	*7,0%*
Comptes courants	*99 834,9*	*103 029,0*	*3,2%*	*111 674,2*	*8,4%*
Comptes d'épargne	*81 230,0*	*107 956,4*	*32,9%*	*116 451,8*	*7,9%*
Dépôts à terme	*132 120,2*	*135 721,9*	*2,7%*	*134 702,0*	*-0,8%*
Autres dépôts et comptes créditeurs	*25 198,3*	*24 778,1*	*-1,7%*	*35 097,8*	*41,6%*
Emprunts Financiers Extérieurs	**381,0**	**361,9**	***-5,0%***	**2 330,2**	***6,4x***
Titres de créances émis	**51 879,6**	**51 212,2**	***-1,3%***	**46 707,1**	***-8,8%***
Total Ressources	**644 753,9**	**695 356,9**	***7,8%***	**739 162,2**	***6,3%***

Source : GPBM

A l'issue de l'année 2012, ces ressources se fixent à MAD 644 753,9 millions, en augmentation de 1,8% comparativement au 31/12/2011.

Les dépôts de la clientèle collectés par les banques commerciales se hissent de 1,7% à MAD 591 790,6 millions. Cette évolution recouvre la hausse de 4,4% à MAD 253 407,2 millions des comptes chèques et de 7,7% à MAD 81 230,0 millions des comptes d'épargne.

Au terme de l'année 2013, le total des ressources s'établit à MAD 695 356,9 millions, en hausse de 7,8% comparativement au 31/12/2012.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle par les banques commerciales atteignent MAD 642 888,4 millions, soit près de 92,5% de l'ensemble des ressources. Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent un encours de MAD 374 432 millions en 2013, affichent la plus forte contribution avec 58,2% des ressources collectées auprès de la clientèle.

Au 31 décembre 2014, le total des dépôts ressort à MAD 739 162,2 millions, soit une augmentation de 6,3% par rapport à fin 2013, intégrant des dépôts de la clientèle collectés par les banques commerciales qui se renforcent de 7,1% à MAD 688 446,3 millions.

Cette évolution est principalement imputable à la hausse de 7% à MAD 290 520,5 millions des comptes chèques (42,2% de l'encours), de 8,4% des comptes courants à MAD 111 674,2 millions (16,2%) et de 7,9% des comptes d'épargne à MAD 116 451,8 millions (16,9% du total des dépôts de la clientèle).

La structure des ressources des banques commerciales laisse apparaître une prépondérance des dépôts de la clientèle qui en polarisent 91,8% en 2012, 92,5% en 2013 et 93,1% en 2014.

Structure des dépôts de la clientèle à fin 2014

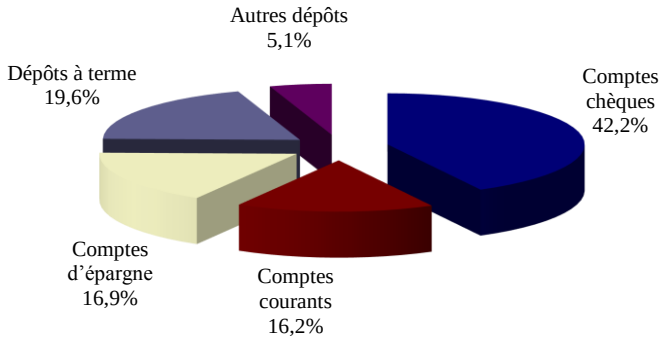

Source : GPBM

Dépôts des principales banques commerciales

A fin 2014, six établissements concentrent près de 92,6% des ressources collectées par les banques commerciales auprès de la clientèle. La ventilation des dépôts se présente comme suit :

Année 2014 (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Dettes envers les établissements de crédit	185,3	738,8	556,3	15,1	41,4	127,0
Dépôts de la clientèle	189 896,2	206 606,1	106 155,5	42 953,0	36 821,3	54 991,0
Emprunts financiers extérieurs	0,1	2 078,6	0,3	-	-	-
Titres de créances émis	9 103,2	-	13 441,4	5 643,0	3 864,3	6 577,0
Total Ressources	**199 184,7**	**209 423,4**	**120 153,5**	**48 611,1**	**40 727,0**	**61 695,0**

Source : GPBM

En terme de dépôts, BCP détient une part de marché de 30,0%, suivie par Attijariwafa Bank qui en capte 27,6%. Pour sa part, BMCE BANK polarise 15,4 % du total des dépôts au terme de l'année 2014.

Part de marché dépôts de la clientèle à fin 2014

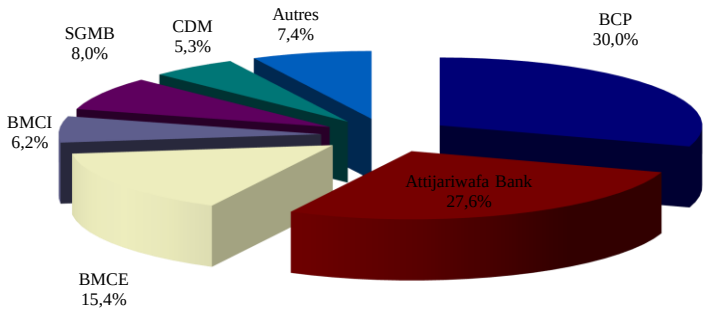

Source : GPBM

3.2 Evolution des emplois

L'évolution des crédits à l'économie octroyés par les banques commerciales depuis 2012 est retracée à travers le tableau suivant :

En M MAD	2012	2013	*Var.*	2014	*Var.*
Créances sur les sociétés de financement	**48 762,2**	**56 027,2**	***14,9%***	**55 282,7**	***-1,3%***
Comptes ordinaires des sociétés de financement	4 609,27	5 096,63	*10,6%*	8 476,62	*66,3%*
Comptes et prêts de trésorerie à terme	9 346,95	7 426,55	*-20,5%*	6 444,44	*-13,2%*
Prêts financiers	34 616,98	43 316,27	*25,1%*	40 173,82	*-7,3%*
Créances en souffrance sur les EC nettes de provisions	*2,86*	*0,14*	*-95,1%*	*0,16*	*17,9%*
Provisions et agios réservés	186,11	187,65	*0,8%*	187,65	*0,0%*
Créances sur la clientèle	**589 054,3**	**603 958,5**	***2,5%***	**617 848,4**	***2,3%***
Crédits de trésorerie	167 908,90	155 479,97	*-7,4%*	159 557,66	*2,6%*
Crédits à l'équipement	140 220,30	143 384,90	*2,3%*	144 787,57	*1,0%*
Crédits à la consommation	36 478,40	37 688,53	*3,3%*	41 085,12	*9,0%*
Crédits immobiliers	183 175,50	191 857,14	*4,7%*	197 959,55	*3,2%*
Autres credits	32 285,10	37 662,31	*16,7%*	28 594,89	*-24,1%*
Créances en souffrance brutes	28 986,1	37 885,6	*30,7%*	45 863,6	*21,1%*
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	*9 014,35*	*14 064,67*	*56,0%*	*16 397,31*	*16,6%*
Provisions et agios réservés	*20 098,78*	24 051,20	*19,7%*	29 670,63	*23,4%*
Total credits	**637 816,5**	**659 985,7**	***3,5%***	**673 131,1**	***2,0%***

Source : GPBM

A l'issue de l'année 2012, l'ensemble des crédits distribués par les banques commerciales progresse de 5,5% à MAD 637 816,5 millions, intégrant :

- Une dépréciation de 3,4% à MAD 48 762,2 millions des créances sur les sociétés de financement consécutivement à la baisse de 33,4% à MAD 4 609,27 millions des comptes ordinaires des Sociétés Financières et de 7,4% à MAD 34 616,98 millions des prêts financiers. Ces évolutions sont compensées par la bonne tenue des comptes et prêts de trésorerie (55,5% à MAD 9 346,95 millions) ;
- Et, une augmentation de 6,3% à MAD 589 054,3 millions des créances à la clientèle (92,4% du total des crédits), essentiellement attribuable à la progression de 7,8% des crédits de trésorerie à MAD 167 908,9 millions, de 9,6% des crédits à la consommation à MAD 36 478,40 millions et de 6,6% des crédits immobiliers à MAD 183 175,5 millions, compensant la baisse de 1,6% à

MAD 140 220,3 millions des crédits à l'équipement. Pour leur part, les créances en souffrance brutes augmentent de 11,6% à MAD 28 986,1 millions conduisant à une montée du risque sur l'année.

En 2013, le total des crédits octroyés par les banques commerciales ressort en hausse de 3,5% pour se fixer à MAD 659 985,7 millions, recouvrant :

- Une amélioration de 14,9% à MAD 56 027,2 millions des créances sur les établissements de crédits suite principalement à l'augmentation de 25,1% des prêts financiers à MAD 43 316,27 millions ;
- Une appréciation de 2,5% à MAD 603 958,5 millions des créances destinées à la clientèle (91,5% du total des crédits). Cette évolution recouvre principalement la progression de 4,7% à MAD 191 857,1 millions des crédits immobiliers, de 2,3% à MAD 143 384,9 millions des crédits à l'équipement et de 16,7% à MAD 37 662,31 millions des autres crédits, permettant de compenser la régression de 7,4% à MAD 155 480 millions des crédits de trésorerie.

  La répartition par objet montre que les crédits immobiliers et les crédits à la trésorerie représentent respectivement 31,8% et 25,7% des créances sur la clientèle. Pour leur part et tirant profit d'une dynamique de la demande, les autres crédits canalisent 6,2% des créances sur la clientèle des banques commerciales ;
- Et, une augmentation de 30,7% à MAD 37 885,6 millions des créances en souffrances brutes.

Au 31 décembre 2014, le total des crédits octroyés par les banques commerciales s'améliore de 2% à MAD 673 131,1 millions, intégrant un repli de 1,3% à MAD 55 282,7 millions des créances sur les sociétés de financement et une augmentation de 2,3% à MAD 617 848,4 millions des créances sur la clientèle (91,8% du total des crédits), laquelle recouvre principalement :

- Une appréciation de 3,2% des crédits immobiliers à MAD 197 959,6 millions (32% de l'encours des crédits à la clientèle);
- Une hausse de 2,6% des crédits de trésorerie à MAD 159 557,66 millions (25,8% de l'encours des crédits à la clientèle) ;
- Une progression de 1% des crédits à l'équipement à MAD 144 787,57 millions ;
- Une augmentation de 9% des crédits à la consommation à MAD 41 085,1 millions ;
- Et, une baisse de 24,1% des autres crédits à MAD 28 594,9 millions ;
- Enfin, les créances en souffrance brutes affichent une hausse de 21,1% à MAD 45 863,6 millions à fin 2014.

Structure des crédits clientèle en 2014

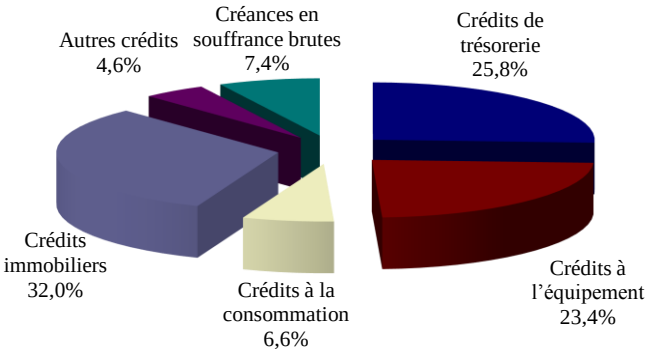

Source : GPBM

Crédits des principales banques commerciales

Du côté des emplois, les six premiers établissements bancaires s'accaparent 96,2% des crédits octroyés à la clientèle par les banques commerciales. La ventilation des engagements de ces six principaux acteurs se résument dans les tableaux suivants :

Ventilation des crédits (M MAD)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	20 882,4	15 681,2	10 546,9	2 006,7	1 953,9	4 109,0
Créances sur la clientèle	176 763,2	172 606,2	101 984,9	46 624,7	36 407,5	60 150,0
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	3 259,9	3 716,9	2 253,0	1 516,5	1 141,2	4 369,0
Total Crédits	**197 645,6**	**188 287,4**	**112 531,8**	**48 631,3**	**38 361,4**	**64 259,0**

Source : GPBM

Structure des engagements (en %)	ATW	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SGMB
Créances sur les sociétés de financement	37,8%	28,4%	19,1%	3,6%	3,5%	7,4%
Créances sur la clientèle	28,6%	27,9%	16,5%	7,5%	5,9%	9,7%
Créances en souffrance sur la clientèle nettes de provisions	*19,9%*	*22,7%*	*13,7%*	*9,2%*	*7,0%*	*26,6%*
Total Crédits	**29,4%**	**28,0%**	**16,7%**	**7,2%**	**5,7%**	**9,5%**

Source : GPBM

A l'issue de l'année 2014, Attijariwafa Bank occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 28,6%, suivie de BCP qui en polarise 27,9%. BMCE Bank en draine, quant à elle, 16,5% des crédits distribués à la clientèle.

Part de marché crédits à la clientèle à fin 2014

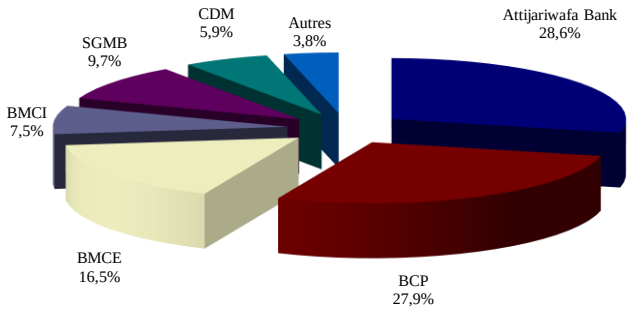

Source : GPBM

Au niveau du portefeuille des créances en souffrance, c'est la SGMB qui affiche la plus forte proportion de créances en souffrance avec une part 26,6% pour un montant de MAD 4,4 Md suivie de BCP avec 22,7% (MAD 3,7 Md), contre 19,9% pour Attijariwafa Bank (MAD 3,3 Md) et 13,7% pour BMCE Bank (MAD 2,2 Md).

3.3 Evolution des opérations de hors bilan

En M MAD	2012	2013	*Var.*	2014	*Var.*
Engagements Hors bilan donnés	**180 491,5**	**188 930,5**	***4,7%***	**187 272,6**	***-0,9%***
Engagements de financement donnés	71 478,4	74 635,8	*4,4%*	68 773,9	*-7,9%*
Engagements de garantie donnés	109 013,0	114 294,7	*4,8%*	118 498,7	*3,7%*
Engagements Hors bilan reçus	**51 496,0**	**52 180,2**	***1,3%***	**56 145,3**	***7,6%***
Engagements de financement reçus	3 380,2	2 870,4	*-15,1%*	3 480,7	*21,3%*
Engagements de garantie reçus	48 115,8	49 309,8	*2,5%*	52 664,6	*6,8%*
Engagements Hors bilan en souffrance	**1 014,7**	**966,3**	***-4,8%***	**1 169,3**	***21,0%***

Source : GPBM

Au terme de 2012, les engagements hors bilan donnés des banques commerciales progressent de 4,1% à MAD 180 491,5 millions, intégrant une augmentation de 5,2% à MAD 71 478,4 millions des engagements de financement, conjugué à une hausse de 3,4% des engagements de garantie donnés à MAD 109 013,0 millions.

Les engagements hors bilan reçus s'inscrivent, quant à eux, en quasi-stagnation (+0,3%) à MAD 51 496 millions, recouvrant une hausse de 32,6% à MAD 3 380,2 millions des engagements de financement, atténuée par le recul de 1,4% des engagements de garantie à MAD 48 115,8 millions.

De leur côté, les engagements hors bilan en souffrance augmentent, de leur côté, de 9% à MAD 1 014,7 millions à fin 2012.

A l'issue de 2013, les engagements hors bilan donnés progressent de 4,7% à MAD 188 930,5 millions par rapport à 2012. Cette performance recouvre une ascension de 4,4% des engagements de financement donnés à MAD 74 635,8 millions et de 4,8% des engagements de garantie à MAD 114 294,7 millions.

Pour leur part, les engagements hors bilan reçus affichent une légère hausse (+1,3%) à MAD 52 180,2 millions, intégrant une baisse de 15,1% à MAD 2 870,4 millions des engagements de financement, entièrement compensée par l'augmentation de 2,5% à MAD 49 309,8 millions des engagements de garantie.

Les engagements hors bilan en souffrance reculent, eux, de 4,8% à MAD 966,3 millions au terme de l'année 2013.

A fin 2014, les engagements hors bilan donnés des banques commerciales ressortent en légère baisse (-0,9%) à MAD 187 272,6 millions par rapport au 31/12/2013. Cette évolution intègre une baisse de 7,9% à MAD 68 773,9 millions des engagements de financement donnés, atténuée par la progression de 3,7% à MAD 118 498,7 millions des engagements de garantie donnés.

Les engagements hors bilan reçus affichent, de leur côté, une hausse de 7,6% à MAD 56 145,3 millions, recouvrant une hausse des engagements de financement et de garantie, de 21,3% à MAD 3 480,7 millions et de 6,8% à MAD 52 664,6 millions respectivement.

Les engagements hors bilan en souffrance ressortent, quant à eux, en ascension de 21% à MAD 1 169,3 millions au 31/12/2014.

Engagements hors bilan données des principales banques commerciales

A fin 2014, les six principaux acteurs du marché bancaire marocain canalisent 94,1% des engagements hors bilan des banques commerciales.

2014	ATW	BCP	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres	Banques Commerciales
Engagements donnés (M MAD)	54 539,9	54 294,4	15 318,1	18 354,1	22 604,0	11 149,9	11 012,3	**187 272,6**
Part de marché	**29,1%**	**29,0%**	**8,2%**	**9,8%**	**12,1%**	**6,0%**	**5,9%**	**100,0%**

Source : GPBM

Par opérateur, ATTIJARIWAFA BANK polarise 29,1% des engagements donnés du secteur, suivie de près par BCP qui en accapare 29%.

NB. Les principaux indicateurs du secteur bancaires ne sont toujours pas disponibles au moment du visa.

V. ACTIVITE DE BMCE BANK

1. Evolution des crédits

Au cours de la période sous revue, l'évolution des crédits par type de clientèle se présente comme suit :

En M MAD	2012	2013	Var.	2014	Var.
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**16 092**	**16 005**	**-0,5%**	**19 190**	**19,9%**
Créances sur la clientèle	**97 170**	**102 648**	**5,6%**	**99 394**	**-3,2%**
Crédits de trésorerie	*26 685*	*26 251*	*-1,6%*	*27 462*	*4,6%*
Crédits à la consommation	*7 123*	*7 548*	***6,0%***	*8 396*	*11,2%*
Crédits à l'équipement	*16 033*	*15 810*	***-1,4%***	*15 643*	*-1,1%*
Crédits immobiliers	*30 801*	*33 360*	***8,3%***	*34 852*	*4,5%*
Autres crédits	*14 618*	*17 135*	***17,2%***	*10 547*	*-38,4%*
créances acquises par affacturage	-	-	*NS*	-	*NS*
Intérêts courus à recevoir	*714*	*708*	*-0,8%*	*757*	*6,9%*
Créances en souffrance	*1 196*	*1 836*	*53,5%*	*1737*	*-5,4%*
Total crédits	**113 262**	**118 654**	**4,8%**	**118 584**	**-0,1%**

Evolution de la ventilation des crédits
Source : BMCE Bank – Activité agrégée

A fin 2012, l'encours des crédits s'améliore de 9,5% à MAD 113 262 millions. Cette évolution recouvre (i) une baisse de 4,7% à MAD 16 092 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés, (ii) une augmentation de 19,5% à MAD 26 685 millions des crédits de trésorerie et (iii) une croissance de 9,6% des crédits immobiliers à MAD 30 801,3 millions.

En 2013, l'encours de crédits augmente de 4,8% pour se fixer à MAD 118 654 millions. Par type de créances, les crédits immobiliers augmentent de 8,3% à MAD 33 360 millions tandis que les crédits à la consommation progressent de 6% à MAD 7 548 millions. En revanche, les crédits de trésorerie et les crédits à l'équipement reculent respectivement de 1,6% à MAD 26 251 millions et de 1,4% à MAD 15 810 millions.

Au terme de l'année 2014, l'encours des crédits ressort en quasi-stagnation (-0,06%) à MAD 118 584 millions comparativement à 2013, intégrant (i) une hausse de 19,9% à MAD 19 190 millions des créances sur les établissements de crédit et assimilés, (ii) une croissance de 4,6% à MAD 27 462 millions des crédits de trésorerie et (iii) une augmentation de 4,5% à MAD 34 852 millions des crédits immobiliers, permettant de compenser partiellement la dégradation de 38,4 % des autres crédits à MAD 10 547 millions. A noter que les crédits immobiliers et crédits de trésorerie représentent à eux seuls plus que la moitié du total crédit.

Pour leur part, les créances en souffrance s'allègent de 5,4% à MAD 1 737 millions.

Par segment de clientèle, la structure des crédits accordés à la clientèle du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

En M MAD	2012	Part %	2013	Part %	Var.	2014	Part %	Var.
Secteur public	***7 820***	***8,0%***	***5 851***	***5,7%***	***-25,2%***	***5 216***	***5,3%***	***-10,9%***
Secteur privé	***89 350***	***92,0%***	***96 797***	***94,3%***	***8,3%***	***94 178***	***94,8%***	***-2,7%***
Entreprises financières	*14 537*	*15,0%*	*18 220*	*17,8%*	*25,3%*	*12 088*	***12,2%***	***-33,7%***
Entreprises non financières	*46 089*	*47,4%*	*47 605*	*46,4%*	*3,3%*	*47 894*	***48,2%***	***0,6%***
Autre clientèle	*28 724*	*29,6%*	*30 971,41*	*30,2%*	*7,8%*	*34 196*	***34,4%***	***10,4%***
Créances sur la clientèle	**97 170**	**100,0%**	**102 648**	**100,0%**	**5,6%**	**99 394**	**100,0%**	**-3,2%**

Evolution de la structure des crédits
Source : BMCE Bank – Activité agrégée

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître un engagement plus important de la Banque vis-à-vis du secteur privé avec une moyenne de 93,7% sur la période 2012-2014. Dans le détail, BMCE Bank est essentiellement présente sur le segment des entreprises non financières avec 48,19% des crédits accordés à la clientèle en 2014 (*vs*. 46,4% une année auparavant).

2. Evolution des dépôts de la clientèle

L'évolution des dépôts de la clientèle par type de produits sur la période 2012-2014 se profile comme suit :

M MAD	2012	2013	Var.	2014	Var.
Comptes à vue créditeurs	*54 834*	*53 658*	*-2,1%*	*56 389*	*5,1%*
Comptes d'épargne	*17 611*	*18 516*	*5,1%*	*19 485*	*5,2%*
Dépôts à terme	*22 648*	*23 485*	*3,7%*	*25 249*	*7,5%*
Autres comptes créditeurs	*6 681*	*6 382*	*-4,5%*	*8 448*	*32,4%*
Intérêts courus à payer	*559*	*562*	*0,5%*	*532*	*-5,3%*
Total dépôts de la clientèle	***102 333***	***102 603***	***0,3%***	***110 102***	***7,3%***

Evolution de la ventilation des dépôts
Source : BMCE Bank – Activité agrégée

En 2012, les dépôts de la clientèle affichent une hausse de 1,5% à MAD 102 333 millions intégrant une amélioration de 11,1% des comptes à vue créditeurs à MAD 54 834 millions atténuée par le recul de 14,4% à MAD 22 648 millions des dépôts à terme.

Au terme de l'année 2013, l'encours des dépôts de la clientèle enregistre une hausse de 0,3% à MAD 102 603 millions accaparé à hauteur de 52,3% par les comptes à vue créditeurs.

A fin 2014, les dépôts de la clientèle totalisent MAD 110 102 millions (+7,31% par rapport à fin 2013) dont 51,2% sont dus aux comptes à vue créditeurs.

En M MAD	2012	Part %	2013	Part %	*Var.*	2014	Part %	*Var.*
Secteur public	**10 617**	**10,4%**	**5 927**	**5,8%**	**-44,2%**	**8 395**	**7,6%**	**41,7%**
Secteur privé	**91 716**	**89,6%**	**96 676**	**94,2%**	**5,4%**	**101 707**	**92,4%**	**5,2%**
Entreprises financières	*7 710*	*7,5%*	*6 725*	*6,6%*	*-12,8%*	*9 451*	*8,6%*	*40,5%*
Entreprises non financières	*15 145*	*14,8%*	*20 023*	*19,5%*	*32,2%*	*17 364*	*15,8%*	*-13,3%*
Autre clientèle	*68 861*	*67,3%*	*69 928*	*68,2%*	*1,6%*	*74 892*	*68,0%*	*7,1%*
Dépôts de la clientèle	**102 333**	**100,00%**	**102 603**	**100,0%**	**0,26%**	**110 102**	**100,0%**	**7,3%**

Evolution de la ventilation des dépôts
Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Le segment « Autre clientèle » demeure prépondérant dans la structure des dépôts de la clientèle, drainant à lui seul 67,8% des ressources en moyenne sur la période 2012-2014.

3. Evolution des engagements donnés par signature

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

En M MAD	2012	2013	Var.	2014	Var.
Engagements par signature en faveur de la clientèle	15 001	16 137	7,6%	12 187	-24,5%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	4 020	3 580	-10,9%	3 487	-2,6%
Autres titres à livrer	13	11	-12,5%	34	3,0x
Total engagements donnés par signature	**19 034**	**19 729**	**3,6%**	**15 708**	**-20,4%**

Evolution des engagements par signature
Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Intégrant principalement des engagements en faveur de la clientèle (77,6%), les crédits donnés par signature ressortent en baisse de 20,4% à MAD 15 708 millions à fin 2014.

4. Evolution des engagements reçus par signature

L'évolution de l'encours des engagements reçus par signature se profile comme suit :

En M MAD	2011	2012	Var .	2013	Var.	2014	Var.
Engagements par signature reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	31	31	0,0%	31	-0,7%	31	0,0%
Engagements par signature reçus d'établissements de crédit	6 546	5 398	-18,0%	5 346	-1,0%	5 880	10,0%
Autres titres à recevoir	53	16	-70,0%	189	1082,2%	158	-16,4%
Total engagements reçus par signature	**6 630**	**5 445**	**-18,0%**	**5 566**	**2,2%**	**6 070**	**9,1%**

Evolution des engagements par signature
Source : BMCE Bank – Activité agrégée

Au terme de l'année 2014, les engagements reçus par signature, essentiellement d'établissements de crédit (96,9%), augmentent de 9,1% à MAD 6 070 millions.

VI. CAPITAL HUMAIN

1. Effectif

La politique de recrutement adoptée par BMCE Bank s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

1.1. Evolution récente des effectifs de la banque

Durant les 3 derniers exercices, le personnel de la Banque a augmenté passant de 4 894 collaborateurs en 2012 à 4 921 salariés au 31 décembre 2014.

	2010	2011	2012	2013	2014
Hors Cadres	145	144	159	171	181
Cadres	2 348	2 518	2 630	2 714	2837
Gradés	2 385	2 214	2 036	1 866	1696
Employés	149	65	69	83	207
Total	**5 027**	**4 941**	**4 894**	**4 834**	**4 921**

Source : BMCE Bank

Le personnel gradé représente 34,5% de l'effectif global à fin 2014 avec 1 696 salariés. Pour leur part, les cadres sont au nombre de 2 837, établissant le taux d'encadrement[20] de la Banque à 57,7% comparé à 53,7% en 2012.

Evolution de l'effectif permanent de BMCE Bank

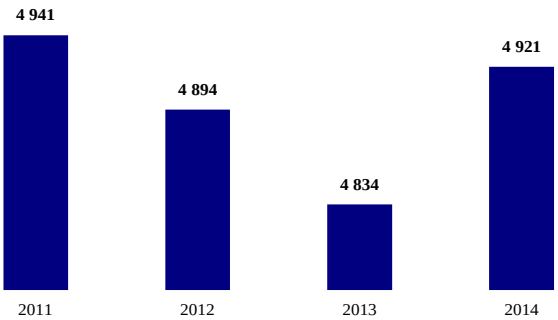

Structure hiérarchique de l'effectif à fin 2014

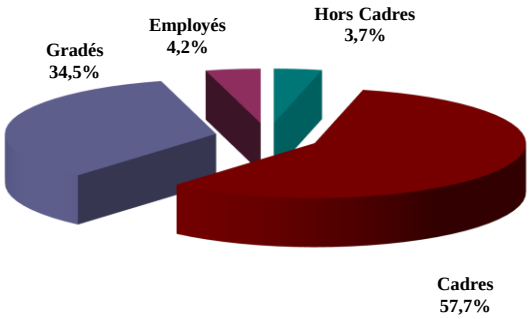

Source : BMCE Bank

Par ailleurs, la Banque fait, de plus en plus, recours à des prestataires de services externes.

[20] Nombre de cadres / Effectif

Dans ce cadre, le nombre d'opérateurs de saisie et du personnel de manutention s'est établi à 175 personnes à fin 2014.

1.2. Structure de l'effectif

A fin décembre 2014, l'effectif féminin représente 36,6% de l'effectif global de la Banque.

En terme de qualification, la proportion des collaborateurs dont le niveau de formation est supérieur ou égal à Bac+3 s'établit à 49,4% de l'effectif au 31 décembre 2014.

Répartition de l'effectif par niveau de qualification à fin 2014

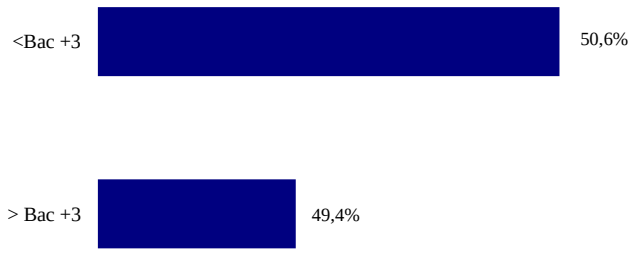

Source : BMCE Bank

Le *Turnover* moyen[21] en 2014 s'établit à 4,1%, avec 200 départs à fin décembre 2014 dénotant de la qualité du climat social au niveau de la Banque, les principaux motifs de départ étant les démissions et les retraites.

[21] Turnover moyen = (Nombre de départs de l'année N / Effectif Moyen) *100 soit = (200 / 4877) * 100 = 4.10%
dont effectif moyen = (Effectif N + Effectif N-1) / 2 = (4921 + 4834) / 2 = 4877

Par ailleurs, 58,6% du personnel de la Banque est âgé de moins de 35 ans à fin 2014.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge à fin 2014

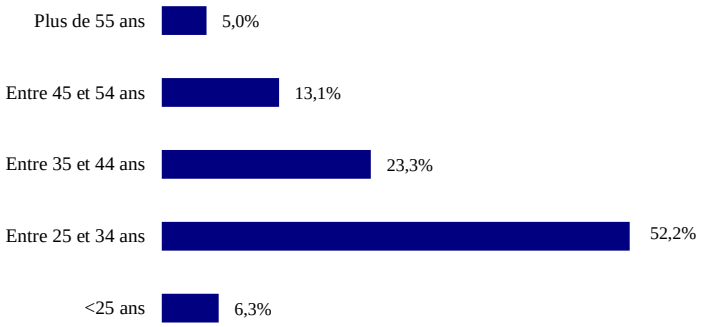

Source : BMCE Bank

L'effectif de BMCE Bank représente 40% de l'effectif du Groupe à fin décembre 2014.

2. Réseau de distribution:

	2012	2013	2014
Guichets permanents	627	635	665
DAB et GAB	665	672	702
Succursales et agences à l'étranger	1	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	28	28	29
Réseau de distribution	**694**	**701**	**732**

Source : BMCE Bank

A fin décembre 2014, la Banque dispose de 665 agences au Maroc au service de la clientèle et détient 702 distributeurs automatiques de billets.

Parmi les autres canaux de distribution l'on trouve également « Caravane Salaf ». Il s'agit d'un réseau de banques mobiles qui visitent périodiquement et régulièrement les zones sous-bancarisées au Maroc et offrent aux clients l'accès à tous les produits et services disponibles en agence.

Les clients de la Banque peuvent également accéder à leurs comptes et effectuer certaines opérations à travers BMCE Direct, la plate-forme en ligne des services bancaires.

Composition du réseau de BMCE Bank à fin 2014

	Décembre 2014
Agences Part/Pro	635
Centre d'affaires	29
Agences Corporate	1
Réseau de distribution	**665**

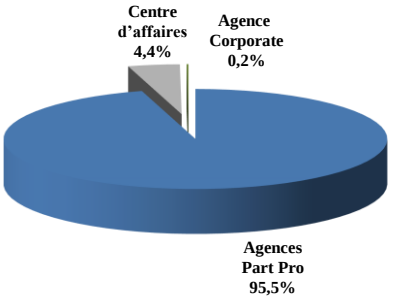

Source : BMCE Bank

3. Politique sociale

La politique sociale de BMCE Bank est mise en œuvre par le Pôle Capital Humain Groupe. Celle-ci poursuit activement sa stratégie d'amélioration et d'adaptation des compétences, de reconfiguration et de spécialisation du réseau bancaire en termes de recrutements, de formations et de mobilités internes.

La politique sociale de la Banque a trait également :

- Aux actions de formation internes et bancaires ;
- A la distribution de crédits en faveur du personnel à taux préférentiel tout en maintenant le niveau d'endettement global dans des proportions soutenables ;
- A l'octroi de primes à l'occasion d'évènements spéciaux ;
- Aux œuvres sociales telle la restauration, les centres de vacances, etc. ;
- Et, à la médecine préventive et la couverture médicale.

Notons qu'au terme de l'exercice 2014, 484 personnes ont bénéficié de prêts au logement, correspondant à une enveloppe globale de 396 Millions de dirhams. Les prêts à court terme représentent, quant à eux, durant la même période, un montant de 112 Millions de dirhams (1245 bénéficiaires).

4. Actionnariat salarié

BMCE Bank a ouvert son capital à ses salariés depuis février 2003 à travers une première OPV dédiée suivie d'une seconde ayant eu lieu en mai 2005 puis une troisième en décembre 2010. Ces opérations ont porté respectivement sur 750 000 actions (4,12% du capital), 628 841 titres (3,96% du capital), 2 500 000 actions (1,5% du capital) pour des montants globaux respectifs de MAD 300 millions, de MAD 330,1 millions et de MAD 500 millions.

Via ces offres, la Banque a permis à ses collaborateurs de développer une épargne salariale supplémentaire.

Au 31 décembre 2014, les actions détenues par le personnel à fin décembre 2014 s'établissent à 2 620 016, soit 1,46% du capital de BMCE Bank SA

VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

Dans la continuité des exercices précédents, BMCE Bank poursuit le développement de projets organisationnels, informatiques et qualité d'envergure visant une amélioration des process, une meilleure connaissance de la clientèle, un suivi rigoureux des performances permettant un pilotage optimisé, un renforcement de la gestion des risques, ou encore l'amélioration de la productivité à travers la rationalisation des structures.

1. Principaux projets organisationnels

Réseau 2016

Le programme « Réseau 2016 » a mobilisé beaucoup d'efforts, et permet aujourd'hui de tirer les premiers bénéfices de ce nouveau concept : nouvelles typologies et normes de dimensionnement en agence, horaires décalés, mutualisation des guichets, synergie part / pro pour les dirigeants ...

Le projet est déployé à 90%.

Gestion des risques et Convergence

Le plan de déploiement du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques au niveau des différentes filiales de BMCE Bank (Programme Convergence) est en cours.

Plusieurs chantiers « Risques » ont été mis en place pour l'optimisation de la gestion des risques, l'amélioration du temps de traitement des dossiers de notation, la mise en place de la base des incidents, l'automatisation du traitement des gels, le déploiement d'un outil de déclassement ….

Déploiement des Succursales de BMCE EuroServices

A l'international, le déploiement de BMCE Euroservices -BES- a été finalisé (Hors UK).

En effet, après l'Espagne, l'Italie, la Belgique et la France en 2013, les succursales Hollande et Allemagne ont été déployées au cours du 1er semestre 2014.

CAP Process

S'inscrivant dans le cadre des projets de transformation menés par BMCE Bank, CAP Process vise l'optimisation du fonctionnement des Back offices sur les grands métiers de la Banque à savoir l'octroi de crédit, le recouvrement, le commerce extérieur, les titres et la bancassurance, la compensation, la monétique et les virements.

Dans ce cadre, une entité CSM[22] crédits et garanties a été créée en vue de centraliser les activités de back office liées au traitement des crédits aux Particuliers généralisé sur tout le Réseau -et des crédits aux Entreprises- actuellement en pilote.

[22] CSM : Centre Service Métier

2. Principaux projets technologiques :

Centre de Relation Client

Dans un souci de multiplication de canaux de contacts directs et fiables auprès de la clientèle des Part/Pros et MRE, la Banque a mis en place en 2013 un Centre de Relation Client. Son objectif étant de répondre aux requêtes et attentes de la clientèle selon un périmètre fonctionnel en émission et réception d'appels.

Courant 2014, de nouvelles améliorations structurantes ont été mises en place, notamment la reconnaissance de l'appelant avec des outils de supervision, de qualification, de pilotage. Les outils de gestion des Mails ont également été mis en production. Les Appels sortants et la gestion des campagnes permanentes et ponctuelles ont été réalisés courant 2014 et sont actuellement en phase de pilote au niveau du CRC[23].

Poste Agence

L'exercice 2014 a vu la finalisation du déploiement et l'amélioration de la production au sein du réseau des centres d'affaires et des agences part/pro du premier lot du Poste Agence relatif aux opérations de caisse, traitement des valeurs, centralisation du solde, blocages et oppositions sur l'ensemble des Régions.

De même, le lot 2 du projet a démarré en 2014. L'objectif de ce lot est la centralisation et la refonte des modules DAT, Bon de Caisse, Change manuel, gestion des remises chèque/LCN, gestion du risque tiré, gestion du compte, cautions Maroc, arrière guichet, et les virements reçus.

Nouveau logiciel de gestion des achats

Depuis Avril 2014, la gestion des achats au sein de BMCE Bank est désormais automatisée via des outils qui permettent la dématérialisation et la sécurisation des processus de gestion des commandes et de règlement des factures, ainsi que le pilotage des délais de validation et du suivi rapproché des budgets.

Sécurisation des Transactions de E-Commerce

En termes d'activité monétique, la mise en place d'une solution d'authentification forte pour les transactions e-commerce est opérationnelle dès le premier trimestre 2014.

L'adoption de cette solution, conforme aux normes internationales en la matière (*Verified By* Visa et Mastercard Secure Code) permet de sécuriser les transactions effectuées sur internet, via la transmission aux clients d'un code de sécurité dynamique par transaction.

[23] CRC : Centre Relations Clients

3. Principaux projets réglementaires

Notation Interne

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des risques, la Banque a veillé à l'accélération du projet « Notations Internes Hors Retail » avec la finalisation des modèles de notation des contreparties, de notation des transactions ainsi que des macro-processus nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de la notation.

Ainsi, BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne aujourd'hui généralisé à l'ensemble du réseau « Entreprise » et agences mixtes. Cependant, la notation des dossiers « Entreprises » est en cours par l'ensemble des centres d'affaires et l'entité Corporate.

L'outil de notation interne a également été déployé chez les filiales Maghrebail et Maroc Factoring pour les clients partagés et est en cours d'implémentation pour le client non partagés.

Protection des Consommateurs

Dans le sillage de la nouvelle loi de protection des consommateurs promulguée en avril 2011, plusieurs droits ont été renforcés visant à assurer l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits et services, garantir la protection du consommateur quant aux clauses contenues dans les contrats de consommation et fixer les garanties légales et contractuelles des défauts du produit vendu ou du service après-vente.

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de sa stratégie de développement, les investissements déployés par BMCE BANK en moyens généraux, sécurité, communication financière et moyens informatiques se profilent comme suit :

En M MAD	*2012*	*Var.*	*2013(*)*	*Var.*	*2014*	*Var.*
Investissements	**452,3**	***-35,8%***	**642**	***41,9%***	**490**	***-23,7%***
Dont						
Moyens Généraux	*172,2*	*-57,2%*	*411,3*	*138,9%*	326,8	***-20,5%***
Sécurité	*1,9*	*-54,8%*	*2,7*	*42,1%*	2,2	***-18,5%***
Communication	*1,2*		*1*	*-16,7%*	1	-
Informatique	*270,5*	*-6,5%*	*206*	*-23,8%*	159	***-22,8%***
S.T.B[24]	*2,5*		*0,7*	*-72,0%*	-	***NS***
Autres entités			20		*1*	***-95,0%***

(y compris les avances, hors les dations en paiement).*

NB : *Y compris les dotations en paiement et les acquisitions par leasing concernant essentiellement les locaux et le matériel roulant*

Source : BMCE Bank - Comptes sociaux-

[24] **S.T.B : Services des Traitements Bancaires.**

A fin 2011, les investissements mobilisés par BMCE BANK ressortent à M MAD 704 en hausse de 7,7%, intégrant une enveloppe d'investissement en moyens généraux de M MAD 402, en progression de 6% et en informatique de M MAD 289,4, en amélioration de 20,4%.

A fin 2012, les investissements mobilisés par BMCE BANK se contractent de 35,8% à M MAD 452,3, compte tenu de la baisse de 57,2% de l'enveloppe d'investissement en moyens généraux à M MAD 172,2, et de 6,5% à M MAD 270,5 des achats informatiques.

En 2013, reprise des investissements de 41,9% à M MAD 642, compte tenu du bond de 138,9% à M MAD 411,3 des investissements en moyens généraux, ayant compensé la contraction de 23,8% des acquisitions informatiques à M MAD 206.

A fin 2011, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Les souscriptions aux augmentations de capital de BOA Group (M MAD 306,5) pour une quote-part de 59,39%, de Mutandis (M MAD 13,4), de La Foncière Emergence (M MAD 2,4), de GNS (M MAD 2,3) et d'Experian Maroc (M MAD 2,1) ;
- Les montées en deux temps dans Locasom à 100% (M MAD 120,1) et dans BMCE Assurances à 100% (M MAD 1,6) ;
- Les souscriptions au capital des nouvelles participations : INMAA (M MAD 3), Maroc Télécommerce (M MAD 1,6) et Portnet (M MAD 45) ;
- L'acquisition de Littoral Invest (M MAD 450) ;
- Le remboursement anticipé des ORA (Obligations Remboursables en Actions) de Risma en actions (60 316 actions nouvelles) pour un montant de M MAD 12,3 ;
- Et le remboursement du CCA de Maghrebail (M MAD 2,5).

Il est à relever que, dans le cadre du programme de rachat de SALAFIN, BMCE Bank a acquis également 4 000 actions de celle-ci durant l'année 2011 pour un montant de 2,6 millions.

A fin 2011, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 928 millions contre MAD 562 millions une année auparavant et MAD 819 millions en 2009.

A fin 2012, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Les souscriptions aux augmentations de capital de BOA Group (MAD 347,1 millions) pour une quote-part de 65%, BMCE International Madrid (MAD 118,7 millions), BMCE Bank International (MAD 111 millions), Foncière Emergence (MAD 7,2 millions) et INMAA (MAD 2,3 millions) ;
- Les cessions des titres de participations pour une valeur brute comptable de MAD 2,4 millions :
  - Cession de 33 actions BOA Group (MAD 199 milliers) ;

- La cession de MASTERCARD (MAD 950 milliers) et VISA (attribution gratuite sans impact sur la VBC) ;
- La cession de CAP EVAL (MAD 1,3 millions).

- Par ailleurs, les CCA ont connu l'évolution suivante : libération des CCA de Hanouty (MAD 14,3 millions), de RISMA (MAD 5,2 millions) et Magshore (MAD 872,5 milliers) et abandon de celui de CAP EVAL (MAD 1 millions).

- Il est à noter que suite à l'opération de fusion-absorption de Casablanca Finance Markets par CFG Groupe, BMCE Bank devient actionnaire dans CFG Groupe à hauteur de 9,87% du capital.

A fin 2012, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 678 millions contre MAD 928 millions une année auparavant et MAD 562 millions en 2010.

A fin 2013, BMCE Bank a réalisé les opérations suivantes:

- Souscription à l'augmentation de capital de BOA Group (MAD 407 millions) et rachat des minoritaires (MAD 204 millions) pour une quote-part de (72,63%) ;
- Souscriptions aux augmentations de capital de BMCE International Holdings BIH (MAD 561 millions) suite à l'acquisition de BBI Madrid, BMCE EuroServices (MAD 42 millions), Tanger Free Zone (MAD 15 millions), Docuprint (MAD 15 millions) et Foncière Emergence (MAD 2,4 millions) ;
- Création de IT International Services « ITIS » (352 KDH)
- Acquisition de titres Mutandis (MAD 42 millions) et souscription au capital d'Amethis (MAD 15 millions)
- Les cessions des titres de participations:
  - Cession de Risma (Impact positif de MAD 14 millions) ;
  - La cession de BBI Madrid au profit de BMCE International Holdings (BIH) et ce, pour un montant de 50 MEUR (MAD 561 millions),
- Remboursement du compte courant d'associé de BMCE Capital (MAD 33,3 millions).

A fin 2013, les acquisitions nettes des cessions se fixent à MAD 827 millions (O'Group Tower n'est pas classé en portefeuille des participations pour le moment) contre MAD 754 millions une année auparavant.

En 2014, la baisse du montant des investissements s'explique essentiellement par une transaction exceptionnelle liée à une vente à réméré opérée en 2013 pour un montant de MAD 157 millions. Retraité de cette vente à réméré, l'évolution des investissements serait de +1%.

Par ailleurs, la baisse des investissements en informatique de MAD 47 millions s'explique principalement par un quasi-achèvement en 2014 de certains chantier informatiques (GRC & post-agence) entamés depuis 2011 justifiant un niveau de frais d'investissement élevé au titre des années précédentes.

Les principales opérations stratégiques de BMCE bank en 2014 sont :

- Programme de Convergence : projet visant le renforcement du dispositif de maitrise des risques et de contrôle interne à l'échelle Groupe.
- Montée dans le capital de BOA à hauteur de 72,6%.
- Extension du réseau Bank Of Africa : Ouverture d'une filiale au Togo et d'un Bureau de représentation en Ethiopie.
- Restructuration de la plateforme européenne sous l'ombrelle de BMCE International Holding regroupant désormais les deux filiales européennes BMCE Bank International Londres et BMCE Bank International Madrid.
- Création de BMCE EuroServices, filiale qui propose aux MRE une gamme de solutions de transfert vers le Maroc.
- Ouverture d'un bureau de représentation à Montréal au Canada, en partenariat avec le mouvement Des Jardins, 1er groupe financier coopératif au Canada et 5ème à Montréal.

PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DE BMCE BANK - COMPTES CONSOLIDES IFRS 2012- 2014

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation du Groupe[25] BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	65,02%	65,02%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

[25] Cf. notes annexes sur les états financiers consolidés IFRS

Au 31 décembre 2013, le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

Au 31 Décembre 2014, le périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank se présente comme suit :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,70%	72,70%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

Source : BMCE Bank

1. **Variations du périmètre de consolidation sur la période 2012-2014 :**

Entre décembre 2012 et décembre 2013, les variations du périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank concernent :

- L'entrée dans le périmètre du groupe de BMCE EUROSERVICES, filiale créée par la banque en 2013 entièrement dédiée à la clientèle MRE en Europe.

- Le regroupement des entités BBI UK et BMCE Madrid en une seule entité BMCE INTERNATIONAL HOLDING qui, désormais, sera la plateforme rassemblant toutes les activités européennes du groupe.

Entre décembre 2013 et décembre 2014, les seules variations du périmètre de consolidation du Groupe BMCE Bank concernent :

- Des acquisitions complémentaires au niveau de BOA Group et SALAFIN ainsi que la sortie du périmètre de HANOUTY.

2. Contribution des filiales au PNB et RNPG au 31 décembre 2014 (en milliers de dirhams) :

	Capital social (en K MAD)		% Contrôle		Méthode de conso	Contribution au PNB Consolidé IFRS (K MAD)		Contribution au RNPG IFRS (K MAD)	
K MAD	**31/12/13**	**31/12/14**	**31/12/13**	**31/12/14**		**31/12/13**	**31/12/14**	**31/12/13**	**31/12/14**
Maroc Factoring	45 000	45 000	100%	100%	IG	86 755	133 122	18 951	25 122
Salafin	239 450	239 450	74,48%	74,76%	«	218 339	228 315	67 407	77 523
Maghrebail	102 532	102 532	51 %	51 %	«	306 951	382 386	26 863	41 320
BMCE Euroservices	K EUR 4 831	K EUR 4 831	100%	100%	«	424	23 223	2 020	479
BMCE Capital	100 000	100 000	100%	100%	«	90 540	213 325	24 275	56 748
BMCE Capital Bourse	10 000	10 000	100%	100%	«	20 407	19 865	215	422
BMCE Capital Gestion	5 000	25 000	100%	100%	«	106 322	118 488	41 938	49 423
La Congolaise des Banques	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	25%	25%	«	356 444	325 210	19 726	32 906
BOA	FCFA 52 936 Md	FCFA 52 936 Md	72,63%	72,70%	«	3 792 672	4 611 934	438 043	437 522
BMCE International Holding	KGBP 144 839	KGBP 144 839	100 %	100 %	«	405 630	343 215	67 682	125 542
LOCASOM	83 043	83 043	97,31%	100%	«	158 965	158 698	16 655	27 669
RM EXPERT	20 000	20 000	100%	100%	«	-144	-122	664	-977
EURAFRIC	10 000	10 000	41%	41%	MEE			-1 110	-1 145
ACMAR	50 000	50 000	20%	20%	MEE			5 962	2 496
HANOUTY	16 768	-	45,55%	-	MEE			-954	-
CID	40 000	40 000	38,85 %	38,85%	MEE			14 880	24 902
BDM	FCFA 10 Md	FCFA 10 Md	27,38%	27,38%	MEE			46 524	51 025
BMCE Bank TOS	4 076	4 521	100%	100%	IG	102 206	216 240	95 479	177 290

Source : BMCE BANK -comptes consolidés IFRS-

II. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS

1. Comptes de résultats consolidés IFRS

Les comptes de résultat du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2014 se présentent comme suit :

K MAD	2012^{R}	2013	Var.	2014	Var.
Intérêts et produits assimilés	*10 822 706*	*11 446 765*	*5,8%*	*12 701 901*	*11,0%*
Intérêts et charges assimilés	*-4 579 824*	*-4 801 885*	*4,8%*	*-4 959 094*	*3,3%*
MARGE D'INTERÊT	**6 242 882**	**6 644 880**	***6,4%***	**7 742 807**	***16,5%***
Commissions perçues	*1 846 607*	*2 206 721*	*19,5%*	*2 247 263*	*1,8%*
commissions servies	*-320 911*	*-459 319*	*43,1%*	*-333 395*	*-27,4%*
MARGE SUR COMMISSIONS	**1 525 696**	**1 747 402**	***14,5%***	**1 913 868**	***9,5%***
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	*651 021*	*798 364*	*22,6%*	*1 093 341*	*36,9%*
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	*150 157*	*162 635*	*8,3%*	*100 886*	*-38,0%*
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	**801 178**	**960 999**	***19,9%***	**1 194 227**	***24,3%***
Produits des autres activités	*781 350*	*896 079*	*14,7%*	*1 022 668*	*14,1%*
Charges des autres activités	*-333 330*	*-358 334*	*7,5%*	*-376 343*	*5,0%*
PRODUIT NET BANCAIRE	**9 017 776**	**9 891 026**	***9,7%***	**11 497 227**	***16,2%***
Charges générales d'exploitation	*-4 862 579*	*-5 300 375*	*9,0%*	*-5 827 763*	*10,0%*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	*-573 940*	*-654 657*	*14,1%*	*-666 100*	*1,7%*
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**3 581 257**	**3 935 994**	***9,9%***	**5 003 364**	***27,1%***
Coût du risque	*-1 107 613*	*-1 295 268*	*16,9%*	*-1 778 322*	*37,3%*
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 473 644**	**2 640 726**	***6,8%***	**3 225 042**	***22,1%***
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	*65 770*	*69 089*	*5,0%*	*81 621*	*18,1%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	*-390 484*	*12 207*	*NS*	*17 306*	*41,8%*
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
RESULTAT AVANT IMPÖTS	**2 148 930**	**2 722 022**	***26,7%***	**3 323 969**	***22,1%***
Impôt sur les bénéfices	*-570 737*	*-841 419*	*47,4%*	*-631 790*	*-24,9%*
RESULTAT NET	**1 578 193**	**1 880 603**	***19,2%***	**2 692 179**	***43,2%***
Résultat hors groupe	*656 309*	*649 807*	*-1,0%*	*748 315*	*15,2%*
RESULTAT NET PART DU GROUPE	***921 885***	**1 230 796**	***33,5%***	**1 943 864**	***57,9%***

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

R : Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite a l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont : les charges générales d'exploitation pour M MAD -2 et les impôts sur le résultat pour M MAD 0,7.

2. Produit Net Bancaire

L'évolution du PNB du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

K MAD	*2012*	*2013*	*Var.*	*2014*	*Var.*
Intérêts et produits assimilés	*10 822 706*	*11 446 765*	*5,8%*	*12 701 901*	*11,0%*
Intérêts et charges assimilés	*-4 579 824*	*-4 801 885*	*4,8%*	*-4 959 094*	*3,3%*
MARGE D'INTERÊT	**6 242 882**	**6 644 880**	***6,4%***	**7 742 807**	***16,5%***
Commissions perçues	*1 846 607*	*2 206 721*	*19,5%*	*2 247 263*	*1,8%*
commissions servies	*-320 911*	*-459 319*	*43,1%*	*-333 395*	*-27,4%*
MARGE SUR COMMISSIONS	**1 525 696**	**1 747 402**	***14,5%***	**1 913 868**	***9,5%***
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	*651 021*	*798 364*	*22,6%*	*1 093 341*	*36,9%*
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	*150 157*	*162 635*	*8,3%*	*100 886*	*-38,0%*
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	**801 178**	**960 999**	***19,9%***	**1 194 227**	***24,3%***
Produits des autres activités	*781 350*	*896 079*	*14,7%*	*1 022 668*	*14,1%*
Charges des autres activités	*-333 330*	*-358 334*	*7,5%*	*-376 343*	*5,0%*
PRODUIT NET BANCAIRE	**9 017 776**	**9 891 026**	***9,7%***	**11 497 227**	***16,2%***

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2012, le Produit Net Bancaire consolidé augmente de 10,8% à MAD 9 017,8 millions suite à :

- L'accroissement de 12% de la marge d'intérêt à MAD 6 242,9 millions dont la contribution dans le PNB se renforce de 0,8 point à 69,2%. Par ligne de métier, la hausse de la marge d'intérêt est due à la bonne performance de la banque au Maroc (+12% à MAD 2 757,2 millions), des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires (+148% à MAD 15,5 millions) et des activités à l'international (+17% à MAD 2 885 millions) ;

- L'amélioration de 7,2% à MAD 1 525,7 millions de la marge sur commissions dont 46,9% émanant des filiales à l'international. Cette performance s'explique par la hausse de la

marge sur commissions générée par la banque au Maroc (+11% à MAD 707,7 millions) et l'amélioration de marge réalisée par les filiales à l'international (+5% MAD 715,9 millions) ;

- Et, une hausse de 9,8% à MAD 801,2 millions du résultat des opérations de marché. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des plus-values de cession sur titres de participation détenus par l'entité mère BMCE Bank.

Au 31 décembre 2013, le PNB du Groupe BMCE Bank augmente de 9,7% à MAD 9 891,0 millions recouvrant :

- L'amélioration de 6,4% à MAD 6 644,9 millions de la marge d'intérêt du fait de l'effet volume des crédits. En effet, l'appréciation du volume des crédits est liée à l'augmentation de 4,3% des produits relatifs aux comptes de prêts avec la clientèle et à l'augmentation de 24% des produits des titres à revenus fixe. Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 44,1% dans la marge d'intérêt consolidée (+6,4%), contre 46,9% pour les activités à l'International (+8,1%) et 8,9% pour les services financiers spécialisés (-0,3%) ;

- L'accroissement de 14,5% à MAD 1 747,4 millions de la marge sur commissions portée notamment par le bond de 70% des commissions nettes sur opérations de change à MAD 435,5 millions. La contribution de la Banque au Maroc baisse de 3,6 points à 42,3% au profit des activités à l'International dont la part s'établit à 50,5% (vs. 46,9% en 2012);

- Et, la progression de près de 20% du résultat des opérations de marché à MAD 961,0 millions suite à la hausse de 22,6% des gains sur les instruments financiers, due à l'augmentation de 13% du remboursement des titres à revenus fixes et variables passant de MAD 654 millions à MAD 737 millions.

A fin 2014, le Produit Net Bancaire consolidé signe une hausse de 16,2% à MAD 11 497,2 millions suite à :

- L'ascension de 16,5% de la marge d'intérêt à MAD 7 742,8 millions sous l'effet de d'une hausse de 12,9 % de la marge d'intérêts des opérations avec la clientèle à MAD 6 696 millions et d'une augmentation de 47,3 % des produits des actifs détenus jusqu'à échéance (1 080,8 millions de dirhams au 31/12/2014). Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 40,9% dans la marge d'intérêt consolidée (-3,3 pts), contre 49,4% pour les activités à l'International (+2,5 pts) et 9,3% pour les services financiers spécialisés (+0,4 pts) ; Le reste étant attribuable à la Banque d'Affaires (part de 0,6%) et aux Autres activités (part de -0,2%) ;

- La hausse de 9,5% à MAD 1 913,9 millions de la marge sur commissions sous l'effet d'un renforcement de 36,4% des prestations de services bancaires et financiers à MAD 550,9 millions et de 14% des commissions sur la clientèle à MAD 1 046,1 millions compensant ainsi le repli de 43,2% des commissions de change à MAD 247,3 millions. La contribution des filiales à l'international baisse de 1,1 points à 49,4% au profit de la Banque au Maroc dont la part progresse de 0,9 point à 43,2% ;

- Et, un gain de 24,3% à MAD 1 194,2 millions du résultat des opérations de marché imputable essentiellement à l'appréciation de 36,9% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat » à MAD 1,1 milliard du fait d'une hausse de 48,3% du résultat des titres à revenu fixe et variable passant de MAD 736,7 millions en 2013 à MAD 1 092,3 millions en 2014, compensant ainsi la baisse de 38% des « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente» à MAD 100,9 millions.

La contribution au PNB par pôle d'activités au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

M MAD	Banque du Maroc	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
Produit net bancaire au 31 décembre 2014	4 939,6	351,7	743,7	5 303,6	158,7

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2014
Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 43% au PNB consolidé du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 46,1% des revenus opérationnels soit MAD 5 303,6 millions et que les services financiers spécialisés s'en accaparent 6,5% (MAD 743,7 millions) ; Le reste provenant de la banque d'affaires (MAD 351,7 millions) et des Autres activités (MAD 158,7 millions).

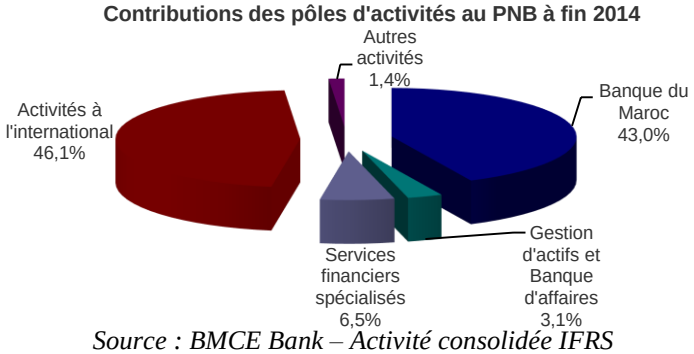

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

La contribution au PNB par pôle d'activités au 31 décembre 2013 se profile comme suit :

M MAD	Banque du Maroc	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
Produit net bancaire au 31 décembre 2013	4 347,7	217,3	611,9	4 555,2	159,0

Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013
Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 44% au PNB consolidé du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 46,1% des revenus opérationnels soit MAD 4 555,2 millions, contre 6,2% pour les services financiers spécialisés (MAD 611,9 millions).

Le reste émane de la banque d'affaires (MAD 217,3 millions) et des Autres activités (MAD 159 millions).

3. Résultat Brut d'Exploitation

L'évolution du résultat brut d'exploitation du Groupe BMCE BANK du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

M MAD	2012[R]	2013	Var.	2014	Var.
Produit Net Bancaire	**9 017,80**	**9 891,00**	***9,70%***	**11 497,20**	***16,20%***
Charges générales d'exploitation	**-4 862,60**	**-5 300,40**	***9,00%***	**-5 827,80**	***10,00%***
Charges de personnel	*-2 620,00*	*-2 786,60*	*6,40%*	*-3 030,00*	*8,70%*
Impôts et taxes	*-74,5*	*-82,3*	*10,50%*	*-83,6*	*1,50%*
Charges externes	*-1 192,50*	*-1 373,60*	*15,20%*	*-1 383,50*	*0,70%*
Autres charges générales d'exploitation	*-975,7*	*-1 057,80*	*8,40%*	*-1 330,70*	*25,80%*
Coefficient d'exploitation[26]	60,30%	60,20%	-0,1 pt	56,50%	-3,7 pts
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	*-573,9*	*-654,7*	*14,06%*	*-666,1*	*1,75%*
Résultat brut d'exploitation	**3 581,3**	**3 936,0**	***9,9%***	**5 003,4**	***27,1%***

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

R : Montant retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective.

Au 31 décembre 2012, les charges générales d'exploitation progressent de 5,9% à MAD 4 862,6 millions, portées par la hausse des autres charges générales d'exploitation de +20,6% notamment imputable à la croissance du réseau de Bank Of Africa. Le coefficient d'exploitation ressort à 60,3% contre 63,0% une année auparavant.

Au 31 décembre 2013, les charges générales d'exploitation augmentent de 9,0% pour se fixer à MAD 5 300,4 millions, recouvrant l'augmentation de 6,4% des charges de personnel à MAD 2 786,6 millions et la hausse de 15,2% à MAD 1 373,6 millions des charges externes principalement due à la progression des rémunérations d'intermédiaires et honoraires et la croissance soutenue des charges de location.

A fin 2014, les charges générales d'exploitation enregistrent une progression de 10% s'élevant à MAD 5 827,8 millions recouvrant essentiellement une hausse de 8,7% à MAD 3 030,0 millions des charges de personnel due à une progression de 7,7% de la masse salariale du groupe, ainsi qu'une augmentation de 25,8% à MAD 1 330,7 millions des autres charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation ressort à 56,5%, contre 60,2% en 2013 (-3,7 points).

[26] (Charges générales d'exploitation+ Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles)/ Produit Net bancaire

Coût du risque

M MAD	2012[R]	2013	Var.	2014	Var.
Résultat brut d'exploitation	**3 581,3**	**3 936,0**	***9,9%***	**5 003,4**	***27,1%***
Dotations aux provisions	-1 541,9	-1 517,8	*-1,6%*	-1 934,2	*27,4%*
Reprises de provisions	717,3	395,5	*-44,9%*	627,7	*58,7%*
Variation des provisions	-283,0	-173,0	*-38,9%*	-471,8	*172,7%*
Coût du risque	-1 107,6	-1 295,3	*16,9%*	-1 778,3	*37,3%*
Résultat d'exploitation	**2 473,6**	**2 640,7**	***6,8%***	**3 225,0**	***22,1%***

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2012, les dotations aux provisions augmentent de 26,3% à MAD 1 541,9 millions.
En conséquence, et intégrant des reprises de provision en hausse de 61,7% à MAD 717,3 millions, la charge de risque ressort à MAD 1 107,6 millions.

Cette hausse est essentiellement imputable à l'effort de provisionnement consenti au niveau de BMCE Bank SA et à l'augmentation du coût de risque au niveau du groupe BOA.

Dans ce sillage, le résultat d'exploitation s'apprécie de 15,4% à MAD 2 473,6 millions.

En 2013, le coût du risque du Groupe passe de MAD 1 107,6 millions à MAD 1 295,3 millions. Cette évolution s'explique par l'effort de provisionnement consenti au niveau de BMCE Bank durant l'année pour renforcer son niveau de couverture, se traduisant par une nette progression de +65% de sa contribution au coût du risque consolidé passant de MAD 494 millions en 2012 à MAD 816 millions à fin décembre 2013. Il est à signaler que ce coût du risque intègre en 2013 une provision collective brute de MAD 344 millions.

Au 31 décembre 2014, la charge de risque ressort à MAD 1 778,3 millions (+37,3%), recouvrant des dotations aux provisions qui augmentent de 27,4% à MAD 1 934,2 millions, parallèlement à des reprises de provision qui progressent de 58,7% à MAD 627,7 millions,

Cette hausse s'explique par l'effort de provisionnement consenti aussi bien au niveau de BOA que de BMCE Bank.

Ceci s'est traduit chez BMCE par une progression de 55% du coût du risque à MAD 1 151 millions à fin 2014. Chez BOA, le coût du risque est passé de MAD 213 millions à MAD 695 millions à fin 2014, soit une progression de 226%.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 22,1% à MAD 3 225,0 millions.

En K MAD	2012	Var.	2013	*Var.*	2014	*Var.*
Créances en souffrance brutes	8 526 506	*10,8%*	10 015 326	*17,5%*	10 371 295	*3,6%*
Créances sur la clientèle brutes	144 545 773	*14,1%*	155 681 018	*7,7%*	162 030 503	*4,1%*
Provisions sur les créances en souffrance	**5 736 995**	***7,9%***	**6 306 061**	**9,9%**	**6 877 560**	**9,1%**

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2013, les créances en souffrances brutes augmentent de 17,5% à MAD 10,0 milliards, du fait de l'accroissement de près de 22 % à MAD 5 092 millions de l'encours de BMCE BANK SA et de 11% de celui de BOA à MAD 3 552 millions tandis que les provisions y afférentes se renforcent de 9,9% à MAD 6,3 milliards s'expliquant principalement par la hausse du stock de provisions de BMCE BANK SA de 9,1% à M MAD 3 270,6 en 2013.

En 2014, les créances en souffrances brutes s'alourdissent de 3,6% à MAD 10,4 milliards, principalement du fait de l'accroissement de près de 16.4 % à MAD 5 930 millions de l'encours de BMCE BANK SA.

Parallèlement, le stock des provisions pour créances en souffrance se renforce de 9,1% à MAD 6,9 milliards s'expliquant essentiellement par la hausse du stock de provisions de BMCE BANK SA de 8,6% à MAD 3 991 millions en 2014.

	2012	Var.	2013	*Var.*	2014	*Var.*
Taux de contentieux[27]	5,90%	-0,17 pt	6,43%	+0,53 pt	6,40%	-0,03 pt
Taux de couverture[28]	67,28%	-1,84 pt	62,96%	-4,32 pts	66,31%	+3,35 pts
Coût du risque[29]	**0,80%**	**0,08 pt**	**0,87%**	**+0,07 pt**	**1,15%**	**+0,28 pt**

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2013, le taux de contentieux de la banque augmente de 0,53 point passant de 5,90% en 2012 à 6,43% tandis que le taux de couverture baisse à 62,96% à fin 2013 (-4,32 points). Parallèlement, le coût du risque augmente légèrement de 0,07 point à 0,87%.

En 2014, les indicateurs de risque affichent les progressions suivantes :

- Le taux de contentieux ressort quasi-stable (-0,03 pt) à 6,4% ;
- Le taux de couverture s'apprécie de 3,35 points 66,31% ;
- Et, le coût du risque passe de 0,87% à fin 2013 à 1,15% au 31 décembre 2014 (+0,28 point).

4. Résultat net part du Groupe

L'évolution du RNPG du Groupe BMCE BANK entre décembre 2012 et décembre 2014 se présente comme suit :

[27] Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes
[28] Provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance brutes
[29] Coût du risque / Créances sur la clientèle nettes

K MAD	2012[R]	2013	Var.	2014	Var.
Résultat d'exploitation	**2 473 644**	**2 640 726**	***6,8%***	**3 225 042**	***22,1%***
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	*65 770*	*69 089*	*5,0%*	*81 621*	*18,1%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	*-390 484*	*12 207*	*-*	*17 306*	*41,8%*
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	*-*				
Résultat avant impôts	**2 148 930**	**2 722 022**	***26,7%***	**3 323 969**	***22,1%***
Impôt sur les bénéfices	*-570 737*	*-841 419*	***47,4%***	*-631 790*	***-24,9%***
Résultat net	**1 578 193**	**1 880 603**	***19,2%***	**2 692 179**	***43,2%***
Résultat hors Groupe	*656 309*	*649 807*	*-1,0%*	*748 315*	*15,2%*
Résultat net part du Groupe	***921 885***	**1 230 796**	***33,5%***	**1 943 864**	***57,9%***

Activité consolidée IFRS
Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2012, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence enregistre une progression de 47,5% à MAD 65,8 millions comparativement à une année auparavant. Cette évolution s'explique essentiellement par le repli de la contribution négative d'EURAFRIC dans le RNPG passant de K MAD -7 072 en 2011 à K MAD -531 en 2012, ainsi que par la bonne progression de la contribution de la Banque de développement du Mali passant de K MAD 32 471 en 2011 à K MAD 38 495 en 2012.

Par ailleurs, les gains ou pertes nets sur autres actifs enregistrent un déficit de MAD 390,5 millions, dû essentiellement au règlement des droits relatifs au contrôle fiscal.

Le Résultat Net Part du Groupe ressort, ainsi, à MAD 921,9 millions.

Pour sa part, le résultat hors Groupe demeure quasiment stable à MAD 656,3 millions.

La ventilation du RNPG par secteur d'activité au 31 décembre 2012 laisse apparaître une contribution de 31% de la Banque au Maroc, de 12,4% des services financiers spécialisés et de 4,7% de la Banque d'affaires. Les activités internationales présentent, quant à elles, une contribution de 49%.

En 2013, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence augmente de 5,0% à MAD 69,1 millions. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La baisse de 1% de la contribution d'ACMAR ;
- La hausse de 21% de part de la BDM à MAD 47 millions, soit 68% du total ;
- Le recul du déficit de HANOUTY qui passe de MAD -11 millions en 2012 à MAD -1 million en 2013.

Par ailleurs, les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent une nette progression passant de MAD -390 millions à fin 2012 à plus de MAD 12 millions à fin 2013. En effet, la charge exceptionnelle de MAD 387 millions relative au redressement fiscal qui a été payée courant 2012, et qui naturellement ne figure plus en 2013, explique cette importante variation.

Pour sa part, le résultat hors Groupe se replie de 1,0% à MAD 649,8 millions. La contribution de la BOA dans le résultat des Intérêts Minoritaires s'élève à MAD 542 millions en 2013 contre MAD 504 millions en 2012.

Le RNPG ressort donc à MAD 1 230,8 millions, en progression de 33,5% par rapport à l'année précédente. La ventilation du RNPG par secteur d'activité à fin 2013 fait ressortir des contributions de 46,6% activités internationale, de 35,8% de la Banque au Maroc, de 9,7% des services financiers spécialisés et de 5,4% de la Banque d'affaires en 2013.

Au terme de l'exercice 2014, la quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence marque une progression de 18,1% à MAD 81,6 millions, intégrant principalement les évolutions suivantes :

- L'augmentation de 67,4% de la contribution de CID à MAD 24,9 millions, soit 30,5% du total au 31 décembre 2014 ;
- La bonification de 9,8% de part de la BDM à MAD 51,1 millions, soit 62,6% du total ;
- La baisse de 58,1% de la contribution d'ACMAR à MAD 2,5 millions, soit 3,1% du total ;
- La sortie du périmètre de mise en équivalence de HANOUTY portant sa part à MAD 0 contre un déficit de près de MAD -1 million en 2013. En effet et suite à l'adoption par l'IASB de nouvelles normes de consolidation notamment IFRS 10 et IAS 28 R, le périmètre de consolidation du groupe BMCE Bank a fait l'objet d'une revue intégrale, afin d'en évaluer l'impact. Il en est ressorti, la sortie du périmètre de HANOUTY vu que cette filiale ne remplit aucunement les critères énoncés par les nouvelles normes de consolidation.

Pour leur part, les gains nets sur autres actifs s'apprécient de 41,8% à MAD 17,3 millions, dû essentiellement à la progression de 23,4% du résultat non courant de la BOA passant de MAD 12,6 millions en 2013 à MAD 15,6 millions en 2014.

Dans ce sillage, le RNPG ressort en appréciation de 57,9% à MAD 1 943,9 millions.

Sociétés MEE	Contribution au RNPG IFRS (K MAD)				
	HANOUTY	EURAFRIC	ACMAR	CID	BDM
RN mis en équivalence au 31 décembre 2014	0	-1 145	2 496	24 902	51 025
RN mis en équivalence au 31 décembre 2013	*-954*	*-1 110*	*5 962*	*14 880*	*46 524*
RN mis en équivalence au 31 décembre 2012	*-10 940*	*-531*	*5 996*	*15 632*	*38 495*

Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc contribue à hauteur de 51,1% au RNPG du Groupe, tandis que les filiales à l'international assurent 33,3% du RNPG soit MAD 647,5 millions, contre 7,5% pour les services financiers spécialisés (MAD 145,5 millions). Le reste émane de la banque d'affaires (5,5% correspondant à MAD 106,6 millions) et des autres activités (2,6%, soit MAD 51,4 millions).

K MAD	Banque du Maroc	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	Services financiers spécialisés	Activités à l'international	Autres activités
RNPG au 31 décembre 2014	*992 887,0*	*106 593,0*	*145 484,0*	*647 474,0*	*51 426,0*
RNPG au 31 décembre 2013	*441 056,0*	*66 429,0*	*119 847,0*	*573 994,0*	*29 470,0*
RNPG au 31 décembre 2012	*285 945,0*	*43 573,0*	*114 449,0*	*452 748,0*	*26 437,0*

Activité consolidée IFRS

Source : BMCE Bank

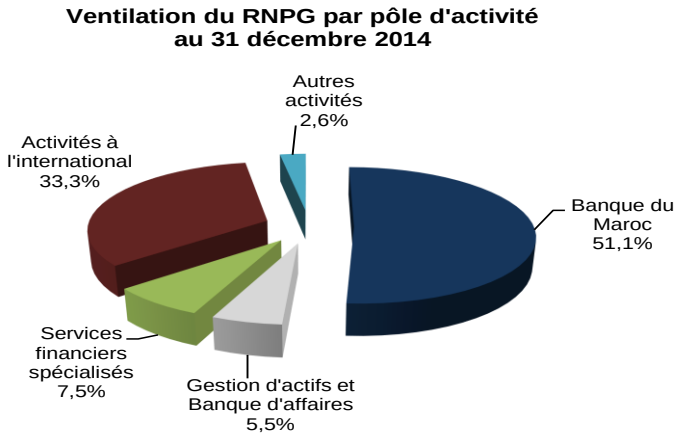

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

Le résultat hors Groupe augmente, de son côté, de 15,2% s'élevant à MAD 748,3 millions. La contribution de la BOA dans le résultat des Intérêts Minoritaires s'élève à MAD 575 millions en 2014 contre MAD 542 millions en 2013.

5. Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

La rentabilité financière du Groupe BMCE BANK a évolué comme suit :

En K MAD	Au 31/12/12^{R}	Au 31/12/13	*Var.*	Au 31/12/14	*Var*
Total bilan	230 888 507	236 696 756	*2,5%*	247 243 077	*4,5%*
Total bilan moyen	219 438 322	233 792 632	*6,54%*	241 969 916	*3,5%*
Résultat net	1 578 193	1 880 603	*19,2%*	2 692 179	*43,2%*
RoA	**0,72%**	**0,80%**	**+0,08 pt**	**1,11%**	**+0,31 pt**

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank

En K MAD	Au 31/12/12[R]	Au 31/12/13	*Var.*	*Au 31/12/14*	*Var*
Capitaux propres part du Groupe	14 261 858	14 898 971	*4,5%*	*16 063 542*	*7,8%*
Résultat net part du Groupe	921 885	1 230 796	33,5%	1 943 864	*57,9%*
Dividendes versés	515 700	592 020	*14,8%*	717 829	*21,25%*
RoE[30]	**7,7%**	**9,0%**	***1,3 pts***	**13,7%**	**4,7 pts**

Activité consolidée IFRS
Source : BMCE Bank

Au 31 décembre 2014, la rentabilité des actifs de BMCE Bank se fixe à 1,11%, tandis que la rentabilité des fonds propres se fixe à 13,7%, contre 9% une année auparavant.

Ratios réglementaires

En M MAD	*2012*	*2013*	*Var.*	*2014*	*Var.*
Fonds propres[31]	*21 497*	*22 454*	*4,5%*	*23 753*	*5 ,8%*
Fonds propres de base	*15 863*	*15 988*	*0,8%*	*19 231*	*20,3%*
Actifs pondérés	*163 631*	*176 245*	*7,7%*	*196 878*	*11,7%*
Ratio Tier 1 (min. 9%)	***9,7%***	***9,1%***	***-0,6 pts***	***9,8%***	***+0,7 pts***
Ratio de solvabilité (min 12%)	***13,1%***	***12,7%***	***-0,4%***	***12,1%***	***-0,6%***
Coefficient de liquidité (activité Maroc)	***105,7%***	***104,2%***	***+2,2 pts***	***125%***	***+20,8 pts***

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il passe en effet de 12,7% en 2013 à 12,1% au 31 décembre 2014.

Pour sa part, le *Tier 1* ressort à 9,8% en 2014, contre 9,1% en 2013 (vs. Une exigence réglementaire de 9%).

A noter que (i) le montant des fonds propres de base doit, à tout moment, être au moins égal à 5,5% des risques pondérés; (ii) le montant des fonds propres de catégorie 1 doit, à tout moment, être au moins égal à 6,5% des risques pondérés et (iii) que le montant des fonds propres de catégorie 1 et 2 doit, à tout moment être au moins égal à 9,5% des risques pondérés.

Les établissements de crédit doivent également constituer un coussin de conservation représentant 2,5% des fonds propres répondant aux caractéristiques du noyau dur.

La banque pilote ses fonds propres de base pour que ceux-ci soit à tout moment au-dessus de 8% (constitué grâce au capital social, prime d'émission, et réserves).

Pour sa part, le Coefficient de Liquidité demeure au-dessus de la limite réglementaire de 100% pour s'établir à 125% au 31 décembre 2014.

[30] Résultat net part du groupe / (Capitaux propres part du Groupe (n-1) – Dividendes versés (n))
[31] Les fonds propres retenus dans le cadre du calcul des ratios réglementaires intègrent un certain nombre d'éléments et retraitements complémentaires (dettes subordonnées, immobilisations, goodwill…) (cf circulaire n°14/G/2013 de BAM)

De son côté, le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio) ressort à 70% à fin Décembre 2014 au-dessus de la limite réglementaire de 60% en 2015.

A noter que les limites réglementaires prévues par la note circulaire relative au LCR se présentent comme suit :

	2015	2016	2017	2018	2019
LCR minimum à respecter	60%	70%	80%	90%	100%

III. ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE IFRS

1. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres entre 2012 et 2014 se présente comme suit :

En KMAD

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	**1 794 634**	**10 186 734**	**0**	**2 191 425**	**81 911**	**14 254 704**	**4 153 339**	**18 408 043**
Changement de méthodes comptables				**7 152**		**7 152**		**7 152**
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	**1 794 634**	**10 186 734**	**0**	**2 198 577**	**81 911**	**14 261 856**	**4 153 339**	**18 415 195**
Opérations sur capital		**122 810**		**-122 810**		**0**		**0**
Paiements fondés sur des actions						**0**		**0**
Opérations sur actions propres			**-35 727**			**-35 727**	**0**	**-35 727**
Dividendes				**-592 198**		**-592 198**	**-343 582**	**-935 780**
Résultat de l'exercice				**1 230 796**		**1 230 796**	**649 807**	**1 880 603**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						**0**	0	**0**
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					14 226	**14 226**	1 192	**15 418**
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-3 039	**-3 039**		**-3 039**
Avantages au personnel					14 817	**14 817**		**14 817**
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				**0**	**26 003**	**26 003**	**1 192**	**27 195**
Variation de périmètre				**-36 716**		**-36 716**	**-167 092**	**-203 808**
Divers (*)				**44 956**		**44 956**	**-49 178**	**-4 221**
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	**1 794 634**	**10 309 544**	**-35 727**	**2 722 605**	**107 914**	**14 898 970**	**4 244 486**	**19 143 458**
Changement de méthodes comptables						**0**		**0**
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	**1 794 634**	**10 309 544**	**-35 727**	**2 722 605**	**107 914**	**14 898 970**	**4 244 486**	**19 143 458**
Opérations sur capital		**384 203**		**-384 203**		**0**		**0**
Paiements fondés sur des actions						**0**		**0**
Opérations sur actions propres			**35 727**			**35 727**		**35 727**
Dividendes				**-717 829**		**-717 829**	**-337 936**	**-1 055 765**
Résultat de l'exercice				**1 943 864**		**1 943 864**	**748 315**	**2 692 179**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						**0**		**0**
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					47 856	**47 856**	8 976	**56 832**
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-6 334	**-6 334**		**-6 334**
IAS 19 R						**0**		**0**
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				**0**	**41 522**	**41 522**	**8 976**	**50 498**
Variation de périmètre (*)				**-18 092**		**-18 092**	**200 689**	**182 597**
Divers				**-120 621**		**-120 620**	**-124 903**	**-245 525**
Capitaux propres clôture 31.12.2014	**1 794 634**	**10 693 747**	**0**	**3 425 724**	**149 436**	**16 063 542**	**4 739 627**	**20 803 169**

Source : BMCE Bank

(*)Variation de périmètre 2014

Il s'agit des acquisitions complémentaires au niveau de BOA GROUP et SALAFIN ainsi que la sortie du périmètre de HANOUTY

2. Bilan consolidé IFRS

ACTIF - K MAD	2012[R]	2013	Var	2014	Var
Valeurs en caisse, Banque Centrale, Trésor Public, Service des chèques postaux	9 922 200	11 939 091	*20,3%*	9 966 747	*-16,5%*
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	34 244 677	28 223 948	*-17,6%*	28 609 790	*1,4%*
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 795 923	3 319 804	*18,7%*	4 891 427	*47,3%*
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés	21 396 946	18 145 727	*-15,2%*	16 072 610	*-11,4%*
Prêts et créances sur la clientèle	138 808 778	149 374 957	*7,6%*	155 152 943	*3,9%*
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	
Placements détenus jusqu'à leur échéance	10 518 941	12 536 742	*19,2%*	18 153 337	*44,8%*
Actifs d'impôt exigible	215 856	92 432	*-57,2%*	199 008	*115,3%*
Actifs d'impôt différé	309 870	257 635	*-16,9%*	445 733	*73,0%*
Comptes de régularisation et autres actifs	4 938 775	4 317 433	*-12,6%*	4 978 851	*15,3%*
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	406 928	472 624	*16,1%*	513 766	*8,7%*
Immeubles de placement	614 160	947 602	*54,3%*	835 047	*-11,9%*
Immobilisations corporelles	5 131 528	5 465 769	*6,5%*	5 847 075	*7,0%*
Immobilisations incorporelles	751 455	770 522	*2,5%*	744 273	*-3,4%*
Ecarts d'acquisition	832 470	832 470	*0,0%*	832 470	*0,0%*
Total Actif	**230 888 507**	**236 696 756**	***2,5%***	**247 243 077**	***4,5%***

Source : BMCE Bank – Comptes consolidés IFRS

Avertissement :

2012 [R] présente les montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012 suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective.

Le poste impacté à l'actif est « les actifs d'impôts différés » pour près de MAD 1 million.

PASSIF - K MAD	2012[R]	2013	Var	2014	Var
Banques Centrales, Trésor Public, Service des chèques postaux	67 382	68 253	1,3%	-	NS
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 614	2 437 494	NS	2 745 648	12,6%
Instruments dérivés de couverture	0	-		2 018	NS
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	34 228 166	35 068 715	2,5%	33 142 978	-5,5%
Dettes envers la clientèle	144 650 757	148 790 337	2,9%	161 268 876	8,4%
Titres de créances émis	14 014 898	12 451 775	-11,2%	13 170 353	5,8%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-	-	-
Passifs d'impôt courant	36 296	94 368	NS	55 341	-41,4%
Passifs d'impôt différé	983 149	989 759	0,7%	1 099 810	11,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	13 210 125	11 380 363	-13,9%	7 636 569	-32,9%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	-	-	-
Provisions pour risques et charges	520 590	456 573	-12,3%	523 011	14,6%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	-	-	-
Dettes subordonnées	4 760 333	5 815 661	22,2%	6 795 304	16,8%
Capital et réserves liées	11 981 368	12 104 178	1%	12 488 381	3,2%
Réserves consolidées		0		-	-
-Part du groupe	1 276 693	1 456 083	14,1%	1 481 861	1,8%
- Part des minoritaires	3 516 000	3 612 458	2,7%	4 000 114	10,7%
Gains et pertes latents ou différés, Part du Groupe	81 912	107 914	31,7%	149 436	38,5%
Gains et pertes latents ou différés, Part des minoritaires	-18 970	-17 778	-6,3%	-8 802	-50,5%
Résultat net de l'exercice					
-Part du groupe	921 885	1 230 796	33,5%	1 943 864	57,9%
-Part des minoritaires	656 309	649 807	-1%	748 315	15,2%
Capitaux propres consolidés	18 415 197	19 143 458	4,0%	20 803 169	8,7%
TOTAL Passif	**230 888 507**	**236 696 756**	**2,5%**	**247 243 077**	**4,5%**

Source : BMCE Bank – Comptes consolidés IFRS

[R] Les rubriques impactées sont les provisions pour risques et charges pour MAD -2,6 millions, les réserves de consolidation pour MAD +7 millions, les gains et pertes latents pour MAD -4,2 millions et le résultat net pour MAD -1,2 millions.

Au terme de l'année 2014, le total bilan consolidé ressort à MAD 247,2 milliards, en hausse de 4,5% par rapport à 2013. Cette évolution intègre notamment à l'actif :

- La progression de 3,9% des prêts et créances sur la clientèle à MAD 155,2 milliards, générés à hauteur de 64,1% par l'activité agrégée (MAD 99,4 milliards), intégrant en social une hausse des encours de crédits de trésorerie et à la consommation et de crédits immobiliers, de 6% à MAD 36,3 milliards[32] et de 4,5% à MAD 34,9 milliards respectivement, compensant le léger repli des crédits à l'équipement (-0,8% à MAD 15,9 milliards) et la baisse des autres crédits de 35,2% à MAD 12,3 milliards ;

[32] Intégrant les créances en souffrance.

- Renforcement de 44,8% des placements détenus jusqu'à leur échéance à MAD 18,2 milliards, portés par l'augmentation de 47,4% des Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales à MAD 17 milliards ;
- La hausse de 47,3% des actifs financiers disponibles à la vente à MAD 4,9 milliards, profitant de l'appréciation du portefeuille de titres du groupe BOA ;
- La baisse de 11,4% des prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés à MAD 16,1 milliards essentiellement due au repli des prêts consentis (-8,9% à MAD 12,2 milliards). Cette évolution est essentiellement imputable à BMCE Bank. En effet, dans les comptes sociaux de la banque les prêts envers les EDC ont augmenté de 20%, cependant, après élimination des opérations intragroupe, celles-ci ressortent en recul de 13% ;
- Et, le recul de 16,5% des valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, service des chèques postaux à MAD 10 milliards, imputable à la baisse des dépôts auprès de la Banque Centrale (-25,4% à MAD 6,1 milliards).

Parallèlement, les postes du passif affichent principalement les évolutions suivantes :

- L'augmentation de 8,4% des dettes envers la clientèle augmentent à MAD 161,3 milliards, provenant à hauteur de 68,3% de l'activité agrégée (soit MAD 110,1 milliards) et dont la progression est portée essentiellement par l'appréciation (i) de 9,1% des comptes créditeurs à MAD 59 milliards, (ii) de 6,8% des dépôts à terme à MAD 26,8 milliards et (iii) de 5% à MAD 19,2 milliards des comptes d'épargne ;

- Le repli de 32,9% des comptes de régularisation et autres passifs à MAD 7,6 milliards qui s'explique essentiellement par la baisse de 68% des comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres à MAD 2 017,1 millions en 2014 ;

- Le renforcement de 8,7% des capitaux propres consolidés à MAD 20,8 milliards en raison de la progression de 57,9% à MAD 1,9 milliards du Résultat Net Part du Groupe ;

- Et, la hausse de 16,8% des dettes subordonnées à MAD 6,8 milliards suite à l'augmentation de 16,3% enregistrée chez BMCE Bank à MAD 6 303 millions. En effet, la banque a réalisé en 2014 un emprunt subordonné de MAD 1 milliard.

En décembre 2013, le total bilan consolidé s'élève à MAD 236,7 milliards, en hausse de 2,5% comparativement à l'exercice 2012. Cette évolution intègre notamment :

- La progression des prêts et créances sur la clientèle qui s'élargissent de 7,6% à MAD 149,4 milliards générés à hauteur de 68,7% par l'activité agrégée, soit MAD 102,6 milliards. Cette évolution intègre en social, une hausse de 8,3% à MAD 33,4 milliards des crédits immobiliers et un accroissement de 20% à MAD 19,0 Md des autres crédits. Les crédits à la trésorerie ressortent, quant à eux, en quasi-stagnation à MAD 34,3 Md (+0,1%) tandis que les crédits à l'équipement se replient de 1,6% à MAD 16,0 Md.

- La baisse de 17,6% à MAD 28,2 milliards de l'actif financier à la juste valeur par résultat est essentiellement imputable à BMCE BANK qui a vu son portefeuille transactions et placements diminuer de MAD 5 668 millions sous l'effet des éléments suivants :

  - ✓ Le recul des OPCVM de MAD 3 392 millions passant de près de MAD 20 000 millions à MAD 16 598 millions à fin 2013 ;

  - ✓ La baisse des titres de créances empruntés de MAD 1 133 millions.

- L'appréciation de 18,7% à MAD 3,3 milliards des actifs disponibles à la vente s'explique par la hausse de MAD 401 millions de la part de BOA group contribuant à 77% à la variation totale.

- Et, la bonification de 19,2% à MAD 12,5 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance, eu égard à (i) l'augmentation de 40,9% du portefeuille des Bons Du Trésor-BDT-détenus par BMCE Bank à MAD 2 523,4 millions en 2013 et (ii) la progression de 14,7% des BDT détenus par BOA Group à MAD 10 013,3 millions en 2013 du fait de l'achat massif de BOA C.I de bons du trésor public de Côte d'Ivoire « TPCI ».

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont connu une importante hausse passant de MAD 1,6 millions en décembre 2012 à MAD 2 437 millions à fin décembre 2013.Cette hausse s'explique par l'emprunt obligataire EUROBOND de USD 300 millions émis par la banque en novembre 2013 ;

- Les dettes envers la clientèle se hissent de 2,9% à MAD 148,8 milliards, contre MAD 144,7 milliards au 31 décembre 2012 provenant à 69,0% de l'activité agrégée, soit MAD 102,6 Md (+0,3% en 2013) ;

- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 2,5% à MAD 35,1 milliards ;

- Et, la bonification de 19,2% à MAD 12,5 milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance, eu égard à (i) l'augmentation de 60% du portefeuille des Bons Du Trésor-BDT-détenus par BMCE Bank à MAD 1 510 millions en 2013 et (ii) la progression de 15% des BDT détenus par BOA Group à MAD 9 959 millions en 2013 du fait de l'achat de BOA C.I de bons du trésor public de Côte d'Ivoire « TPCI ».

- Les titres de créances émis enregistrent une baisse de 11,2% à MAD 12,4 milliards compte tenu (i) du remboursement d'une partie des CD émis par la banque (-7,6% de leur encours à fin 2013) et (ii) le remboursement des BSF émis par Maghrébail et Salafin entrainant des baisses respectives de -24,3% et -9,1 % de l'encours en 2013.

- Les comptes de régularisation et autres passifs a enregistré une baisse de -14% passant de MAD 13 210 millions à MAD 11 380 millions qui s'explique essentiellement par la baisse des dettes sur les titres empruntés.

- Les capitaux permanents consolidés du Groupe se renforcent de 7,7% à MAD 25 milliards sous l'effet de l'amélioration de 33,5% à MAD 1,2 milliards du Résultat Net Part du Groupe.

A l'issue de l'exercice 2012, le total actif consolidé augmente de 11%, comparativement au 31 décembre 2011, à MAD 230,9 milliards cette évolution s'explique par :

- L'appréciation de 55,2% des valeurs en caisse à MAD 9,9 milliards ;

- Le renforcement de 20% à MAD 2,8 milliards des actifs financiers disponible à la vente dû essentiellement à l'augmentation de +50% des titres de participation détenus par le groupe BOA qui sont passés de MAD 890 millions à près de MAD 1340 millions ;

- La progression de 14,4% des prêts et créances à la clientèle à MAD 138,8 milliards, dont 70% provenant de l'activité agrégée, soit MAD 97,2 Md. Celle-ci recouvre un renforcement de 23,4% à MAD 34,2 Md des crédits de trésorerie et à la consommation, de 9,6% à MAD 30,8 Md des crédits immobiliers et de 4,6% à MAD 16,3 Md des crédits à l'équipement. La part de marché de la Banque en termes de crédits se fixe à 13,21% au 31 décembre 2012 contre 13,10% une année auparavant.

- La hausse de 9,7% à MAD 10,5 Milliards des placements détenus jusqu'à leur échéance du fait de l'ascension des bons de trésors détenus par BMCE SA et par BOA Group ;

- L'appréciation de 12,3% à MAD 614,2 Millions des immeubles de placement provenant essentiellement de l'acquisition des nouvelles immobilisations hors exploitation chez BMCE Maroc ;

- Et, le recul de 10,2% à MAD 21,4 milliards des prêts et créances sur les établissements de crédits. Cette baisse a été constaté essentiellement au niveau de BMCE BANK dont les emprunts financiers et les emprunts de trésorerie à terme ont enregistré un repli en 2013.

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe au titre de l'exercice 2012 recouvre :

- L'élargissement de 37,7% des dettes interbancaires à MAD 34,2 milliards du fait de (i) la hausse de 46% des comptes et emprunts de trésorerie à terme auprès des Etablissements de crédit à MAD 16,1 milliards en 2012 et (ii) l'accroissement de 57% des valeurs données en pension à terme à BANK AL MAGHRIB à MAD 13,2 milliards en 2012 ;
- Les titres de créances émis ont progressé de +16,7% à MAD 14 Milliards entre 2011 et 2012 suite à l'augmentation des Certificats de Dépôt émis par la banque dont l'encours est passé de MAD 7 303 millions en 2012 à MAD 9 956 millions en 2013 ;
- Une hausse de 4% des dettes envers la clientèle à MAD 144,6 milliards notamment suite à l'accroissement des dépôts au niveau de BOA group ;
- Un accroissement de 47,3% des comptes de régularisation et autres passifs à MAD 13,2 milliards recouvrant l'augmentation de +120% des Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres à MAD 9,3 milliards en 2012 ;

- Et, une bonification de 14,6% du capital et réserves liées s'explique par l'augmentation de capital réalisée en 2012 et l'affectation du résultat de 2011[33].

Parallèlement, les principaux postes du passif enregistrent les évolutions suivantes :

- Les dettes envers la clientèle se hissent de 5,4% à MAD 139,1 millions, contre MAD 132,0 milliards au 31 décembre 2010 ;
- Les dettes envers les établissements de crédits progressent, pour leur part, de 82,7% à MAD 24,8 milliards ;
- Les provisions pour risques et charges se hissent de 30,7% à MAD 457,4 millions du fait du renforcement de 58,6% des provisions à MAD 115,3 millions chez BOA et de 22,9% au niveau de BMCE SA à MAD 286,1 millions ;
- Les capitaux propres consolidés du Groupe se renforcent de 4,1% à MAD 21,3 milliards sous l'effet de l'augmentation de 3,8% du RNPG à MAD 850,2 millions en 2011.

2.1. Evolution des crédits

Le tableau ci-dessous affiche l'évolution des crédits par type de produits sur la période considérée :

K MAD	2012	2013	Var	2014	Var
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (C1)	**21 396 946**	**18 145 727**	**-15,2%**	**16 072 610**	**-11,4%**
Comptes à vue	6 731 875	4 630 305	*-31,2%*	3 923 290	*-15,3%*
Prêts	13 251 828	13 362 300	*0,8%*	12 169 796	*-8,9%*
Opérations de pension	1 451 883	193 327	*-86,7%*	47 877	*-75,2%*
Provisions	-38 640	-40 205	*4,1%*	-68 353	*70,0%*
Créances sur la clientèle (C2)	**138 808 778**	**149 374 957**	**7,6%**	**155 152 943**	**3,9%**
Comptes ordinaires débiteurs	20 455 562	21 263 162	*3,9%*	24 271 477	*14,1%*
Prêts consentis à la clientèle	100 796 021	107 613 766	*6,8%*	116 381 173	*8,1%*
Opérations de pension	12 780 120	15 707 669	*22,9%*	9 467 823	*-39,7%*
Opérations de location-financement	10 514 070	11 096 420	*5,5%*	11 910 030	*7,3%*
Provisions	-5 736 995	-6 306 060	*9,9%*	-6 877 560	*9,1%*
Total crédits (C1+C2)	**160 205 724**	**167 520 684**	**4,6%**	**171 225 553**	**2,2%**

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Au terme de l'année 2014, l'encours de l'ensemble des crédits octroyés par le Groupe BMCE Bank progresse de 2,2% comparativement à l'exercice précédent pour se fixer à MAD 171,2 milliards. Cette évolution s'explique par :

- Un repli de 11,4% à MAD 16,1 milliards des créances sur les établissements de crédit incluant une diminution de 15,3% à MAD 3,9 milliards des comptes à vue et un ralentissement de 8,9% des prêts interbancaires à MAD 12,2 milliards ;

[33] **Augmentation de capital :** Capital social : Création de 7 500 000 actions à la valeur nominale de 10 MAD soit 75 000 000 avec une prime d'émission de 190 MAD par action soit 1 425 000 000 et affectation d'une partie du résultat de 2011 égale à 30 234 000.

- Et, une appréciation de 3,9% des créances sur la clientèle à MAD 155,2 milliards portée par l'amélioration de 8,1% des prêts consentis à la clientèle à MAD 116,4 milliards (75% de l'encours de créances sur la clientèle) conjuguée à la progression des comptes ordinaires débiteurs (+14,1% à MAD 24,3 milliards) et permettant de résorber le recul des opérations de pension (-39,7% à MAD 9,5 milliards).

  Au 31 décembre 2013, l'encours de l'ensemble des crédits accordés par le Groupe BMCE Bank s'améliore de 4,6% par rapport au 31/12/2012 pour s'élever à MAD 167,5 milliards. Cette évolution intègre :

  - Une diminution de 15,2% à MAD 18,1 milliards des créances sur les établissements de crédit imputable à la dégradation de 31,2% des comptes à vue à MAD 4,6 milliards combinée à une baisse de 86,7% des opérations de pension à MAD 193,3 millions en raison du contexte tendu de liquidité qui a marqué l'année 2013 ;

  - Et, une amélioration des créances sur la clientèle de 7,6% à MAD 149,4 milliards incluant (i) un accroissement de 6,8% des prêts consentis à la clientèle à MAD 107,6 milliards et (ii) une bonification de 22,9% à MAD 15,7 milliards des opérations de pension suite à l'augmentation de ce type d'opérations effectuées avec les OPCVM.

En 2012, les crédits octroyés par BMCE Bank affichent une progression de 10,4% se fixant à MAD 160,2 milliards, cette évolution recouvre :

- Une baisse de 10,2% à MAD 21,4 milliards des créances sur les établissements de crédit intégrant un recul de 26,2% à MAD 13,3 milliards des prêts interbancaires et une hausse de 13,9% à MAD 6,7 milliards des comptes à vue ;

- Une amélioration des créances sur la clientèle de 14,4% à MAD 138,8 milliards recouvrant une progression de 12,3% des prêts consentis à la clientèle à MAD 100,8 milliards lesquels représentent près de 72,6% de l'encours clientèle.

La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

K MAD	2012	2013	Var.	2014	Var.
Banque du Maroc	95 425 585	102 077 889	7,0%	99 346 209	-2,7%
Services financiers spécialisés	13 185 606	13 781 855	4,5%	14 867 010	7,9%
Activités à l'international	30 191 767	33 514 940	11 ,0%	40 939 545	22,2%
Banque d'affaires	5 820	273	-95,3%	179	-34,4%
	138 808 778	**149 374 957**	**7,6%**	**155 152 943**	**3,9%**

Comptes consolidés IFRS

Source : BMCE Bank – Activité consolidée IFRS

Part des crédits en 2014

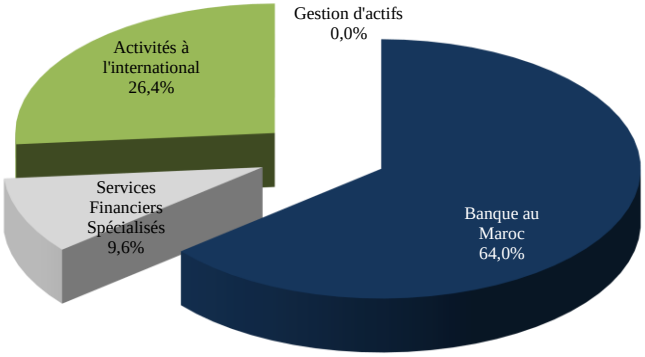

Source : BMCE Bank

Par pôle d'activité, la Banque au Maroc draine 64% des crédits à la clientèle distribués à fin décembre 2014 (-4,3 points comparativement à 2013), contre une part de 26,4% pour les activités à l'international (+3,9 points) et de 9,6% pour les services financiers spécialisés (+0,4 points).

2.2. Evolution des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produits évolue comme suit sur la période sous revue :

K MAD	2012	2013	Var	2014	Var
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	**34 228 166**	**35 068 715**	**2,5%**	**33 142 978**	**-5,5%**
Comptes à vue	1 829 261	1 723 359	*-5,8%*	2 254 051	*30,8%*
Emprunts	18 433 119	18 429 985	*0,0%*	26 604 762	*44,4%*
Opérations de pension	13 965 786	14 915 371	*6,8%*	4 284 165	*-71,3%*
Dettes envers la clientèle (D2)	**144 650 757**	**148 790 337**	**2,9%**	**161 268 876**	**8,4%**
Comptes ordinaires créditeurs	63 669 813	64 672 430	*1,6%*	89 254 191	*38,0%*
Comptes à terme et autres comptes créditeurs	57 469 626	59 876 662	*4,2%*	44 286 595	*-26,0%*
Comptes d'épargne à taux administré	17 903 838	18 930 245	*5,7%*	19 993 183	*5,6%*
Bons de caisse	4 107 980	4 144 400	*0,9%*	4 488 643	*8,3%*
Opérations de pension	1 499 500	1 166 600	*-22,2%*	3 246 264	*2,8x*
Total dépôts (D1+D2)	**178 878 923**	**183 859 052**	**2,8%**	**194 411 854**	**5,7%**

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

En 2014, l'encours global des dépôts s'améliore de 5,7% à MAD 194,4 milliards, intégrant une hausse de 8,4% de l'encours des dépôts de la clientèle à MAD 161,3 milliards (soit 83% du total des dépôts).

Cet accroissement est essentiellement redevable à (i) l'appréciation de 38% des comptes ordinaires créditeurs à MAD 89,3 milliards, combinée à (ii) l'augmentation de 9,8 % à MAD 35,9 milliards des comptes à terme et à (iii) l'ascension de 2,8x des opérations de pension à MAD 3,2 milliards.

- En revanche, les dettes envers les établissements de crédits régressent de 5,5% à MAD 33,1 milliards au vu de la diminution de 71,3% à MAD 4,3 milliards des opérations de pension du fait de l'atténuation du déficit de liquidité bancaire entre 2013 et 2014 impliquant un moindre recours

au financement auprès de l'interbancaire, partiellement couverte par l'augmentation de 44,4% des emprunts à MAD 26,6 milliards.

A fin 2013, l'encours des dépôts s'améliore de 2,8% à MAD 183,9 milliards, contre MAD 178,9 milliards en 2012. Cette progression est essentiellement redevable à :

- L'appréciation de 2,9% à MAD 148,8 milliards des dettes envers la clientèle, incluant :
  - Une progression de 4,2% à MAD 59,9 milliards des comptes à terme ;
  - Une amélioration de 5,73% à MAD 18,9 milliards des comptes d'épargne à taux administré ;
  - Atténué par le recul de 22,2% des opérations de pension.
- L'augmentation de 2,5% à MAD 35,1 milliards des dettes envers les établissements de crédits intégrant la progression de 6,8% à MAD 14,9 milliards des opérations de pension atténuée par le ralentissement de 5,8% des comptes à vue MAD 1,7 milliards.

A fin 2012, l'encours des dépôts augmente de 9,1% à MAD 178,9 milliards, contre MAD 164,0 milliards au terme de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique notamment par :

- L'augmentation de 10,2% à MAD 63,7 milliards des comptes ordinaires créditeurs ;
- Un repli de 16,4% à MAD 4,1 milliards des Bons de caisse ;
- Et, une hausse de 8,5% à MAD 57,5 milliards des comptes à terme.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits enregistrent une progression de 37,7% à MAD 34,2 milliards recouvrant une augmentation de 35,7% des emprunts interbancaires à MAD 18,4 milliards et une progression de 56,6% des opérations de pension à MAD 14,0 milliards.

La ventilation des dépôts de la clientèle par zone géographique se présente comme suit :

	2011	2012	2013	2014
Maroc	73,3%	71,4%	69,6%	**69,0%**
Afrique	26,0%	27,9%	29,3%	**30,1%**
Europe	0,7%	0,7%	1,1%	**0,9%**
Total dépôts	**100,0%**	**100,0%**	**100%**	**100,0%**

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Par zone géographique, les dépôts des clients au Maroc représentent 69% du total des dépôts de la clientèle en 2014 (contre 69,6% en 2013) tandis que la contribution du réseau africain s'améliore de 0,8 point à 30,1% en 2014.

Par pôle d'activité, la banque au Maroc draine 68,2% des dettes envers la clientèle, contre 31% pour les activités internationales et 0,8% pour les services financiers spécialisés à fin 2014.

En K MAD	2011	2012	2013	Var.	2014	Var.
Dettes envers la clientèle	139 152 010	144 650 757	148 790 337	2,9%	161 268 876	*8,4%*
Prêts et créances sur la clientèle	121 342 658	138 808 778	149 374 957	7,6%	155 152 943	*3,9%*
Taux de transformation[34]	**87,2%**	**96,0%**	**100,4%**	**4,4 pts**	***96,2%***	**-4,2 pts**

Comptes consolidés IFRS*-Source : BMCE Bank*

[34] Prêts et créances sur la clientèle / Dettes envers la clientèle.

En 2014, le taux de transformation du Groupe s'est établi à 96,2%, en baisse de 4,2 pts (*vs.* 100,4% en 2013).

3. Structure des ressources consolidées de BMCE Bank

Les ressources de BMCE Bank se composent essentiellement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

K MAD	2012R	2013	Var.	2014	Var.
Fonds propres et assimilés dont :	**23 175 528**	**24 959 118**	***7,7%***	**27 598 472**	***10,6%***
Dette subordonnée	4 760 333	5 815 661	*22,2%*	6 795 304	*16,8%*
Capital	1 794 634	1 794 634	*0,0%*	1 794 634	*0,0%*
Réserves liées au capital	10 186 734	10 309 544	*1,2%*	10 693 747	*3,7%*
Actions propres	0	-35 727	*NS*	0	*NS*
Réserves et résultats consolidés Part du groupe	2 198 577	2 722 605	*23,8%*	3 425 724	*25,8%*
Gains ou pertes latents différés Part du groupe	81 911	107 914	*31,7%*	149 436	*38,5%*
Capitaux propres consolidés du groupe :	**18 415 195**	**19 143 457**	***4,0%***	**20 803 169**	***8,7%***
Capitaux propres part du groupe	14 261 856	14 898 971	*4,5%*	16 063 542	*7,8%*
Intérêts minoritaires	4 153 339	4 244 486	*2,2%*	4 739 627	*11,7%*
Ressources	**192 893 821**	**196 310 827**	***1,8%***	**207 582 207**	***5,7%***
Etablissements de crédit	34 228 166	35 068 715	*2,5%*	33 142 978	*-5,5%*
Clientèle	144 650 757	148 790 337	*2,9%*	161 268 876	*8,4%*
Titres de créances émis	14 014 898	12 451 775	*-11,2%*	13 170 353	*5,8%*

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

A l'issue de 2014, les Fonds propres et assimilés se renforcent de 10,6% à MAD 27,6 milliards par rapport à l'année précédente.

Cette évolution s'explique essentiellement par (i) l'augmentation de 25,8% des réserves et résultats consolidés à MAD 3,4 milliards et (ii) l'accroissement de 16,8% de l'encours de la dette subordonnée à MAD 6,8 milliards (émission en juillet 2014 d'un emprunt obligataire de MAD 1 milliard).

Pour leur part, les ressources de BMCE Bank sont essentiellement composées de dépôts de la clientèle (77,7% contre 75,8% à fin 2013) et leur doivent également leur progression de 5,7% à MAD 207,6 milliards en 2014.

En 2013, les fonds propres et assimilés de BMCE Bank s'élèvent à près de MAD 25,0 milliards, en appréciation de 7,7% comparativement au 31 décembre 2012. Cette évolution découle essentiellement d'une hausse de 22,2% de la dette subordonnée (émission en janvier 2013 d'un emprunt obligataire de MAD 1 milliard) et de 23,8% des réserves et résultats consolidés.

A fin décembre 2012, les capitaux propres consolidés du Groupe BMCE BANK se montent à MAD 18,4 milliards, en hausse de 12,4% comparativement à fin 2011 essentiellement grâce à l'augmentation de capital de MAD 1,5 milliard effectuée en décembre 2012.

4. Tableau des flux de trésorerie de BMCE Bank

K MAD	2012[R]	2013	Var.	2014	Var.
Résultat avant impôts	**2 148 932**	**2 722 022**	**26,7%**	**3 323 969**	**22,1%**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 054 760	3 380 727	10,7%	3 463 904	2,5%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	-	0,0%	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	35 273	-67,7%	173 473	4,9x
+/- Dotations nettes aux provisions	665 231	927 426	39,4%	1 106 319	19,3%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55 215	-69 089	-25,1%	- 65 808	4,7%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-990 901	-1 008 589	1,8%	-1 346 058	33,5%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	-	0,0%	-	-
+/- Autres mouvements	197 385	-61 503	NS	58 543	NS
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**2 980 559**	**3 204 245**	**7,5%**	**3 390 373**	**5,8%**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	13 027 531	3 464 610	-73,4%	-2 073 872	NS
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 814 540	-11 587 602	21,8%	3 260 835	NS
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 343 396	4 993 174	NS	-6 036 643	NS
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 581 880	-2 839 357	NS	-4 488 481	-58,1%
- Impôts versés	-602 893	-636 635	5,6%	-806 052	-26,6%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**-1 151 418**	**-6 605 810**	**5,7x**	**- 10 144 213**	**-53,6%**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**3 978 073**	**-679 544**	**NS**	**- 3 429 871**	**-5,0x**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 093 317	-997 292	8,8%	- 732 356	26,6%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	-174	39,2%	-187	-7,5%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-528 089	-1 502 270	-184,5%	- 849 669	43,4%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-1 621 692**	**-2 499 736**	**-54,1%**	**- 1 582 212**	**36,7%**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 096 982	612 593	-44,2%	-909 304	NS
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 949 786	1 940 935	-0,5%	1 844 774	-5,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**3 046 768**	**2 553 528**	**-16,2%**	**935 470**	**-63,4%**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	**57 761**	**71 311**	**23,5%**	**-252 118**	**NS**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**5 460 910**	**-554 441**	**NS**	**-4 328 731**	**-7,8x**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**10 638 001**	**16 098 911**	**51,3%**	**15 544 470**	**-3,4%**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 957	9 854 817	54,2%	11 870 837	20,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 044	6 244 094	47,1%	3 673 632	-41,2%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**16 098 911**	**15 544 470**	-3,4%	**11 215 740**	**-27,8%**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	11 870 837	20,5%	9 966 853	-16,0%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	3 673 632	-41,2%	1 248 887	-66,0%
Variation de la trésorerie nette	**5 460 910**	**-554 441**	NS	**-4 328 731**	**-7,8x**

***Comptes consolidés IFRS**-Source : BMCE Bank*

La trésorerie nette de la Banque recule de 27,8% à MAD 11 215,7 millions au 31 décembre 2014, soit une variation de trésorerie nette de MAD -4 328,7 millions. Cette baisse s'explique essentiellement par la dégradation des flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle, passant de MAD -679,5 millions en 2013 à MAD -3 429,9 millions à fin 2014.

5. Engagements de financement et de garantie

K MAD	2012	2013	Var.	2014	Var.
Engagements de financement donnés	**14 794 963**	**15 467 096**	**4,5%**	**10 122 682**	**-34,6%**
Aux établissements de crédit	1 630 754	*1 356 425*	-16,8%	*1 257 036*	-7,3%
A la clientèle	13 164 209	*14 110 671*	7,2%	*8 865 646*	-37,2%
Ouverture de crédit					
Autres engagements en faveur de la clientèle					
Engagements de financement reçus	**1 451 765**	***2 897 232***	**99,6%**	***2 347 719***	**-19%**
Des établissements de crédit	1 451 765	*2 897 232*	99,6%	*2 347 719*	-19%
De la clientèle					

Comptes consolidés IFRS
Source : BMCE Bank

Au terme de l'année 2012, les engagements de financement donnés s'élèvent à MAD 14 795,0 millions, en repli de 13,5% comparativement à l'année 2011 et ce, suite au recul de 16,2% à MAD 13 164,2 millions des engagements donnés à la clientèle.

Au 31 décembre 2013, les engagements de financement donnés s'améliorent de 4,5% à MAD 15 467 millions portés par l'appréciation de 7,2% des engagements donnés à la clientèle.

De même, les engagements de financement reçus réalisent un bond de 99,6% à MAD 2 897,2 millions principalement au niveau de MAGHREBAIL dont les dits engagements sont passés de MAD 150 millions à MAD 1,3 milliards entre 2012 et 2013 et ce, suite à la négociation avec d'autres banques de la place de financement de CMT.

A fin 2014, les engagements de financement donnés régressent de 34,6% à MAD 10 122,7 millions comparativement à 2013, essentiellement sous l'effet du repli de 37,2% à MAD 8 865,6 millions des engagements donnés à la clientèle.

Pour leur part, les engagements de financement reçus (exclusivement des établissements de crédit) baissent de 19% à MAD 2 347,7 millions.

K MAD	2012	2013	*Var.*	2014	*Var.*
Engagements de garantie donnés	**17 822 232**	**21 576 455**	**21,1%**	**21 930 665**	**1,6%**
D'ordre des établissements de crédit	6 212 808	6 646 676	7,0%	5 885 648	-11,4%
D'ordre de la clientèle	11 609 424	14 929 778	28,6%	16 045 017	7,5%
Cautions administratives et fiscales et autres cautions					
Autres garanties d'ordre à la clientèle					
Engagements de garantie reçus	**36 315 329**	**44 459 136**	**22,4%**	**52 736 107**	**18,6%**
Des établissements de crédit	35 106 346	43 550 070	24,1%	51 735 698	18,8%
De l'état et d'autres organismes de garantie	1 208 983	909 066	-24,8%	1 000 409	10%

Comptes consolidés IFRS*-Source : BMCE Bank*

A fin 2012, les engagements de garantie donnés reculent de 6,2% à MAD 17 822,2 millions suite au repli de 7,9% à MAD 6 212,8 millions des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit et de 5,2% à MAD 11 609,4 millions de ceux donnés à l'ordre de la clientèle.

De leur côté, les engagements de garantie reçus s'améliorent de 12,4% à MAD 36 315,3 millions portés par l'augmentation de 16% à MAD 35 106,3 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

Au titre de l'exercice 2013, les engagements de garantie donnés s'apprécient de 21,1% à MAD 21 576,5 millions intégrant :

- Une ascension de 28,6% à MAD 14 929,8 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle ;
- Et, une amélioration de 7,0% à MAD 6 646,7 millions des engagements de garanties d'ordre des établissements de crédit.

D'autre part, les engagements de garantie reçus se renforcent de 22,4% à MAD 44 459,1 millions portés par l'amélioration de 24,1% à MAD 43 550,1 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

Au terme de l'année 2014, les engagements de garantie donnés s'apprécient de 1,6% à MAD 21 930,7 millions intégrant (i) une diminution de 11,4% à MAD 5 885,6 millions des engagements de garanties donnés d'ordre des établissements de crédit, (ii) entièrement compensée par un accroissement de 7,5% à MAD 16 045 millions des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle.

Dans une plus ample mesure, les engagements de garantie reçus progressent de 18,6% à MAD 52 736,1 millions essentiellement portés par la hausse de 18,8% à MAD 51 735,7 millions des engagements de garantie reçus des établissements de crédit.

PARTIE VII : PERSPECTIVES

Avertissement : Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de BMCE Bank.

Banque au Maroc : Vers une Meilleure Efficacité Commerciale et Opérationnelle

BMCE Bank, poursuit en 2015 le développement de son activité bancaire, s'appuyant sur un Réseau dense en croissance soutenue et plus proche de ses clients, capitalisant sur un modèle régionalisé couvrant l'ensemble du Royaume.

BMCE Bank recherche constamment à améliorer la qualité de service offert à sa clientèle notamment, grâce à l'innovation en termes de Produits & Services et au renforcement des synergies avec les filiales spécialisées en tant qu'extension des métiers bancaires.

La Banque nourrit des ambitions fortes sur des segments porteurs, à savoir la PME (Petites et Moyennes Entreprises), les Professionnels ainsi que le marché des Particuliers dans toutes ses composantes (Clientèle Privée, MRE), favorisant aussi la diversification des sources de revenus issus du Core Business au profit du Retail Banking et l'élargissement de son assise commerciale.

La Banque veille également à travers la régionalisation du réseau à améliorer son efficience, tant opérationnelle que commerciale, dans un contexte où de nombreux investissements humains, corporels et incorporels ont été réalisés en accompagnement du développement du Réseau (redéploiement des effectifs pour renforcer l'activité commerciale, centralisation des backs-offices, etc…)

Ainsi, et afin de poursuivre sa stratégie de développement, BMCE Bank alloue un montant annuel moyen de plus de MAD 500 millions en investissement sur les trois dernières exercices.

En terme de perspective, la banque prévoit au titre des années 2015-2016 dans le cadre du programme d'extension de son réseau, l'ouverture d'une cinquantaine d'agence.

Le budget alloué à ce programme d'investissement est de MAD 209 millions pour l'équipement des agences en informatiques (matériels, logiciels…) et près de MAD 207 millions pour les investissements en locaux, agencement et aménagement soit un total estimé de MAD 416 Millions.

BMCE Bank en Afrique Sub-saharienne : Une Banque africaine pour l'Afrique

Le Groupe BMCE Bank ambitionne de s'affirmer comme un acteur incontournable du paysage bancaire africain en s'appuyant sur la marque et le réseau Bank Of Africa (BOA) dont la prise de contrôle a été effective en 2011.

En Afrique sub-saharienne, le Groupe BMCE Bank aspire à (i) une croissance interne ou l'acquisition ciblée dans des pays à fort potentiel, (ii) une prise de contrôle de l'ensemble des filiales africaines de Bank Of Africa, et (iii) au renforcement du dispositif de gestion de risques et de contrôle interne.

Pareillement, BMCE Bank devrait développer des synergies opérationnelles et commerciales intra-groupe (crédit à la consommation, recouvrement, gestion de la trésorerie, transfert d'argents, financement du commerce extérieur et banque d'affaires).

BMCE Bank en Europe : Consolidation des acquis en Europe

En Europe, le Groupe a réorganisé la structure de sa plateforme, en regroupant les deux filiales BMCE Bank International Madrid et BMCE Bank International Londres et Paris sous la holding BIH tout en maintenant une spécialisation des sites par métier et zone géographique.

Cette plateforme œuvre à favoriser les synergies intra-groupe entre les deux rives notamment la complémentarité avec le réseau Bank of Africa à travers la canalisation des flux commerciaux européens vers l'Afrique**.**

Enfin sur le plan chiffré, la banque devrait suivre le plan des augmentations de capital de sa filiale africaine BOA et l'atteinte d'un RNPG de 2 milliards et quasi doublement de son ROE.

PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE

IV. RISQUES AFFERENTS À LA BANQUE ET À SON SECTEUR

1. Gestion du Risque de Contrepartie

Les crédits distribués (à la clientèle et aux établissements de crédit) par la Banque (Activité Consolidée) se sont élevés à MAD 171,2 milliards en 2014 contre MAD 167,5 milliards l'année précédente.

BMCE Bank a la volonté de développer d'avantage son champ d'intervention au segment des PME-PMI, représentant 90% du tissu économique marocain. En effet, ce segment est porteur de meilleures marges et présente un gisement d'opportunités non seulement en matière de concours bancaires mais aussi de conseil en financement et en restructuration.

La Banque a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'elle maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank Al Maghrib, ainsi que les pratiques saines de risques.

De ce fait, la Banque a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe :

- le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe (CACI),
- Le Comité de Direction Générale (CDD), en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.
- Les comités de crédit, qui approuvent l'ensemble des engagements, outre le comité de déclassements,
- Le comité Risques Groupe, assistant le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière
- Le Comité de Pilotage & gestion des risques Groupe et Le Comité de Pilotage & gestion des risques BMCE BANK. Issus du CDD, ils s'assurent de l'efficience du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels.

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque. Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures

spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties, se basant notamment sur un système de notation interne, un système de délégation de pouvoir et un système de gestion des limites pour pallier le risque de concentration.

Le système de délégation de pouvoir se matérialise par des niveaux d'approbation, selon le segment du client, le montant agrégé des facilités proposées au client, et du type d'exposition (entreprises publiques et semi-publiques, exposition aux banques, etc.).

Le système de rating de la Banque est un système bidimensionnel, combinant un rating crédit qui permet d'évaluer le risque inhérent à la transaction et un rating financier obtenu sur la base de la situation financière du débiteur. En plus des aspects quantitatifs, d'autres qualitatifs sont pris en considération dans l'élaboration du rating. (Potentiel de développement, le secteur d'activité, le rating de la société mère, le risque pays ainsi que les incidents de paiement).

Dans le cadre de la réglementation bâloise, Bank Al-Maghrib a fixé le nombre minimum de classes que doit comporter un système de notation, ainsi sont requises à minima :

- 7 classes pour les contreparties saines
- 1 classe pour les contreparties en défaut

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

Catégorie		Classe	Définition
Investment grade	**Risque restreint**	**1**	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'évènements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
	Risque moyen	**5**	stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	**Risque élevé**	**8**	faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements.
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes.
	Risque très élevé	**10**	très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital.
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

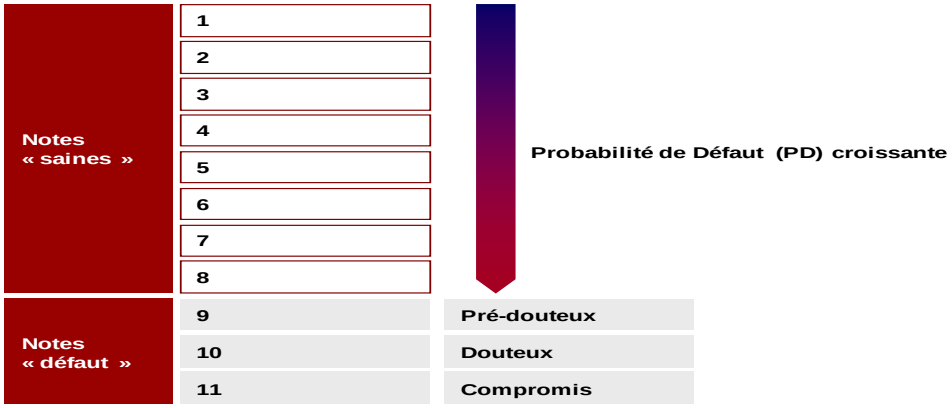

Source : BMCE Bank

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des engagements par classe de risque à fin décembre 2014 :

Classe de risque	Note ou score	déc-14	% du total des expositions
Risque Faible	1	1 817	**2,73%**
	2	12 068	**18,16%**
	3	4 338	**6,53%**
	4	7 640	**11,50%**
Risque Moyen	5	11 345	**17,07%**
	6	9 591	**14,43%**
	7	7 333	**11,03%**
Risque Elevé	8	6 294	**9,47%**
	9	93	**0,14%**
Risque Très Elevé	10	1 530	**2,30%**
	11	2 311	**3,48%**
Sous Total		**64 359**	**96,84%**
Pas de notation (TPE non retail)		2 104	**3,17%**
Total Crédits au réseau Entreprises		**66 462**	**100%**
Total des crédits aux Personnes Physiques		**36 464**	
Total BMCE Bank		**102 926**	
Autres filiales		**58 697**	
Dont BOA Group		***36 659***	
Total Groupe BMCE Bank		**161 623**	

Source : BMCE Bank

2. Risque de Taux et de Liquidité

Processus de décision en matière de gestion ALM

Le Comité ALCO est chargé de superviser la gestion du risque de taux et de liquidité et reçoit régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne examine le cadre de gestion et les principales politiques en matière de taux et liquidité et les soumet à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration approuve le cadre de gestion et est avisé de la position de taux et de liquidité de BMCE Bank.

Au sein du Pôle Finances, le Département ALM veille à l'élaboration de politiques, de stratégies, et de plan d'urgence, en matière de gestion de risques de taux et de liquidité, il recommande et surveille les plafonds s'inscrivant dans ce cadre.

Risque de Liquidité global

Le coefficient de liquidité s'est inscrit à 125% à fin Décembre 2014 au-dessus de la limite réglementaire de BAM fixée à 100%.

A fin Décembre 2014, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excèdent de liquidité de MAD +11,9 milliards contre MAD +8,9 milliards à fin décembre 2013.

Risque de Taux Global

Les résultats des stress testing effectués au 31 décembre 2014 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

En effet, cet impact est estimé à 125 MDH, soit 2.3% du PNB prévisionnel 2015, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 279 MDH soit 1.8% des Fonds Propres réglementaires également inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

Le Gap de Taux à horizon 12 mois (Excédent des actifs sur passifs à taux révisable) sur l'année ressort à +7,9 MMDH en 2014, contre +5,3 MMDH à fin décembre 2013.

3. Risque de Taux et de Liquidité (Risques de Marché)

Analyse du risque de liquidité

Le passif monétaire est de MAD 10 964 millions de duration égale à 12,93 jours, tandis que l'actif liquide est de MAD 30 618 millions.

Par ailleurs, il est à signaler que 76,24 % de la valeur de l'actif obligataire est composé de Bons de Trésor, ce qui assure une liquidité quasi-totale. Cette catégorie de l'actif s'établit à MAD 2 874 millions.

Analyse du risque de taux

Les actifs sont essentiellement obligataires, composés de Bons du Trésor, TCN et Obligations.

Ces actifs sont essentiellement financés par des passifs courts dont la duration est 12,93 jours.

Le portefeuille obligataire (au 31 Décembre 2014) présente un taux de rendement moyen de 4,50% pour une duration moyenne de 1,16ans et une sensibilité moyenne de 1,13 année. Son encours en valeur de marché est de MAD 2 288,47 millions. Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +100 pbs entraînerait alors une perte moyenne de MAD 25,83 millions.

Une évolution parallèle des taux d'intérêt de +200 pbs se traduirait par une perte moyenne de MAD 51 millions entrainant une variation négative des FP de MAD 32 millions.

Le spectre des sensibilités ci-dessous présente le choix de ventilation de la sensibilité totale sur les différentes catégories de papiers, et donc le choix de projection du risque de taux sur les différentes bandes de maturités.

Le graphe ci-dessous indique que le portefeuille obligataire est constitué majoritairement de papiers court et moyen terme.

Spectre de sensibilité du portefeuille obligataire de BMCE Bank au 31 Décembre 2014

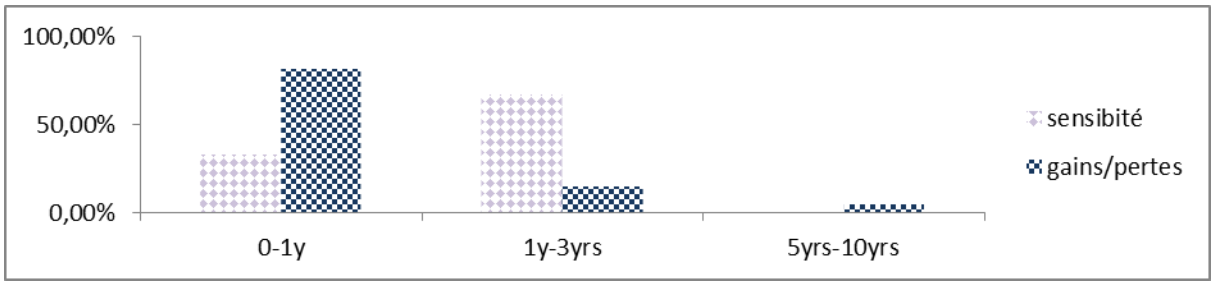

Risque de Change

Devises	Position en devises *	Contre-valeur en KMAD	% FONDS PROPRES
EUR	- 283	- 3 104	0,02%
LYD	4	29	0,00%
QAR	- 221	-	0,00%
SEK	493	574	0,00%
CHF	- 1 152	- 10 509	0,08%

TND	1 157	5 622	0,04%
CAD	13	101	0,00%
DZD	16 641	1 712	0,01%
KWD	79	2 438	0,02%
SAR	11 070	26 674	0,20%
AED	2 977	7 328	0,06%
JPY	- 9 296	- 703	0,01%
DKK	599	883	0,01%
NOK	- 1 548	- 1 876	0,01%
USD	- 7 906	- 71 485	0,55%
GBP	428	6 029	0,05%

(*) Actifs – passifs dans la même devise +/- engagements nets à terme +/- Delta des options - Données au 31-12-2014

Source : BMCE Bank

La somme des positions de change nettes est la suivante :

- Pour les positions longues : MAD 51 389 milliers, soit 0.39 % des fonds propres nets.
- Pour les positions courtes : MAD 87 677 milliers, soit 0.67% des fonds propres nets.
- Le net total s'élève à MAD 36 288 milliers, correspondant à 0.28% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que BMCE Bank reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

4. Risques réglementaires

Ratio de solvabilité au 31 Décembre 2014 (Bâle III) sur base consolidée

	Actifs pondérés (K MAD)
Risques de crédit pondérés	**167 560 961**
Risques de marché pondérés	**11 052 581**
Risques opérationnels pondérés	**18 264 407**
Total des actifs pondérés	**196 877 949**

	Montant (K MAD)
Fonds propres de base	**19 231 368**
Fonds propres admissibles	**23 753 851**
Total des actifs pondérés	**196 877 949**
Coefficient minimum de solvabilité	**12,1%**

Source : BMCE Bank

Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%.

Il passe en effet de **13,1%** en 2012 à **12,7%** en **2013**. Ce ratio s'établit à **12,1%** au terme de l'exercice 2014.

5. Risques du Portefeuille de Participation

A fin 2014, les provisions pour dépréciation (sur base agrégée et y compris CCA) totalisent un montant de MAD 1,09 Md contre MAD 1,11 Md à fin 2013, soit une diminution de 2%. Les principales provisions concernent BMCE International Holdings (MAD 591,7 millions), ESFG (MAD 159,8 millions), ESI (MAD 134,9 millions), Hanouty (MAD 121,8 millions), EMAT (MAD 30,3 millions) et Magshore (MAD 19,2 millions).

Les dotations de l'exercice totalisent un montant de MAD 105,7 millions. Quant aux reprises, elles s'élèvent à MAD 130 millions, soit une reprise nette de MAD 17 millions[35].

6. Risque Opérationnel :

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

[35] Net de retraitements.

• Prévention et évaluation des risques opérationnels ;

• Appréciation des contrôles internes ;

• Mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux Risques Majeurs identifiés.

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maitrise et qui sont classes par type d'évènement bâlois.

7. Risque Pays :

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert.

Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

V. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Litige OUKRID :

Il s'agit d'une affaire relative à la décision de justice requérant de la Banque le règlement d'un montant de MAD 5 millions plus intérêts au titre de sa responsabilité du fait de ses préposés et ce, depuis la date de survenance des faits (en 1990, avant sa privatisation), soit un total arrêté et réglé par la Banque de MAD 13 millions.

Le montant des intérêts est contesté par les Héritiers Oukrid.

La modalité de fixation du montant des intérêts a été soumise à la Justice appelée à départager les parties.

Le risque final maximal de la banque dans ce dossier est de MAD 26 millions.

PARTIE IX : ANNEXES

VI. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

1. Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Normes IFRS et amendements adoptées par l'IASB à partir du 01/01/2014.

Normes ou intérprétations	Date d'application par l'IASB
Amendements limités à IAS 19 « Avantages du personnel » - Cotisations des membres du personnel	01/07/2014
Compensation des actifs/passifs financiers (amendements IAS 32)	01/01/2014
Amendements à IAS 36 « Dépréciation des actifs » - Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	01/01/2014
Amendements d'IAS 39 et d'IFRS 9 : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	01/01/2014

1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2014, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition .

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2014, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata. La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur , qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;

- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;

- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties…).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la

rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

• La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2014, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		**Immeubles autres que sièges**	
	Durée	**QP**	**Durée**	**QP**
Structure, gros oeuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2014 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation…) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture…) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1. 10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur.il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

- Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

VII. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS 2012-2014

- **Bilans -Comptes consolidés IFRS**
- **Compte de produits et charges -Comptes consolidés IFRS**
- **Tableau des flux de trésorerie -Comptes consolidés IFRS**
- **Notes annexes aux états financiers consolidés**
  - Tableau de variation des capitaux propres ;
  - Marge d'intérêt ;
  - Commissions nettes ;
  - Gains sur instruments financiers en valeur de marché par résultat ;
  - Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
  - Produits et charges des autres activités ;
  - Coût du risque ;
  - Gains et pertes nets sur les autres actifs ;
  - Impôts sur les bénéfices ;
  - Informations sectorielles ;
  - Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat ;
  - Actifs financiers disponibles à la vente ;
  - Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit ;
  - Dettes envers les établissements de crédit ;
  - Prêts consentis et créances sur la clientèle ;
  - Dettes envers la clientèle ;
  - Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie
  - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
  - Impôts courants et différés ;
  - Comptes de régularisation, actifs et passifs divers ;
  - Participations dans les sociétés mises en équivalence ;
  - Immobilisations de placement et d'exploitation ;
  - Ecart d'acquisition ;
  - Provisions pour risques et charges ;
  - Engagements de financement ;

- Engagements de garantie ;
- Rémunérations et avantages consentis au personnel ;
- Evolution du capital et résultat par action ;
- Périmètre de consolidation ;
- Parties liées.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2014

BILAN IFRS

(en milliers de DH)

ACTIF IFRS	NOTES	31/12/2014	déc.-13
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	9 966 747	11 939 091
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	28 609 790	28 223 948
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	4 891 427	3 319 804
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	16 072 610	18 145 727
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	155 152 943	149 374 957
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	18 153 337	12 536 742
Actifs d'impôt exigible	4.8	199 008	92 432
Actifs d'impôt différé	4.8	445 733	257 635
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	4 978 851	4 317 433
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	513 766	472 624
Immeubles de placement	4.11	835 047	947 602
Immobilisations corporelles	4.11	5 847 075	5 465 769
Immobilisations incorporelles	4.11	744 273	770 522
Ecarts d'acquisition	4.12	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		247 243 077	236 696 756

PASSIF IFRS	NOTES	31/12/2014	déc.-13
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	68 253
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 745 648	2 437 494
Instruments dérivés de couverture		2 018	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	33 142 978	35 068 715
Dettes envers la clientèle	4.5	161 268 876	148 790 337
Titres de créance émis	4.6	13 170 353	12 451 775
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	55 341	94 368
Passifs d'impôt différé	4.8	1 099 810	989 759
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	7 636 569	11 380 363
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	523 011	456 573
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	6 795 304	5 815 661
TOTAL DETTES		226 439 908	217 553 298
Capital et réserves liées		12 488 381	12 104 178
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 481 861	1 456 083
- Part des minoritaires		4 000 114	3 612 458
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		149 436	107 914
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		- 8 802	- 17 778
Résultat net de l'exercice			
- Part du groupe		1 943 864	1 230 796
- Part des minoritaires		748 315	649 807
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		20 803 169	19 143 458
TOTAL PASSIF IFRS		247 243 077	236 696 756

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2013

BILAN IFRS

(en milliers de DH)

ACTIF IFRS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012 *
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	11 939 091	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	28 223 948	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	3 319 804	2 795 923
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	18 145 727	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	149 374 957	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	12 536 742	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	4.8	92 432	215 856
Actifs d'impôt différé	4.8	257 635	309 870
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	4 317 433	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	472 624	406 928
Immeubles de placement	4.11	947 602	614 160
Immobilisations corporelles	4.11	5 465 769	5 131 528
Immobilisations incorporelles	4.11	770 522	751 455
Ecarts d'acquisition	4.12	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		236 696 756	230 888 507

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		68 253	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 437 494	1 614
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	35 068 715	34 228 166
Dettes envers la clientèle	4.5	148 790 337	144 650 757
Titres de créance émis	4.6	12 451 775	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	94 368	36 296
Passifs d'impôt différé	4.8	989 759	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	11 380 363	13 210 125
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	456 573	520 590
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	5 815 661	4 760 333
TOTAL DETTES		217 553 298	212 473 310
Capital et réserves liées		12 104 178	11 981 368
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 456 083	1 276 693
- Part des minoritaires		3 612 458	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	4,7%	107 914,00	81 912,00
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		- 17 778	- 18 970
Résultat net de l'exercice			
- Part du groupe		1 230 796	921 885
- Part des minoritaires		649 807	656 309
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		19 143 458	18 415 197
TOTAL PASSIF IFRS		236 696 756	230 888 507

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2012

BILAN IFRS (en milliers de DH)

ACTIF IFRS	NOTES	déc.-12	déc.-11
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 922 200	6 391 958
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	34 244 677	31 732 316
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 795 923	2 330 377
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	21 396 946	23 822 680
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	138 808 778	121 342 658
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	10 518 941	9 590 911
Actifs d'impôt exigible	5.7	215 856	408 979
Actifs d'impôt différé	5.7	310 849	321 084
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	4 938 775	4 559 041
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	406 928	399 358
Immeubles de placement	5.10	614 160	547 099
Immobilisations corporelles	5.10	5 131 528	5 064 126
Immobilisations incorporelles	5.10	751 455	645 081
Ecarts d'acquisition	5.11	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		230 889 486	207 988 138

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	déc.-12	déc.-11
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		67 382	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 614	1 752
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	34 228 166	24 848 609
Dettes envers la clientèle	5.4	144 650 757	139 152 010
Titres de créance émis	5.5	14 014 898	12 008 860
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	36 296	324 592
Passifs d'impôt différé	5.7	983 149	934 127
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	13 210 127	8 971 070
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	523 235	457 440
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 760 333	4 904 381
TOTAL DETTES		212 475 957	191 602 841
Capital et réserves liées		11 981 368	10 451 134
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		1 269 541	1 045 085
- Part des minoritaires		3 516 000	3 318 803
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		86 129	82 186
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		- 18 970	- 19 665
Résultat net de l'exercice			
- Part du groupe		923 152	850 199
- Part des minoritaires		656 309	657 555
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		18 413 529	16 385 297
TOTAL PASSIF IFRS		230 889 486	207 988 138

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2014

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	31/12/2014	déc.-13
Intérêts et produits assimilés		**12 701 901**	**11 446 765**
Intérêts et charges assimilés		**- 4 959 094**	**- 4 801 885**
MARGE D' INTERÊTS	2.1	**7 742 807**	**6 644 880**
Commissions perçues		**2 247 263**	**2 206 721**
Commissions servies		**- 333 395**	**- 459 319**
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	**1 913 868**	**1 747 402**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	**1 093 341**	**798 364**
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	**100 886**	**162 635**
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		**1 194 227**	**960 999**
Produits des autres activités	2.5	**1 022 668**	**896 079**
Charges des autres activités	2.5	**- 376 343**	**- 358 334**
PRODUIT NET BANCAIRE		**11 497 227**	**9 891 026**
Charges générales d'exploitation	2,9	**- 5 827 763**	**- 5 300 375**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	**- 666 100**	**- 654 657**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**5 003 364**	**3 935 994**
Coût du risque	2.6	**- 1 778 322**	**- 1 295 268**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 225 042**	**2 640 726**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		**81 621**	**69 089**
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	**17 306**	**12 207**
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		**-**	**-**
RESULTAT AVANT IMPÔTS		**3 323 969**	**2 722 022**
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 631 790	- 841 419
RESULTAT NET		**2 692 179**	**1 880 603**
Résultat hors groupe		748 315	649 807
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 943 864	1 230 796
Résultat par Action (EN MAD)		10,8	6,9
Résultat dilué par Action (EN MAD)		10,8	6,9

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2013

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	31/12/2013	31/12/2012*
Intérêts et produits assimilés		**11 446 765**	**10 822 706**
Intérêts et charges assimilés		**- 4 801 885**	**- 4 579 824**
MARGE D' INTERÊTS	2.1	**6 644 880**	**6 242 882**
Commissions perçues		**2 206 721**	**1 846 607**
Commissions servies		**- 459 319**	**- 320 911**
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	**1 747 402**	**1 525 696**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	**798 364**	**651 021**
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	**162 635**	**150 157**
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		**960 999**	**801 178**
Produits des autres activités	2.5	**896 079**	**781 350**
Charges des autres activités	2.5	**- 358 334**	**- 333 330**
PRODUIT NET BANCAIRE		**9 891 026**	**9 017 776**
Charges générales d'exploitation	2,9	**- 5 300 375**	**- 4 862 579**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	**- 654 657**	**- 573 940**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**3 935 994**	**3 581 257**
Coût du risque	2.6	**- 1 295 268**	**- 1 107 613**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 640 726**	**2 473 644**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		**69 089**	**65 770**
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	**12 207**	**- 390 484**
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		**-**	**-**
RESULTAT AVANT IMPÔTS		**2 722 022**	**2 148 930**
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 841 419	- 570 737
RESULTAT NET		**1 880 603**	**1 578 193**
Résultat hors groupe		649 807	656 309
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 230 796	921 885
Résultat par Action (EN MAD)		6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)		6,9	5,1

CPC CONSOLIDE AU 31/12/2012

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES			
	NOTES	déc.-12	déc.-11
Intérêts et produits assimilés		**10 822 706**	**9 667 668**
Intérêts et charges assimilés		**- 4 579 824**	**- 4 095 844**
MARGE D' INTERÊTS	2.1	**6 242 882**	**5 571 824**
Commissions perçues		**1 846 607**	**1 703 136**
Commissions servies		**- 320 911**	**- 280 201**
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	**1 525 696**	**1 422 935**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	**651 021**	**702 730**
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	**150 157**	**27 075**
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		**801 178**	**729 805**
Produits des autres activités	2.5	**781 350**	**792 174**
Charges des autres activités	2.5	**- 333 330**	**- 376 675**
PRODUIT NET BANCAIRE		**9 017 776**	**8 140 063**
Charges générales d'exploitation		**- 4 860 566**	**- 4 588 896**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		**- 573 940**	**- 535 299**
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**3 583 270**	**3 015 868**
Coût du risque	2.6	**- 1 107 613**	**- 872 214**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**2 475 657**	**2 143 654**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		**65 770**	**44 590**
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	**- 390 484**	**- 6 717**
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		**-**	**-**
RESULTAT AVANT IMPÔTS		**2 150 943**	**2 181 527**
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 571 482	- 673 773
RESULTAT NET		**1 579 461**	**1 507 754**
Résultat hors groupe		656 309	657 555
RESULTAT NET PART DU GROUPE		923 152	850 199

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2014

	31.12.2014 IFRS	31.12.2013 IFRS
Résultat avant impôts	**3 323 969**	**2 722 022**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 463 904	3 380 727
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	173 473	35 273
+/- Dotations nettes aux provisions	1 106 319	927 426
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 65 808	- 69 089
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 1 346 058	- 1 008 589
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	58 543	- 61 503
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**3 390 373**	**3 204 245**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 2 073 872	3 464 610
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	3 260 835	- 11 587 602
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 6 036 643	4 993 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 4 488 481	- 2 839 357
- Impôts versés	- 806 052	- 636 635
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**- 10 144 213**	**- 6 605 810**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**- 3 429 871**	**- 679 544**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 732 356	- 997 292
+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 187	- 174
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 849 669	- 1 502 270
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**- 1 582 212**	**- 2 499 736**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 909 304	612 593
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 844 774	1 940 935
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**935 470**	**2 553 528**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	**- 252 118**	**71 311**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**- 4 328 731**	**- 554 441**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**15 544 470**	**16 098 911**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**11 215 740**	**15 544 470**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 966 853	11 870 837
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 248 887	3 673 632
Variation de la trésorerie nette	**- 4 328 731**	**- 554 441**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2013

	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Résultat avant impôts	**2 722 022**	**2 148 932**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 380 727	3 054 760
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	35 273	109 300
+/- Dotations nettes aux provisions	927 426	665 231
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 69 089	- 55 215
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 1 008 589	- 990 901
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	- 61 503	197 385
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**3 204 245**	**2 980 559**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 464 610	13 027 531
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 11 587 602	- 14 814 540
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4 993 174	- 2 343 396
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 2 839 357	3 581 880
- Impôts versés	- 636 635	- 602 893
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**- 6 605 810**	**- 1 151 418**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**- 679 544**	**3 978 073**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 997 292	- 1 093 317
+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 174	- 286
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 502 270	- 528 089
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**- 2 499 736**	**- 1 621 692**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	612 593	1 096 982
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 940 935	1 949 786
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**2 553 528**	**3 046 768**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	**71 311**	**57 761**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**- 554 441**	**5 460 910**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**16 098 911**	**10 638 001**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 957
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 094	4 246 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**15 544 470**	**16 098 911**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 837	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
Variation de la trésorerie nette	**- 554 441**	**5 460 910**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012

	déc-12	déc-11
Résultat avant impôts	**2 150 943**	**2 181 527**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 054 760	2 963 886
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	165 026
+/- Dotations nettes aux provisions	665 231	659 723
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55 215	-44 591
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-990 901	-1 465 434
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	195 374	95 910
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**2 978 549**	**2 374 520**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	13 027 531	10 723 883
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 814 540	-10 060 593
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 343 396	-3 805 482
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 581 880	-28 000
- Impôts versés	-602 893	-626 156
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**-1 151 418**	**-3 796 348**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**3 978 074**	**759 699**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 093 317	-1 090 685
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	-177
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-528 089	-1 298 024
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-1 621 692**	**-2 388 886**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 096 982	-339 866
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 949 786	703 344
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**3 046 768**	**363 478**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	**57 761**	**-30 074**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**5 460 911**	**-1 295 783**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**10 638 001**	**11 933 784**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**16 098 912**	**10 638 001**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 095	4 246 043
Variation de la trésorerie nette	**5 460 911**	**-1 295 783**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	**1 794 634**	**10 186 734**	**0**	**2 191 425**	**81 911**	**14 254 704**	**4 153 339**	**18 408 043**
Changement de méthodes comptables				**7 152**		**7 152**		**7 152**
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	**1 794 634**	**10 186 734**	**0**	**2 198 577**	**81 911**	**14 261 856**	**4 153 339**	**18 415 195**
Opérations sur capital		**122 810**		**-122 810**		**0**		**0**
Paiements fondés sur des actions						**0**		**0**
Opérations sur actions propres			**-35 727**			**-35 727**	**0**	**-35 727**
Dividendes				**-592 198**		**-592 198**	**-343 582**	**-935 780**
Résultat de l'exercice				**1 230 796**		**1 230 796**	**649 807**	**1 880 603**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						**0**	0	**0**
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					14 226	**14 226**	1 192	**15 418**
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-3 039	**-3 039**		**-3 039**
Avantages au personnel					14 817	**14 817**		**14 817**
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				**0**	**26 003**	**26 003**	**1 192**	**27 195**
Variation de périmètre				**-36 716**		**-36 716**	**-167 092**	**-203 808**
Divers (*)				**44 956**		**44 956**	**-49 178**	**-4 221**
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	**1 794 634**	**10 309 544**	**-35 727**	**2 722 605**	**107 914**	**14 898 970**	**4 244 486**	**19 143 458**
Changement de méthodes comptables						**0**		**0**
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	**1 794 634**	**10 309 544**	**-35 727**	**2 722 605**	**107 914**	**14 898 970**	**4 244 486**	**19 143 458**
Opérations sur capital		**384 203**		**-384 203**		**0**		**0**
Paiements fondés sur des actions						**0**		**0**
Opérations sur actions propres			**35 727**			**35 727**		**35 727**
Dividendes				**-717 829**		**-717 829**	**-337 936**	**-1 055 765**
Résultat de l'exercice				**1 943 864**		**1 943 864**	**748 315**	**2 692 179**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						**0**		**0**
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					47 856	**47 856**	8 976	**56 832**
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-6 334	**-6 334**		**-6 334**
IAS 19 R						**0**		**0**
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				**0**	**41 522**	**41 522**	**8 976**	**50 498**
Variation de périmètre (*)				**-18 092**		**-18 092**	**200 689**	**182 597**
Divers				**-120 621**		**-120 620**	**-124 903**	**-245 525**
Capitaux propres clôture 31.12.2014	**1 794 634**	**10 693 747**	**0**	**3 425 724**	**149 436**	**16 063 542**	**4 739 627**	**20 803 169**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	**1 719 634**	**8 731 500**	**0**	**1 895 284**	**82 186**	**12 428 604**	**3 956 693**	**16 385 297**
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	**1 719 634**	**8 731 500**	**0**	**1 895 284**	**82 186**	**12 428 604**	**3 956 693**	**16 385 297**
Opérations sur capital	**75 000**	**1 455 234**		**151 846**		**1 682 080**	**45 587**	**1 727 667**
Paiements fondés sur des actions						**0**		**0**
Opérations sur actions propres			**0**			**0**	-	**0**
Dividendes				**-530 954**		**-530 954**	**-329 259**	**-860 213**
Résultat de l'exercice				**921 884**		**921 884**	**656 309**	**1 578 193**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						**0**	-	**0**
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	**2 254**	695	**2 949**
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689	**1 689**		**1 689**
Avantages au personnel					-4 218	**-4 218**		**-4 218**
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				**0**	**-275**	**-275**	**695**	**420**
Variation de périmètre				**-251 218**		**-251 218**	**-187 508**	**-438 726**
Divers (*)				**4 583**		**4 583**	**10 822**	**15 405**
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	**1 794 634**	**10 186 734**	**0**	**2 191 425**	**81 911**	**14 254 704**	**4 153 339**	**18 408 043**
Changement de méthodes comptables				**7 152**		**7 152**		**7 152**
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	**1 794 634**	**10 186 734**	**0**	**2 198 577**	**81 911**	**14 261 856**	**4 153 339**	**18 415 195**
Opérations sur capital		**122 810**		**-122 888**		**-75**		**-75**
Paiements fondés sur des actions						**0**		**0**
Opérations sur actions propres				**-35 727**		**-35 727**		**-35 727**
Dividendes				**-597 874**		**-597 874**	**-341 359**	**-939 233**
Résultat de l'exercice				**1 230 796**		**1 230 796**	**649 807**	**1 880 603**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						**0**		**0**
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					14 226	**14 226**	1 192,00	**15 418**
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	**-3 039**		**-3 039**
IAS 19 R					14 817	**14 817**		**14 817**
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				**0**	**26 003**	**26 003**	**1 192**	**27 195**
Variation de périmètre				**-35 637**		**-35 637**	**-167 092**	**-202 728**
Divers (*)				**49 628**		**49 628**	**-51 401**	**-1 772**
Capitaux propres clôture 31.12.2013	**1 794 634**	**10 309 544**	**0**	**2 688 879**	**107 914**	**14 898 971**	**4 244 487**	**19 143 458**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions **(A)**						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat **(B)**					106 077	106 077	-24 118	81 959
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat **(C)**					-2 912	-2 912		-2 912
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	0	103 165	103 165	-24 118	79 047
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-202 799		-202 799	-18 716	-221 515
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions **(E)**						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat **(F)**					2 254	2 254	695	2 949
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat **(G)**					1 689	1 689		1 689
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	0	0	0	0	3 943	3 943	695	4 638
Variation de périmètre				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012	1 794 514	10 186 854	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**9 620 309**	**2 924 519**	**6 695 790**	**8 954 357**	**3 021 109**	**5 933 248**
Comptes et prêts/emprunts	9 008 184	2 852 671	6 155 513	8 400 936	2 944 638	5 456 298
Opérations de pensions		71 848	-71 848		76 471	-76 471
Opérations de location-financement	612 125		612 125	553 421		553 421
Opérations interbancaires	**748 342**	**965 111**	**-216 769**	**711 218**	**939 670**	**-228 452**
Comptes et prêts/emprunts	508 162	889 165	-381 003	436 721	905 634	-468 913
Opérations de pensions	240 180	75 946	164 234	274 497	34 036	240 461
Emprunts émis par le Groupe	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture de résultats futurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Portefeuille de transactions	**1 252 489**	**1 069 464**	**183 025**	**1 047 357**	**841 106**	**206 251**
Titres à revenu fixe	1 252 489	756 372	496 117	1 047 357	566 320	481 037
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	313 092	-313 092	0	274 786	-274 786
Actifs disponibles à la vente			**0**			**0**
Actifs détenus jusqu'à échéance	**1 080 761**		**1 080 761**	**733 833**		**733 833**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**12 701 901**	**4 959 094**	**7 742 807**	**11 446 765**	**4 801 885**	**6 644 880**

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**8 954 357**	**3 021 109**	**5 933 248**	**8 581 131**	**2 818 182**	**5 762 949**
Comptes et prêts/emprunts	8 400 936	2 944 638	5 456 298	7 991 041	2 702 532	5 288 509
Opérations de pensions		76 471	-76 471		115 650	-115 650
Opérations de location-financement	553 421		553 421	590 090	0	590 090
Opérations interbancaires	**711 218**	**939 670**	**-228 452**	**730 430**	**1 018 766**	**-288 336**
Comptes et prêts/emprunts	436 721	905 634	-468 913	487 627	969 104	-481 477
Opérations de pensions	274 497	34 036	240 461	242 803	49 662	193 141
Emprunts émis par le Groupe	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture de résultats futurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Portefeuille de transactions	**1 047 357**	**841 106**	**206 251**	**841 682**	**742 876**	**98 806**
Titres à revenu fixe	1 047 357	566 320	481 037	841 682	525 899	315 783
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	274 786	-274 786	0	216 977	-216 977
Actifs disponibles à la vente			**0**			**0**
Actifs détenus jusqu'à échéance	**733 833**		**733 833**	**669 463**		**669 463**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**11 446 765**	**4 801 885**	**6 644 880**	**10 822 706**	**4 579 824**	**6 242 882**

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	déc-12			déc-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**8 581 131**	**2 818 182**	**5 762 949**	**7 614 768**	**2 772 953**	**4 841 815**
Comptes et prêts/emprunts	7 991 041	2 702 532	5 288 509	6 987 941	2 601 939	4 386 002
Opérations de pensions		115 650	-115 650		171 014	-171 014
Opérations de location-financement	590 090	0	590 090	626 827		626 827
Opérations interbancaires	**730 430**	**1 018 766**	**-288 336**	**729 381**	**633 259**	**96 122**
Comptes et prêts/emprunts	487 627	969 104	-481 477	524 514	576 358	-51 844
Opérations de pensions	242 803	49 662	193 141	204 867	56 901	147 966
Emprunts émis par le Groupe	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture de résultats futurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Portefeuille de transactions	**841 682**	**742 876**	**98 806**	**740 126**	**689 632**	**50 494**
Titres à revenu fixe	841 682	525 899	315 783	740 126	456 680	283 446
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	216 977	-216 977	0	232 952	-232 952
Actifs disponibles à la vente			**0**			**0**
Actifs détenus jusqu'à échéance	**669 463**		**669 463**	**583 393**		**583 393**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	10 822 706	4 579 824	6 242 882	9 667 668	4 095 844	5 571 824

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2014

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1 498 023**	**135 079**	**1 362 944**	**1 545 470**	**201 866**	**1 343 604**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 046 050		1 046 050	917 334		917 334
sur titres	165 947	96 320	69 627	150 146	159 370	- 9 224
de change	286 026	38 759	247 267	477 990	42 496	435 494
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**749 240**	**198 316**	**550 924**	**661 251**	**257 453**	**403 798**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	341 856	42 803	299 053	321 274	42 222	279 052
Assurance			-			-
Autres	407 384	155 513	251 871	339 977	215 231	124 746
Produits nets de commissions	**2 247 263**	**333 395**	**1 913 868**	**2 206 721**	**459 319**	**1 747 402**

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2013

(en milliers de DH)

	déc-13		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**919 514**	**201 866**	**717 648**
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	291 378		291 378
sur titres	150 146	159 370	- 9 224
de change	477 990	42 496	435 494
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	**1 287 207**	**257 453**	**1 029 754**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	281 374	42 222	239 152
Assurance			-
Autres	1 005 833	215 231	790 602
Produits nets de commissions	**2 206 721**	**459 319**	**1 747 402**

COMMISSIONS NETTES au 31/12/2012

(en milliers de DH)

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**741 051**	**195 633**	**545 418**
avec les établissements de crédit			-
avec la clientèle	267 891		267 891
sur titres	146 743	125 284	21 459
de change	326 417	70 349	256 068
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	**1 105 556**	**125 278**	**980 278**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	249 979	43 237	206 742
Assurance			-
Autres	855 577	82 041	773 536
Produits nets de commissions	**1 846 607**	**320 911**	**1 525 696**

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	1 092 286		1 092 286	736 732		736 732
Instruments financiers dérivés	1 055	0	1 055	59 512	2 120	61 632
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**1 093 341**	**0**	**1 093 341**	**796 244**	**2 120**	**798 364**

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	736 732		736 732	654 050		654 050
Instruments financiers dérivés	59 512	2 120	61 632	-3 029		-3 029
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**796 244**	**2 120**	**798 364**	**651 021**	**0**	**651 021**

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	déc-12			déc-11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	654 050		654 050	711 421		711 421
Instruments financiers dérivés	-3 029		-3 029	-8 691		-8 691
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**651 021**	**0**	**651 021**	**702 730**	**0**	**702 730**

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
		(en milliers de DH)
	déc-14	**déc-13**
Titres à revenu fixe	**0**	**0**
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	**100 886**	**162 635**
Produits de dividendes	229 525	174 116
Charges de dépréciation	-122 065	34 775
Plus-values nettes de cession	-6 574	-46 256
TOTAL	**100 886**	**162 635**

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
		(en milliers de DH)
	déc-13	**31/12/2012***
Titres à revenu fixe	**0**	**0**
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	**162 635**	**150 157**
Produits de dividendes	174 116	168 564
Charges de dépréciation	34 775	-61 578
Plus-values nettes de cession	-46 256	43 171
TOTAL	**162 635**	**150 157**

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
		(en milliers de DH)
	déc-12	**déc-11**
Titres à revenu fixe	**0**	**0**
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	**150 157**	**27 075**
Produits de dividendes	168 564	202 827
Charges de dépréciation	-61 578	-159 959
Plus-values nettes de cession	43 171	-15 793
TOTAL	**150 157**	**27 075**

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-14			déc-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	274 345	98 551	175 794	276 229	96 787	179 442
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	357 964	222 374	135 590	297 070	206 631	90 439
Autres produits d'exploitation non bancaires	390 359	55 418	334 941	322 780	54 916	267 864
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**1 022 668**	**376 343**	**646 325**	**896 079**	**358 334**	**537 745**

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-13			31/12/2012*		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	276 229	96 787	179 442	250 971	90 322	160 649
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	297 070	206 631	90 439	257 671	187 139	70 532
Autres produits d'exploitation non bancaires	322 780	54 916	267 864	272 708	55 869	216 839
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**896 079**	**358 334**	**537 745**	**781 350**	**333 330**	**448 020**

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

(en milliers de DH)

	déc-12			déc-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	250 971	90 322	160 649	237 638	91 090	146 548
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	530 379	243 008	287 371	554 536	285 585	268 951
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**781 350**	**333 330**	**448 020**	**792 174**	**376 675**	**415 499**

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	déc-14	déc-13
Dotations aux provisions	**-1 934 231**	**-1 517 753**
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 806 846	-1 501 320
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-433	-3 485
Autres provisions pour risques et charges	-126 952	-12 948
Reprises de provisions	**627 707**	**395 502**
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	570 908	353 165
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	58	9 315
Reprises des autres provisions pour risques et charges	56 741	33 022
Variation des provisions	**-471 798**	**-173 017**
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-493 375	-176 691
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	21 577	3 674
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	**-1 778 322**	**-1 295 268**

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Dotations aux provisions	**-1 517 753**	**-1 541 885**
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 501 320	-1 415 449
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-3 485	-2 467
Autres provisions pour risques et charges	-12 948	-123 969
Reprises de provisions	**395 502**	**717 256**
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	353 165	634 113
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	9 315	1 743
Reprises des autres provisions pour risques et charges	33 022	81 400
Variation des provisions	**-173 017**	**-282 984**
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-176 691	-288 237
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	3 674	5 253
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	**-1 295 268**	**-1 107 613**

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE (en milliers de DH)

	déc-12	déc-11
Dotations aux provisions	**-1 541 885**	**-1 220 654**
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 415 449	-1 125 287
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-2 467	-1 385
Autres provisions pour risques et charges	-123 969	-93 982
Reprises de provisions	**717 256**	**443 494**
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	634 113	375 716
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	1 743	2 916
Reprises des autres provisions pour risques et charges	81 400	64 862
Variation des provisions	**-282 984**	**-95 054**
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-288 237	-109 023
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	5 253	13 969
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	**-1 107 613**	**-872 214**

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

En milliers de DH

	déc-14	déc-13
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**0**	**0**
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	**0**	**0**
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres **(*)**	17 306	12 207
Gains ou pertes sur autres actifs	**17 306**	**12 207**

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	déc-13	31/12/2012*
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**0**	**0**
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession		0
Titres de capitaux propres consolidés	**0**	**0**
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres **(*)**	12 207	-390 484
Gains ou pertes sur autres actifs	**12 207**	**-390 484**

IMPÔT SUR LES BENEFICES

2.8.1 Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	déc-14	déc-13
Impôts courants	199 008	92 432
Impôts différés	445 733	257 635
Actifs d'impôts courants et différés	**644 741**	**350 067**
Impôts courants	55 341	94 368
Impôts différés	1 099 810	989 759
Passifs d'impôts courants et différés	**1 155 151**	**1 084 127**
	-	-

2.8.2 Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-14	déc-13
Charge d'impôts courants	-660 266	-765 802
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	28 476	-75 617
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-631 790**	**-841 419**
	0,00	0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-14	déc-13
Résultat net	2 692 179	1 880 603
Charges d'impôt sur les bénéfices	-631 791	-841 419
Taux d'impôt effectif moyen	**23,5%**	**44,7%**
	-	-

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-14	déc-13
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-13,5%	7,7%
Taux d'impôt effectif moyen	**23,5%**	**44,7%**

IMPÔT SUR LES BENEFICES

2.8.1 Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Impôts courants	92 432	215 856
Impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	**350 067**	**525 726**
Impôts courants	94 368	36 296
Impôts différés	989 759	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	**1 084 127**	**1 019 445**
	0,00	0,00

2.8.2 Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-13	31/12/2012*
Charge d'impôts courants	-765 802	-514 122
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-75 617	-56 615
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-841 419**	**-570 737**
	0,00	0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-13	31/12/2012*
Résultat net	1 880 603	1 578 194
Charges d'impôt sur les bénéfices	-841 419	-570 737
Taux d'impôt effectif moyen	**-44,7%**	**-36,2%**
	-	-
Analyse du taux effectif d'impôt	-	-

	déc-13	31/12/2012*
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	7,7%	-0,8%
Taux d'impôt effectif moyen	**44,7%**	**36,2%**

2.8

IMPÔT SUR LES BENEFICES

2.8.1 Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	déc-12	déc-11
Impôts courants	215 856	408 979
Impôts différés	310 849	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	**526 705**	**730 063**
Impôts courants	36 296	324 592
Impôts différés	983 149	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	**1 019 445**	**1 258 719**
	0,00	0,00

2.8.2 Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	déc-12	déc-11
Charge d'impôts courants	-514 122	-606 067
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-57 360	-67 706
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-571 482**	**-673 773**
	0,00	0,00

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	déc-12	déc-11
Résultat net	1 579 461	1 507 754
Charges d'impôt sur les bénéfices	-571 482	-673 773
Taux d'impôt effectif moyen	**-36,2%**	**-44,7%**

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-12	déc-11
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-0,2%	
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes	-0,6%	
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,0%	7,7%
Taux d'impôt effectif moyen	**36,2%**	**44,7%**

Au 31/12/2014

3 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa,

3.1 Résultat par secteur opérationnel

En KMAD

	31/12/2014						31/12/2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3 163 049	49 612	719 859	-18 399	3 828 686	**7 742 807**	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	827 661	126 444	14 292	0	945 471	**1 913 868**	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
Produits nets banacaires	4 939 564	351 681	743 701	158 698	5 303 583	**11 497 227**	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 731 382	-245 162	-192 747	-87 142	-3 237 430	**(6 493 863)**	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
Résultat Brut d'exploitation	2 208 182	106 519	550 954	71 556	2 066 153	**5 003 364**	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-229 409	-47 704	-124 596	-11 943	-218 138	**(631 790)**	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	(841 419)
Résultat Part du groupe	992 887	106 593	145 484	51 426	647 474	**1 943 864**	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796

3.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

En KMAD

	31/12/2014						31/12/2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	164 934 033	763 527	8 090 081	178 767	73 276 669	**247 243 077**	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
ELEMENTS D'ACTIF												
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 569 636	132 554	17 166	21 026	3 151 045	**4 891 427**	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	99 370 301	179	14 867 010	0	40 915 453	**155 152 943**	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
Actifs financiers évalués à la juste valeur	28 476 818	80 444	2 368	0	50 160	**28 609 790**	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 317 968	0	0	0	15 835 369	**18 153 337**	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	109 986 007	0	1 225 018	0	50 057 851	**161 268 876**	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	14 527 416	216 015	1 252 591	(41 433)	4 848 580	**20 803 169**	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458

3.4.1 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

En milliers de DH	déc-14			déc-13		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	10 437 608	58 669	58 669	11 901 101	58 672	36 797
Europe	2 371 474	0	0	1 783 526	0	0
Afrique	3 243 617	29 595	9 684	4 439 225	3 408	3 408
Total en principal	**16 052 699**	**88 264**	**68 353**	**18 123 852**	**62 080**	**40 205**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**16 052 699**	**88 264**	**68 353**	**18 123 852**	**62 080**	**40 205**
			0,00			0,00

3.4.2 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

En milliers de DH	déc-14			déc-13		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	112 108 604	7 238 376	5 109 489	114 252 061	6 267 412	4 659 448
Europe	3 323 611	173 250	117 524	1 753 262	126 165	72 824
Afrique	36 226 993	2 959 669	1 650 547	29 660 369	3 621 749	1 573 789
Total en principal	**151 659 208**	**10 371 295**	**6 877 560**	**145 665 692**	**10 015 326**	**6 306 061**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**151 659 208**	**10 371 295**	**6 877 560**	**145 665 692**	**10 015 326**	**6 306 061**

Au 31/12/2013

3 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank Of Africa,

3.1 Résultat par secteur opérationnel

	31.12.2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 932 463	24 633	590 258	-20 676	3 118 202	6 644 880
Marge sur commission	739 946	112 448	12 134	0	882 874	1 747 402
Produits nets banacaires	4 347 720	217 269	611 901	158 965	4 555 171	9 891 026
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 689 721	-195 077	-185 616	-99 329	-2 785 289	(5 955 032)
Résultat Brut d'exploitation	1 658 000	22 192	426 284	59 637	1 769 881	3 935 994
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-359 011	-22 977	-104 947	-7 388	-347 096	(841 419)
Résultat Part du groupe	441 056	66 429	119 847	29 470	573 994	1 230 796

3.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	31.12.2013					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
ELELMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
Actifs financiers évalués à la juste valeur	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458

3.4.1 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	31.12.2013			31.12.2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 901 101	58 672	36 797	13 880 138	59 838	35 258
Europe	1 783 526	0	0	2 083 561	0	0
Afrique	4 439 225	3 408	3 408	5 408 667	3 382	3 382
Total en principal	**18 123 852**	**62 080**	**40 205**	**21 372 366**	**63 220**	**38 640**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**18 123 852**	**62 080**	**40 205**	**21 372 366**	**63 220**	**38 640**

0,00

3.4.2 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31.12.2013			31.12.2012		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	114 252 061	6 267 412	4 659 448	107 269 792	5 250 297	3 903 078
Europe	1 753 262	126 165	72 824	2 604 230	14 201	12 863
Afrique	29 660 369	3 621 749	1 573 789	26 145 245	3 262 008	1 821 054
Total en principal	**145 665 692**	**10 015 326**	**6 306 061**	**136 019 267**	**8 526 506**	**5 736 995**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**145 665 692**	**10 015 326**	**6 306 061**	**136 019 267**	**8 526 506**	**5 736 995**

Au 31/12/2012

3.1 INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : Bmce Bank Activité Maroc
- Gestion d'actif : Bmce Capital, Bmce Capital Bourse, Bmce Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrébail, Maroc Factoring, Acmar, RM EXPERT
- Activités à l'International : Bmce Bank Off Shore, Bmce Paris, Bmce International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, MediCapital Bank, Bank

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

Exercice 12/2012						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	701 661	105 417	2 727	0	715 891	1 525 696
Produits nets banacaires	4 019 818	211 639	621 378	149 712	4 015 229	9 017 776
Charge générale d'exploitation et dotations aux	-2 564 334	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 434 506)
Résultat Brut d'exploitation	1 455 604	2 916	466 089	69 112	1 589 549	3 583 270
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-239 534	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	(571 482)
Résultat Part du groupe	285 945	43 573	114 449	26 437	452 748	923 152

3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	160 441 588	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 889 486
ELELMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
FONDS PROPRES	13 567 426	104 114	1 213 349	-97 626	3 626 266	18 413 529

4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

En milliers de DH

	déc-12			déc-11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	13 880 138	59 838	35 258	15 302 990	59 838	35 257
Europe	2 083 561	0	0	2 008 660	0	0
Afrique	5 408 667	3 382	3 382	6 486 360	4 177	4 088
Total en principal	**21 372 366**	**63 220**	**38 640**	**23 798 010**	**64 015**	**39 345**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**21 372 366**	**63 220**	**38 640**	**23 798 010**	**64 015**	**39 345**
			21 396 946			23 822 680
			0,00			0

4.2.3.3 Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	déc-12			déc-11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	107 269 792	5 250 297	3 903 078	94 281 552	5 260 133	3 590 437
Europe	2 604 230	14 201	12 863	2 597 726	9 199	7 621
Afrique	26 145 245	3 262 008	1 821 054	22 087 836	2 423 958	1 719 688
Total en principal	**136 019 267**	**8 526 506**	**5 736 995**	**118 967 114**	**7 693 290**	**5 317 746**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**136 019 267**	**8 526 506**	**5 736 995**	**118 967 114**	**7 693 290**	**5 317 746**

4.2.1 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31/12/14			31/12/13		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	**6 716 504**	**0**	**6 716 504**	**9 112 323**	**0**	**9 112 323**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3 916 944		3 916 944	6 508 218		6 508 218
Autres titres de créances négociables	2 799 560		2 799 560	2 604 105		2 604 105
Obligations	**190 047**	**0**	**190 047**	**459 108**	**0**	**459 108**
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	190 047		190 047	459 108		459 108
Actions et autres titres à revenu variable	**21 722 365**	**0**	**21 722 365**	**18 649 052**	**0**	**18 649 052**
Opérations de pension	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Prêts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	**-19 126**	**0**	**-19 126**	**3 465**	**0**	**3 465**
Instruments dérivés de cours de change	-19 703		-19 703	2 888		2 888
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**28 609 790**	**0**	**28 609 790**	**28 223 948**	**0**	**28 223 948**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	**0**	**2 696 352**	**2 696 352**	**0**	**2 430 244**	**2 430 244**
Etablissements de crédit		2 696 352	2 696 352		2 430 244	2 430 244
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	**49 296**	**0**	**49 296**	**7 250**	**0**	**7 250**
Instruments dérivés de cours de change	49 296		49 296	7 250		7 250
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**49 296**	**2 696 352**	**2 745 648**	**7 250**	**2 430 244**	**2 437 494**

	31/12/13			31/12/2012 *		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	**9 112 323**	**0**	**9 112 323**	**12 855 398**	**0**	**12 855 398**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 508 218		6 508 218	5 751 851		5 751 851
Autres titres de créances négociables	2 604 105		2 604 105	7 103 547		7 103 547
Obligations	**459 108**	**0**	**459 108**	**399 217**	**0**	**399 217**
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	459 108		459 108	399 217		399 217
Actions et autres titres à revenu variable	**18 649 052**	**0**	**18 649 052**	**20 970 684**	**0**	**20 970 684**
Opérations de pension	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Prêts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	**3 465**	**0**	**3 465**	**19 378**	**0**	**19 378**
Instruments dérivés de cours de change	2 888		2 888	18 801		18 801
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**28 223 948**	**0**	**28 223 948**	**34 244 677**	**0**	**34 244 677**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	**0**	**2 430 244**	**2 430 244**	**0**	**0**	**0**
Etablissements de crédit		2 430 244	2 430 244			
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	**7 250**	**0**	**7 250**	**1 614**	**0**	**1 614**
Instruments dérivés de cours de change	7 250		7 250	1 614		1 614
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**7 250**	**2 430 244**	**2 437 494**	**1 614**	**0**	**1 614**

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/12			31/12/11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	**12 855 398**	**0**	**12 855 398**	**7 493 340**	**0**	**7 493 340**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 751 852		5 751 852	6 979 579		6 979 579
Autres titres de créances négociables	7 103 546		7 103 546	513 761		513 761
Obligations	**399 217**	**0**	**399 217**	**433 914**	**0**	**433 914**
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	399 217		399 217	433 914		433 914
Actions et autres titres à revenu variable	**20 970 684**	**0**	**20 970 684**	**23 763 897**	**0**	**23 763 897**
Opérations de pension	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Prêts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	**19 378**	**0**	**19 378**	**41 165**	**0**	**41 165**
Instruments dérivés de cours de change	18 801		18 801	40 588		40 588
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**34 244 677**	**0**	**34 244 677**	**31 732 316**	**0**	**31 732 316**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	**1 614**	**0**	**1 614**	**1 752**	**0**	**1 752**
Instruments dérivés de cours de change	1 614		1 614	1 752		1 752
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**1 614**	**0**	**1 614**	**1 752**	**0**	**1 752**

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	décembre-14	décembre-13
Titres de créance négociables	**0**	**0**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	**0**	**0**
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	**5 299 792**	**3 618 023**
dont titres cotés	325 463	125 195
dont titres non cotés	4 974 329	3 492 828
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	**5 299 792**	**3 618 023**
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	**-408 365**	**-298 219**
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-408 365	-298 219
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	**4 891 427**	**3 319 804**
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

(en milliers de DH)

	décembre-13	31/12/2012 *
Titres de créance négociables	**0**	**0**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	**0**	**0**
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	**3 618 023**	**3 135 119**
dont titres cotés	125 195	240 129
dont titres non cotés	3 492 828	2 894 990
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	**3 618 023**	**3 135 119**
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	**-298 219**	**-339 196**
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-298 219	-339 196
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	**3 319 804**	**2 795 923**
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

(en milliers de DH)

	décembre-12	décembre-11
Titres de créance négociables	**0**	**0**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	**0**	**0**
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	**3 135 119**	**2 628 596**
dont titres cotés	240 129	435 416
dont titres non cotés	2 894 990	2 193 180
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	**3 135 119**	**2 628 596**
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	**-339 196**	**-298 219**
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-339 196	-298 219
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	**2 795 923**	**2 330 377**
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Comptes à vue	3 923 290	4 630 305
Prêts	12 169 796	13 362 300
Opérations de pension	47 877	193 327
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**16 140 963**	**18 185 932**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-68 353	-40 205
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**16 072 610**	**18 145 727**
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Comptes à vue	2 254 051	1 723 359
Emprunts	26 604 762	18 429 985
opérations de pension	4 284 165	14 915 371
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**33 142 978**	**35 068 715**

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT
PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes à vue	4 630 305	6 731 875
Prêts	13 362 300	13 251 828
Opérations de pension	193 327	1 451 883
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**18 185 932**	**21 435 586**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-40 205	-38 640
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**18 145 727**	**21 396 946**

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes à vue	1 723 359	1 829 261
Emprunts	18 429 985	18 433 119
opérations de pension	14 915 371	13 965 786
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**35 068 715**	**34 228 166**

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes à vue	6 731 875	5 911 143
Prêts	13 251 828	17 945 572
Opérations de pension	1 451 883	5 310
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**21 435 586**	**23 862 025**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-38 640	-39 345
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**21 396 946**	**23 822 680**
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes à vue	1 829 261	2 348 107
Emprunts	18 433 119	13 583 608
opérations de pension	13 965 786	8 916 894
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**34 228 166**	**24 848 609**

4.5 PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Comptes ordinaires débiteurs	24 271 477	21 263 162
Prêts consentis à la clientèle	116 381 173	107 613 766
Opérations de pension	9 467 823	15 707 669
Opérations de location-financement	11 910 030	11 096 420
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**162 030 503**	**155 681 017**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 877 560	-6 306 060
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**155 152 943**	**149 374 957**

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

En milliers de DH	31-déc-14	31-déc-13
Banque au Maroc	99 346 209	102 077 889
Services Financiers Spécialisés	14 867 010	13 781 855
Activités à l'international	40 939 545	33 514 940
Gestion d'actifs	179	273
Autres Activités	0	0
Total en principal	**155 152 943**	**149 374 957**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**155 152 943**	**149 374 957**

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

En milliers de DH	31-déc-14	31-déc-13
Maroc	114 213 398	115 860 017
Afrique	37 560 208	31 708 337
Europe	3 379 337	1 806 603
Total en principal	**155 152 943**	**149 374 957**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**155 152 943**	**149 374 957**

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Comptes ordinaires créditeurs	89 254 191	83 808 102
Comptes à terme	35 948 532	32 738 282
Comptes d'épargne	19 993 183	18 930 245
Bons de caisse	4 488 643	4 144 400
Opérations de pension	3 246 264	1 166 600
Autres comptes crediteurs	8 338 063	8 002 708
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**161 268 876**	**148 790 337**
	-	-

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

En milliers de DH	31-déc-14	31-déc-13
Banque au Maroc	109 986 007	102 358 798
Services Financiers Spécialisés	1 225 018	1 240 940
Activités à l'international	50 057 851	45 184 395
Gsetion d'actifs	0	6 204
Autres Activités	0	0
Total en principal	**161 268 876**	**148 790 337**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**161 268 876**	**148 790 337**

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

En milliers de DH	31-déc-14	31-déc-13
Maroc	111 211 025	103 605 942
Afrique	48 544 736	43 577 634
Europe	1 513 115	1 606 761
Total en principal	**161 268 876**	**148 790 337**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**161 268 876**	**148 790 337**

PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes ordinaires débiteurs	21 263 162	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	107 613 766	100 796 021
Opérations de pension	15 707 669	12 780 120
Opérations de location-financement	11 096 420	10 514 070
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**155 681 017**	**144 545 773**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 306 060	-5 736 995
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**149 374 957**	**138 808 778**

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Banque au Maroc	102 077 889	95 425 580
Services Financiers Spécialisés	13 781 855	13 185 607
Activités à l'international	33 514 940	30 191 767
Gestion d'actifs	273	5 824
Autres Activités	0	0
Total en principal	**149 374 957**	**138 808 778**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**149 374 957**	**138 808 778**

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Maroc	115 860 017	108 617 011
Afrique	31 708 337	27 586 199
Europe	1 806 603	2 605 568
Total en principal	**149 374 957**	**138 808 778**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**149 374 957**	**138 808 778**
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Comptes ordinaires créditeurs	64 672 430	63 669 813
Comptes à terme	20 735 319	20 207 095
Comptes d'épargne	18 930 245	17 903 838
Bons de caisse	4 144 400	4 107 980
Opérations de pension	1 166 600	1 499 500
Autres comptes crediteurs	39 141 343	37 262 531
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**148 790 337**	**144 650 757**

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Banque au Maroc	102 358 798	102 081 986
Services Financiers Spécialisés	1 240 940	1 184 434
Activités à l'international	45 184 395	41 384 337
Gsetion d'actifs	6 204	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	**148 790 337**	**144 650 757**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**148 790 337**	**144 650 757**

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

En milliers de DH

	31-déc-13	31/12/2012 *
Maroc	103 605 942	103 266 419
Afrique	43 577 634	40 317 675
Europe	1 606 761	1 066 663
Total en principal	**148 790 337**	**144 650 757**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**148 790 337**	**144 650 757**

5.4

PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes ordinaires débiteurs	20 455 562	17 335 789
Prêts consentis à la clientèle	100 796 021	89 763 953
Opérations de pension	12 780 120	9 910 252
Opérations de location-financement	10 514 070	9 650 410
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**144 545 773**	**126 660 404**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 736 995	-5 317 746
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**138 808 778**	**121 342 658**
	0,00	0,00

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique *En milliers de DH*

	31-déc-12	31-déc-11
Banque au Maroc	95 425 585	83 659 441
Services Financiers Spécialisés	13 185 606	12 290 691
Activités à l'international	30 191 767	25 391 404
Gestion d'actifs	5 820	1 122
Autres Activités	0	0
Total en principal	**138 808 778**	**121 342 658**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**138 808 778**	**121 342 658**
	0,00	0,00

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique *En milliers de DH*

	31-déc-12	31-déc-11
Maroc	108 617 015	95 951 254
Afrique	27 586 199	22 792 100
Europe	2 605 564	2 599 304
Total en principal	**138 808 778**	**121 342 658**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**138 808 778**	**121 342 658**
	0,00	0,00

DETTES ENVERS LA CLIENTELE (en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Comptes ordinaires créditeurs	63 669 812	57 769 414
Comptes à terme	20 207 095	23 097 066
Comptes d'épargne	17 903 838	19 881 953
Bons de caisse	4 107 980	4 911 391
Opérations de pension	1 499 501	3 602 366
Autres comptes créditeurs	37 262 532	29 889 820
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**144 650 758**	**139 152 010**
	1,00	0,00

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique *En milliers de DH*

	31-déc-12	31-déc-11
Banque au Maroc	102 081 985	100 669 553
Services Financiers Spécialisés	1 184 434	1 342 518
Activités à l'international	41 384 338	37 139 939
Gsetion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	**144 650 757**	**139 152 010**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**144 650 757**	**139 152 010**
	-1,00	0,00

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique *En milliers de DH*

	31-déc-12	31-déc-11
Maroc	103 266 419	102 012 071
Afrique	40 317 675	36 114 558
Europe	1 066 663	1 025 381
Total en principal	**144 650 757**	**139 152 010**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**144 650 757**	**139 152 010**
	0,00	0,00

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Autres dettes représentées par un titre	**13 170 353**	**12 451 775**
titres de créances négociables	13 170 353	12 451 775
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**6 568 309**	**5 574 256**
Emprunt subordonnés	6 568 309	5 574 256
à durée déterminée	4 568 309	2 788 120
à durée indéterminée	2 000 000	2 786 135
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**226 995**	**241 405**
Total	**19 965 657**	**18 267 436**

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Autres dettes représentées par un titre	**12 451 775**	**14 014 898**
titres de créances négociables	12 451 775	14 014 898
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**5 574 256**	**4 633 719**
Emprunt subordonnés	5 574 256	4 633 719
à durée déterminée	2 788 120	1 853 463
à durée indéterminée	2 786 135	2 780 255
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**241 405**	**126 614**
Total	**18 267 436**	**18 775 231**

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Autres dettes représentées par un titre	**14 014 897**	**12 008 860**
titres de créances négociables	14 014 897	12 008 860
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**4 633 718**	**3 803 161**
Emprunt subordonnés	4 633 718	3 803 161
à durée déterminée	1 853 463	3 803 161
à durée indéterminée	2 780 255	
Titres subordonnés	**0**	**860 172**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	860 172
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**126 616**	**241 048**
Total	**18 775 231**	**16 913 241**

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-14	31-déc-13
Titres de créance négociables	**17 494 319**	**11 542 243**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 991 008	11 523 934
Autres titres de créance négociables	503 311	18 309
Obligations	**659 018**	**994 499**
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	659 018	994 499
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	**18 153 337**	**12 536 742**

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Titres de créance négociables	**11 542 243**	**9 689 814**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	11 523 934	9 669 842
Autres titres de créance négociables	18 309	19 972
Obligations	**994 499**	**829 127**
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	994 499	829 127
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	**12 536 742**	**10 518 941**

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Titres de créance négociables	**9 689 814**	**8 756 623**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9 669 842	8 721 040
Autres titres de créance négociables	19 972	35 583
Obligations	**829 127**	**834 288**
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	829 127	834 288
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	**10 518 941**	**9 590 911**

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Impôts courants	199 008	92 432
impôts différés	445 733	257 635
Actifs d'impôts courants et différés	**644 741**	**350 067**
Impôts courants	55 341	94 368
impôts différés	1 099 810	989 759
Passifs d'impôts courants et différés	**1 155 151**	**1 084 127**

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Impôts courants	92 432	215 856
impôts différés	257 635	309 870
Actifs d'impôts courants et différés	**350 067**	**525 726**
Impôts courants	94 368	36 296
impôts différés	989 759	983 149
Passifs d'impôts courants et différés	**1 084 127**	**1 019 445**

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Impôts courants	215 856	408 979
impôts différés	310 849	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	**526 706**	**730 063**
Impôts courants	36 296	324 592
impôts différés	983 149	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	**1 019 445**	**1 258 719**

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	117 027	96 643
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	46 853	12 402
Comptes d'encaissement	426 519	383 861
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	388 464	473 081
Debiteurs Divers	3 532 614	3 115 401
Comptes de liaision	467 374	236 045
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**4 978 851**	**4 317 433**
Dépôts de garantie reçus	29 033	57 478
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 017 148	6 310 266
Comptes d'encaissement	1 209 401	869 224
charges à payer et produits constatés d'avance	621 937	617 785
Autres créditeurs et passifs divers	3 759 050	3 525 610
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**7 636 569**	**11 380 363**

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31/12/2012 *
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	96 643	5 257
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	12 402	23 329
Comptes d'encaissement	383 861	329 945
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	473 081	381 273
Debiteurs Divers	3 115 401	2 859 026
Comptes de liaision	236 045	1 339 945
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**4 317 433**	**4 938 775**
Dépôts de garantie reçus	57 478	42 250
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 310 266	9 297 681
Comptes d'encaissement	869 224	770 860
charges à payer et produits constatés d'avance	617 785	537 031
Autres créditeurs et passifs divers	3 525 610	2 562 303
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**11 380 363**	**13 210 125**

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
ACMAR	19 577	27 374
Banque de Développement du Mali	275 226	248 290
Eurafric	-7 954	-6 692
Hanouty	0	6 697
Société Conseil Ingenierie et Développement	150 475	132 485
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	76 442	64 469
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	**513 766**	**472 623**
	0	-1

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence (en milliers de DH)

(en milliers de DH)	Total du bilan DECEMBRE 2014	Produit net bancaire-chiffre d'affaires DECEMBRE 2014	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2014
ACMAR	553 139	144 171	12 481	2 496
Banque de Développement du Mali	7 685 083	523 743	183 652	51 096
Eurafric	173 166	191 348	900	-1 145
Société Conseil Ingenierie et Développement	607 503	279 118	64 116	24 902

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
ACMAR	27 374	27 177
Banque de Développement du Mali	248 290	214 595
Eurafric	-6 692	-4 888
Hanouty	6 697	-5 544
Société Conseil Ingenierie et Développement	132 485	123 141
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	64 469	52 447
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENC	**472 624**	**406 928**

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence (en milliers de DH)

	Total du bilan DECEMBRE 2013	Produit net bancaire-chiffre d'affaires DECEMBRE 2013	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2013
ACMAR	497 263	41 152	29 812	5 962
Banque de Développement du Mali	7 685 082	524 360	171 286	46 597
Eurafric	133 252	187 675	519	-1 110
Hanouty	19 874	837	-2 095	-954
Société Conseil Ingenierie et Développement	506 985	296 095	38 437	14 880

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
ACMAR	27 177	21 180
Banque de Développement du Mali	214 595	184 792
Casablanca Finance Markets	0	31 752
Eurafric	-4 888	-3 503
Hanouty	-5 544	7 165
Société Conseil Ingenierie et Développement	123 141	112 177
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	52 447	45 795
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	**406 928**	**399 358**
	0	0

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence (en milliers de DH)

	Total du bilan décembre 2012	Produit net bancaire-chiffre d'affaires décembre 2012	Résultat net part du groupe décembre 2012
ACMAR	333 421	125 337	5 996
Banque de Développement du Mali	7 665 758	414 523	38 567
Eurafric	203 766	4 422	-531
Hanouty	27 146	21 025	-10 940
Société Conseil Ingenierie et Développement	92 303	297 341	15 632

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14			31-déc-13		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**10 437 505**	**4 590 430**	**5 847 075**	**9 674 496**	**4 208 727**	**5 465 769**
Terrains et constructions	2 036 095	454 328	1 581 767	1 751 061	521 905	1 229 154
Equipement, Mobilier, Installations	3 871 866	1 687 683	2 184 183	3 702 800	1 547 661	2 155 139
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 529 544	2 448 419	2 081 125	4 220 635	2 139 161	2 081 475
Immobilisations Incorporelles	**1 711 352**	**967 079**	**744 273**	**1 536 277**	**765 755**	**770 522**
Logiciels informatiques acquis	1 045 026	563 703	514 944	935 657	420 712	514 944
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	666 326	403 376	255 577	600 620	345 043	255 577
Immeubles de placements	**941 187**	**106 140**	**835 047**	**1 037 034**	**89 432**	**947 602**

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31-déc-13			31/12/2012 *		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**9 674 496**	**4 208 727**	**5 465 769**	**8 936 539**	**3 805 011**	**5 131 528**
Terrains et constructions	1 751 061	521 905	1 229 154	2 031 430	516 758	1 514 672
Equipement, Mobilier, Installations	3 702 800	1 547 661	2 155 139	3 551 517	1 507 440	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 220 635	2 139 161	2 081 475	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations Incorporelles	**1 536 277**	**765 755**	**770 522**	**1 592 323**	**840 868**	**751 455**
Logiciels informatiques acquis	935 657	420 712	514 944	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	600 620	345 043	255 577	571 939	319 881	234 485
Immeubles de placements	**1 037 034**	**89 432**	**947 602**	**693 382**	**79 222**	**614 160**

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31-déc-12			31-déc-11		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**8 936 538**	**3 805 010**	**5 131 528**	**8 152 649**	**3 088 523**	**5 064 126**
Terrains et constructions	2 031 429	516 758	1 514 671	2 617 698	534 135	2 083 563
Equipement, Mobilier, Installations	3 551 517	1 507 439	2 044 078	2 859 747	1 290 230	1 569 517
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations	3 353 592	1 780 813	1 572 779	2 675 204	1 264 158	1 411 046
Immobilisations Incorporelles	**1 592 323**	**840 868**	**751 455**	**1 339 715**	**694 634**	**645 081**
Logiciels informatiques acquis	1 020 384	520 987	499 397	821 009	410 414	410 595
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	571 939	319 881	252 058	518 706	284 220	234 486
Immeubles de placements	**693 382**	**79 222**	**614 160**	**594 302**	**47 203**	**547 099**

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Valeur brute comptable en début de période	**832 470**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**832 470**	**832 470**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	**832 470**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**832 470**	**832 470**
	-	-

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	Valeur nette comptable 31/12/2014	Valeur nette comptable 31/12/2013
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	**832 470**	**832 470**

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
Valeur brute comptable en début de période	**832 470**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**832 470**	**832 470**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	**832 470**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**832 470**	**832 470**
	-	-

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)

	Valeur nette comptable 31/12/2013	Valeur nette comptable 31/12/2012
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	**832 470**	**832 470**

5.11

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Valeur brute comptable en début de période	**832 470**	**531 006**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**832 470**	**531 006**
Acquisitions		403 987
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)		-102 523
Valeur brute comptable en fin de période	**832 470**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470
	0,0	0,0

(*) la constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

	Valeur nette comptable 12/2012	Valeur nette comptable 12/2011
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
Autres	0	0
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
(en milliers de DH)	**31-déc-14**	**31-déc-13**
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	456 573	520 590
Dotations aux provisions	129 384	613
Reprises de provisions	-45 024	-42 337
Utilisation des provisions	-12 682	-23 726
Variation des parités monétaires et divers	-5 240	1 432
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**523 011**	**456 573**

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
	31-déc-13	**31/12/2012 ***
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	520 590	457 440
Dotations aux provisions	613	128 626
Reprises de provisions	-42 337	-83 187
Utilisation des provisions	-23 726	16 737
Variation des parités monétaires et divers	1 432	974
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**456 573**	**520 590**

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
		(en milliers de DH)
	31-déc-12	**31-déc-11**
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	457 440	349 988
Dotations aux provisions	131 271	93 783
Reprises de provisions	-83 187	14 713
Utilisation des provisions	16 737	
Variation des parités monétaires et divers	974	-1 044
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**523 235**	**457 440**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Engagements de financements donnés	**10 122 682**	**15 467 096**
Aux établissements de crédit	**1 257 036**	**1 356 425**
A la clientèle	**8 865 646**	**14 110 671**
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**2 347 719**	**2 897 232**
des établissements de crédit	**2 347 719**	**2 897 232**
de la clientèle	**-**	**-**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31-déc-13	31-déc-12
Engagements de financements donnés	**15 467 096**	**14 794 963**
Aux établissements de crédit	**1 356 425**	**1 630 754**
A la clientèle	**14 110 671**	**13 164 209**
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**2 897 232**	**1 451 765**
des établissements de crédit	**2 897 232**	**1 451 765**
de la clientèle	**-**	**-**

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Engagements de financements donnés	**14 794 963**	**17 113 203**
Aux établissements de crédit	1 630 754	1 401 513
A la clientèle	13 164 209	15 711 690
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**1 451 765**	**1 926 289**
des établissements de crédit	1 451 765	1 926 289
de la clientèle	0	0

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	31-déc-14	31-déc-13
Engagements de garantie donnés	**21 930 665**	**21 576 454**
D'ordre des établissements de crédit	5 885 648	6 646 676
D'ordre de la clientèle	16 045 017	14 929 778
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**52 736 107**	**44 459 136**
des établissements de crédit	51 735 698	43 550 070
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 000 409	909 066

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

Engagements de garantie donnés	31-déc-13	31-déc-12
	21 576 455	**17 822 232**
D'ordre des établissements de crédit	6 646 676	6 212 808
D'ordre de la clientèle	14 929 778	11 609 424
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**44 459 136**	**36 315 329**
des établissements de crédit	43 550 070	35 106 346
de l'état et d'autres organismes de garantie	909 066	1 208 983

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31-déc-12	31-déc-11
Engagements de garantie donnés	**17 822 232**	**18 996 469**
D'ordre des établissements de crédit	6 212 808	6 745 730
D'ordre de la clientèle	11 609 424	12 250 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**36 315 329**	**32 303 600**
des établissements de crédit	35 106 346	30 263 580
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 208 983	2 040 020

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.
L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En milliers de Dhs)

	déc-14	déc-13
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	230 928	218 134
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**230 928**	**218 134**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	déc-14	déc-13
Taux d'actualisation	5,60%	5,60%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

6.2.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	déc-14	déc-13
Charge normal de l'exercice	16 644	17 558
Charge d'intérêt	11 689	10 045
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	**28 334**	**27 603**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres…		

6.2.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	déc-14	déc-13
Dette actuarielle d'ouverture	**218 134**	**232 869**
Charge normale de l'exercice	16 644	17 558
Charge d'intérêt	11 689	10 045
Pertes / Gains actuariels	-	- 23 518
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	- 15 539	- 18 820
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	**230 928**	**218 134**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres…		

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.
L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En milliers de Dhs)

	déc-13	déc-12
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	218 134	232 869
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**218 134**	**232 869**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	déc-13	déc-12
Taux d'actualisation	5,60%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

6.2.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	déc-13	déc-12
Charge normal de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	**27 603**	**26 820**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres…		

6.2.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	déc-13	déc-12
Dette actuarielle d'ouverture	**232 869**	**228 320**
Charge normale de l'exercice	17 558	17 046
Charge d'intérêt	10 045	9 773
Pertes / Gains actuariels	- 23 518	- 2 299
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	- 18 820	- 19 972
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	**218 134**	**232 869**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres…		

REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

7.1 Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière.
L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

7.2 SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(En dh)

	31-déc-12	31-déc-11
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	235 228 400	230 679 497
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**235 228 400**	**230 679 497**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

7.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	31-déc-12	31-déc-11
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

7.3 COÛT DES REGIMES POSTERIEURS A L'EMPLOI

	31-déc-12	31-déc-11
Charge normal de l'exercice	17 046 276	14 571 320
Charge d'intérêt	9 773 304	9 842 698
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	11 352 669
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	**26 819 580**	**35 766 687**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres…		

7.4 EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	31-déc-12	31-déc-11
Dette actuarielle d'ouverture	**230 679 497**	**219 185 849**
Charge normale de l'exercice	17 046 276	25 923 989
Charge d'intérêt	9 773 304	9 842 698
Ecarts d'experience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	- 22 270 677	- 24 273 039
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	**235 228 400**	**230 679 497**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres…		

7.1.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 943 864 261	1 230 795 682
Résultat par Action (EN MAD)	10,83	6,9
Résultat dilué par Action (EN MAD)	10,83	6,9

7.1.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	déc.-13	déc.-12
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	1 230 795 682	921 885 000
Résultat par Action (EN MAD)	6,9	5,1
Résultat dilué par Action (EN MAD)	6,9	5,1

8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	déc-12	déc-11
CAPITAL (dh)	1 794 633 900	1 719 633 900
Nbre Actions	179 463 390	171 963 390
Resultat Part groupe (dh)	923 152 000	850 199 000
Resultat par Action (dh)	5,1	4,9

7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,70%	72,70%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 31/12/2013

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION au 31/12/2012

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	65,02%	65,02%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

31/12/2014

PARTIES LIEES

7.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif				
Prêts, avances et titres	**777 740**	**4 138 263**	**50 133**	**12 185 482**
Comptes ordinaires	777 740	1 565 498	29 791	9 669 763
Prêts		582 474	20 342	324 427
Titres		1 990 291		2 191 292
Opération de location financement				
Actif divers				**11 107**
Total	**777 740**	**4 138 263**	**50 133**	**12 196 589**
Passif				
Dépôts	**-**	**1 060 186**	**-**	**9 795 037**
Comptes ordinaires		675 186		9 678 607
Autres emprunts		385 000		116 430
Dettes représentées par un titre				**2 254 822**
Passif divers				**146 730**
Total	**-**	**1 060 186**	**-**	**12 196 589**
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 067 554
Engagements reçus				1 067 581

7.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	- 55 761	- 45 363	- 6 588	- 354 827
Intérêts et charges assimilées				424 084
Commissions (produits)		- 49 826		- 257 489
Commissions (charges)				34 151
Prestations de services données				
Prestations de services reçues				
Loyers reçus		- 52 874		- 150 154
Autres		64 329		304 235

31/12/2013

PARTIES LIEES

7.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe

(en milliers de DH)

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif					
Prêts, avances et titres	**1 293 931**	**4 617 405**	**-**	**23 810**	**7 844 090**
Comptes ordinaires	1 293 931	1 479 516		18 194	4 983 585
Prêts		724 991		5 616	366 731
Titres		2 412 898			2 493 775
Opération de location financement					
Actif divers					**24 966**
Total	**1 293 931**	**4 617 405**	**-**	**23 810**	**7 869 056**
Passif					
Dépôts	**-**	**878 462**	**-**	**-**	**5 173 310**
Comptes ordinaires		443 462			4 799 315
Autres emprunts		435 000			373 995
Dettes représentées par un titre					**2 697 574**
Passif divers					**- 1 828**
Total	**-**	**878 462**	**-**	**-**	**7 869 056**
Engagements de financement et de garantie					
Engagements donnés					884 942
Engagements reçus					884 942

7.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	- 50 169	- 53 812		- 9 046	- 292 379
Intérêts et charges assimilées					345 305
Commissions (produits)					- 160 915
Commissions (charges)					33 834
Prestations de services données					
Prestations de services reçues		31 289			
Loyers reçus		- 73 360			- 154 560
Autres		69 511			228 720

PARTIES LIEES au 31/12/2012

8.4.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif			
Prêts, avances et titres		**23 627**	**8 960 910**
Comptes ordinaires		14 315	3 526 878
Prêts		9 312	1 892 863
Titres			3 541 169
Opération de location financement			
Actif divers			**444 311**
Total		**23 627**	**9 405 221**
Passif			
Dépôts		**30 848**	**5 036 253**
Comptes ordinaires		30848	4 785 499
Autres emprunts			250 754
Dettes représentées par un titre			**3 508 809**
Passif divers			**860 159**
Total		**30 848**	**9 405 221**
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			879 154
Engagements reçus			879 154

8.4.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés		-7 565	-258 736
Intérêts et charges assimilées		14 511	272 127
Commissions (produits)			-75 928
Commissions (charges)			35 405
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-139 920
Autres			167 057

VIII. MODELE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Ordre de souscription ferme et irrévocable n°…. relatif à l'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank S.A

Dénomination ou Raison sociale :	**Nom du teneur de compte :**
N° de compte :	**Dépositaire :**
Téléphone :	**Fax :**
Code d'identité[36]:	**Qualité souscripteur[37] :**
Nom et Prénom signataire :	**Nature de documents exigés :**
Siège social :	**Fonction :**
Adresse (si différente du siège social) :	**Mode de paiement :**

Emetteur	BMCE Bank S.A
Montant	2 000 000 000 dirhams
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams
Maturité	10 ans
Mode de remboursement	In fine
Date de jouissance	16 juin 2015
Date d'échéance	16 juin 2025
Taux facial – Tranche A	Taux fixe. Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence à la courbe des taux de référence sur le marché secondaire des BDT 10 ans, telle qu'elle sera publiée le 8 juin 2015 par Bank Al-Maghrib, augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 pbs et 110 pbs. Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 9 juin 2015. Le taux d'intérêt facial retenu sera publié au plus tard le 15 juin 2015 par la BMCE Bank dans un journal d'annonces légales.
Taux facial – Tranche B	Révisable annuellement. Pour la première année, soit du 16 juin 2015 au 16 juin 2016, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 8 juin 2015 (hors prime de risque). Ce taux de référence sera publié dans un journal d'annonces légales le 9 juin 2015. Le taux ainsi obtenu sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 et 110 points de base. Le taux d'intérêt facial sera publié au plus tard le 15 juin 2015 par BMCE BANK dans un journal d'annonces légales. Pour les années suivantes, le taux facial des titres subordonnés sera calculé sur la base du dernier taux des Bons du Trésor 52 semaines monétaire constaté et calculé par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib, 5 jours ouvrables précédent chaque date d'anniversaire.Le nouveau taux sera communiqué par l'émetteur aux porteurs d'obligations dans un journal d'annonces légales 5 jours ouvrables avant la date d'anniversaire.
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française.

Type d'ordre	Tranche A – Non Cotée / Taux Fixe / In fine	Tranche B – Non Cotée / Taux Révisable/ In Fine
Nombre de titres demandés		
Montant global (en MAD)		

[36] Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

[37] Qualité du souscripteur : **A** Etablissements de crédit
B OPCVM
C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance
D Fonds d'investissement, fonds de pension
E Autres (compagnies financières et la CDG)

Taux facial de soumission		

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations subordonnées de BMCE Bank à hauteur du montant total ci-dessus.
Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.
Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations subordonnées BMCE Bank SA qui nous serons attribués.
L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations subordonnées BMCE Bank SA.

Avertissement :
« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

A , le
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet du souscripteur

IX. RAPPORTS DE NOTATION DE BMCE BANK

- **Fitch Ratings**
- **Moody's**
- **Standard and poor's**

Fitch Ratings

Tagging Info

Fitch Publishes Morocco's BMCE's 'BB+' IDR; Outlook Stable

Ratings Endorsement Policy
06 Aug 2014 12:32 PM (EDT)

Fitch Ratings-Paris/London-06 August 2014: Fitch Ratings has published Morocco-based BMCE Bank's (BMCE) 'BB+' Long-term foreign currency Issuer Default Rating (IDR), and 'b+' Viability Rating (VR). It has also assigned a Support Rating (SR) of '3'. The Outlook is Stable. A full list of rating actions is available at the end of this commentary.

KEY RATING DRIVERS: IDRs, NATIONAL RATINGS, SUPPORT RATING AND SUPPORT RATING FLOOR
BMCE's IDRs, National Ratings, SR and Support Rating Floor (SRF) reflect Fitch's view of a moderate probability of support from the Moroccan authorities, if needed. BMCE's Long-term IDRs have a Stable Outlook, reflecting the Moroccan sovereign's Outlook.

Fitch considers that the Moroccan authorities would have a high propensity to support BMCE if needed, given the bank's strong franchise in the country. However, Fitch views the probability of support as only moderate given Morocco's financial strength (BBB-/Stable). BMCE is Morocco's third-largest banking group in terms of assets. It has a 13.2% and 14.8% domestic market share in loans and deposits, respectively.

BMCE is largely owned by FinanceCom, a local private company (38.8% stake at end-2013), and France's Banque Federative du Credit Mutuel (BFCM; A+/Stable), which holds a 26.2% stake. As FinanceCom is a private company, Fitch is unable to assess its ability or willingness to support BMCE. BFCM has a high ability to support BMCE. However, Fitch views it unlikely that BFCM would provide support to BMCE, if required, as the latter is a long term but non-strategic investment for BFCM.

RATING SENSITIVITIES: IDRs, NATIONAL RATINGS, SUPPORT RATING AND SUPPORT RATING FLOOR
The IDRs, SRF and SR would be sensitive to any change in Fitch's view of the Moroccan state's willingness or ability to support the bank. BMCE's National Ratings would be downgraded if the sovereign is downgraded by multiple notches.

RATING DRIVERS: VIABILITY RATING
BMCE's VR reflects its modest asset quality and capital ratios, given its risk appetite towards higher-risk and volatile economic environments as evidenced by its significant and growing exposures towards sub-Saharan African countries. It also factors in BMCE's solid franchise in Morocco, acceptable profitability and overall adequate funding and liquidity profile. Fitch views BMCE's increasing risk appetite as having a higher influence on its VR than other attributes.

Fitch considers that BMCE's risk appetite is higher than Moroccan peer banks' as reflected by its growing and substantial activities in sub-Saharan African countries and higher lending growth. BMCE is present in west and east sub-Saharan Africa through its holding company Bank of Africa (BoA). At end-2013, exposure to volatile sub-Saharan African economies represented a substantial 24% of BMCE's assets.

BMCE's profitability in 2013 was only acceptable as operating profit was affected by high loan impairment charges (97bp of gross loans) and a still high cost-to-income ratio (60.2% in 2013). Profitability was largely supported by resilient and profitable lending activity in Africa (41% of net group income- excluding minority interests - in 2013).

Fitch views BMCE's asset quality as moderate. The impaired loans ratio was at a significant 7.2% at end-2013, driven by a deterioration of credit risk in Morocco, and the weak credit quality of loan portfolios in its sub-Saharan African subsidiaries. Net impaired loans represented a substantial 19.4% of equity at end-2013. Fitch expects impaired loans to keep rising in 2014, albeit only moderately, due to persistent economic uncertainties in those countries.

BMCE's capitalisation is modest given the bank's exposure to volatile markets in sub-Saharan African countries. The Fitch core capital (FCC) ratio was only 9.9% at end-2013.

Fitch considers BMCE's funding and liquidity profile as adequate. Retail deposits are BMCE's main funding source (72% of total funding - excluding equity - at end-2013). Liquidity is adequate with a loan-to-deposit ratio of 95% at end-2013 and unencumbered liquid assets covering short term debt maturing over one year.

RATING SENSITIVITIES - VIABILITY RATING
A higher risk appetite with a significant deterioration of asset quality and capital ratios could put pressure on BMCE's VR. Conversely, the VR would benefit from an improvement in risk management and capitalisation.

The rating actions are as follows:

Long-term foreign currency IDR: published at 'BB+'; Outlook Stable
Short-term foreign currency IDR: assigned at 'B'
Long-term local currency IDR: assigned at 'BBB-'; Outlook Stable
Short-term local currency IDR: assigned at 'F3'
National Long-term Rating: assigned at 'AA-(mar)'; Outlook Stable
National Short-term Rating: assigned at 'F1+ (mar)'
Support Rating: assigned at '3'
Support Rating Floor: assigned at 'BB+'
Viability Rating: published at 'b+'

Contact:
Primary Analyst
Sonia Trabelsi
Director
+33 144 2991 42
Fitch France S.A.S
60 rue de Monceau
75008 Paris

Secondary Analyst
Solena Gloaguen
Director
+44 20 3530 1126

Committee Chairperson
Eric Dupont
Senior Director
+33 1 44 29 91 31

Media Relations: Elaine Bailey, London, Tel: +44 203 530 1153, Email: elaine.bailey@fitchratings.com.

Additional information is available on www.fitchratings.com

Applicable criteria, Global Financial Institutions Rating Criteria, dated 31 January 2014 and 'National Scale Ratings Criteria', dated 30 October 2013 are available at www.fitchratings.com.

Applicable Criteria and Related Research:
Global Financial Institutions Rating Criteria
National Scale Ratings Criteria

Additional Disclosure
Solicitation Status

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS. IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEBSITE 'WWW.FITCHRATINGS.COM'. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE 'CODE OF CONDUCT' SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2014 by Fitch Ratings, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries.

MOODY'S
INVESTORS SERVICE

Rating Action: Moody's affirms BMCE's ratings; maintains negative outlook

Global Credit Research - 12 Nov 2014

Limassol, November 12, 2014 -- Moody's Investors Service has today affirmed BMCE Bank's deposit and debt ratings with a negative outlook. Specifically, Moody's has affirmed BMCE Bank's Ba1/NP local-currency deposit rating, the Ba2/NP foreign-currency deposit rating, the Ba1 foreign-currency senior unsecured rating, the B1 foreign-currency subordinated rating and the D- standalone bank financial strength rating (BFSR), which is equivalent to a baseline credit assessment (BCA) of ba3.

Today's rating affirmation primarily reflects BMCE's strong franchise in Morocco (Ba1 stable) in the context of improving domestic macroeconomic conditions, the bank's relatively stable deposit funding base and Moody's assessment of a very high probability of government (systemic) support being available to the bank, in case of need. The rating affirmation and negative outlook also take into consideration the bank's relatively weak asset quality and its modest loss-absorption capacity, particularly in the context of its fast franchise expansion in Sub-Saharan Africa, high single-borrower concentration and relatively low provisioning for problem loans.

A full list of affected ratings can be found at the end of this press release.

RATINGS RATIONALE

BMCE's domestic position, as the third-largest bank in Morocco, remains solid and benefits from the stabilisation of the Moroccan operating environment, recently reflected in the change of the sovereign rating outlook to stable from negative (refer to "Moody's changes outlook on Morocco's Ba1 rating to stable from negative", published on 2 September 2014; https://www.moodys.com/research/--PR_307468). Since 2007, the bank has also materially increased its operations in Sub-Saharan Africa providing it with more diversified sources of growth, albeit with exposure to more challenging operating environments. Operations in Sub-Saharan Africa currently represent around 23% of the loan portfolio of the group as of June 2014.

The affirmation of BMCE's ratings also reflects BMCE's relatively stable deposit-funding profile, although market funding has increased in recent years. Customer deposits account for 64% of BMCE's assets as of June 2014, and deposit growth in the Sub-Saharan Africa operations has meant that BMCE is growing its deposit base faster than its Moroccan peers. However, the bank's fast loan growth in recent years has increasingly lead the bank to turn to market funding, which Moody's views as less stable than customer deposits because of its confidence-sensitive nature.

The ratings affirmation and negative outlook also take into consideration the relatively weak asset quality that will continue to constrain the bank's profitability. The bank's asset quality has deteriorated in recent years, as non performing loans (NPLs) increased to 6.7% of total loans as of June 2014, up from 5.9% as of year-end 2012, above the Moroccan banking system average and the average for global peers with BCAs of ba3. This mainly reflects the bank's expansion in Africa where the NPL ratio stands at around 9%, although Moody's notes a gradual stabilisation of the asset quality in the bank's sub-Saharan Africa portfolios, which reflects the implementation of stricter and harmonised risk management. In BMCE's Moroccan activities, the improvement in the operating environment has not yet yielded improvements in asset quality, as the NPL ratio increased to 6% as of June 2014 from 4.7% as of year-end 2012.

Moody's ratings and negative outlook finally take into account the bank's modest capitalisation levels, with a reported Tier 1 ratio of 9.8% as of June 2014, below the 11% Moroccan banking system average and 12.7% for global peers with BCAs of ba3. Moody's considers that the 9.8% capitalisation level provides only a limited loss-absorption buffer in view of (1) the growing exposure in higher-risk Sub-Saharan Africa; (2) the high concentration of the Moroccan loan portfolio (the 20 largest borrowers represent around 140% of shareholder's equity); (3) the relatively low provisioning coverage, which remains at 66% at group level, well below the 99% median for global peers with BCAs of ba3; and (4) the elevated cost of risk, reflecting the increase in NPLs, which represent around 40% of the bank's pre-provision income and will continue to constrain internal capital generation and suppress the recent profitability and efficiency improvements.

BMCE's deposit rating incorporates two notches of uplift from its BCA, based on Moody's assessment of a very high probability of support from the government. Moody's believes that with a 14.6% market share of deposits,

BMCE Bank remains an essential financing channel for the Moroccan economy and will likely be supported in case of need.

WHAT COULD CHANGE THE RATINGS - UP/DOWN

The negative outlook implies that upward rating pressure is unlikely over the next 12 months. However, Moody's could stabilise the outlook if the bank significantly strengthens its capital buffers and if the bank's operating environments improve, leading to a reduction in NPLs.

Downward rating pressure could develop following an intensification of liquidity pressures, high loan growth or incremental acquisitions reducing further loan-loss absorption capacity, and/or deterioration in the bank's operating environments leading to an acceleration in NPL formation, which would erode its profitability and capital.

LIST OF AFFECTED RATINGS

....Long-term local-currency deposit ratings , affirmed at Ba1, negative

....Long-term foreign-currency deposit ratings, affirmed at Ba2

....Short-term local-currency deposit ratings , affirmed at Not Prime

....Short-term foreign-currency deposit ratings, affirmed at Not Prime

....Subordinate foreign-currency debt ratings affirmed at B1, negative

....Senior Unsecured foreign-currency debt ratings, affirmed at Ba1, negative

....Standalone Bank Financial Strength Rating affirmed at D-, negative, mapping to a baseline credit assessment of ba3

The principal methodology used in this rating was Global Banks published in July 2014. Please see the Credit Policy page on www.moodys.com for a copy of this methodology.

The Local Market analyst for this rating is Olivier Panis +971.4.2379.533.

REGULATORY DISCLOSURES

For ratings issued on a program, series or category/class of debt, this announcement provides certain regulatory disclosures in relation to each rating of a subsequently issued bond or note of the same series or category/class of debt or pursuant to a program for which the ratings are derived exclusively from existing ratings in accordance with Moody's rating practices. For ratings issued on a support provider, this announcement provides certain regulatory disclosures in relation to the rating action on the support provider and in relation to each particular rating action for securities that derive their credit ratings from the support provider's credit rating. For provisional ratings, this announcement provides certain regulatory disclosures in relation to the provisional rating assigned, and in relation to a definitive rating that may be assigned subsequent to the final issuance of the debt, in each case where the transaction structure and terms have not changed prior to the assignment of the definitive rating in a manner that would have affected the rating. For further information please see the ratings tab on the issuer/entity page for the respective issuer on www.moodys.com.

For any affected securities or rated entities receiving direct credit support from the primary entity(ies) of this rating action, and whose ratings may change as a result of this rating action, the associated regulatory disclosures will be those of the guarantor entity. Exceptions to this approach exist for the following disclosures, if applicable to jurisdiction: Ancillary Services, Disclosure to rated entity, Disclosure from rated entity.

Regulatory disclosures contained in this press release apply to the credit rating and, if applicable, the related rating outlook or rating review.

Please see www.moodys.com for any updates on changes to the lead rating analyst and to the Moody's legal entity that has issued the rating.

Please see the ratings tab on the issuer/entity page on www.moodys.com for additional regulatory disclosures for each credit rating.

Alexios Philippides

Analyst
Financial Institutions Group
Moody's Investors Service Cyprus Ltd.
Kanika Business Centre
319 28th October Avenue
PO Box 53205
Limassol CY 3301
Cyprus
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Yves J Lemay
MD - Banking
Financial Institutions Group
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

Releasing Office:
Moody's Investors Service Cyprus Ltd.
Kanika Business Centre
319 28th October Avenue
PO Box 53205
Limassol CY 3301
Cyprus
JOURNALISTS: 44 20 7772 5456
SUBSCRIBERS: 44 20 7772 5454

© 2015 Moody's Corporation, Moody's Investors Service, Inc., Moody's Analytics, Inc. and/or their licensors and affiliates (collectively, "MOODY'S"). All rights reserved.

CREDIT RATINGS ISSUED BY MOODY'S INVESTORS SERVICE, INC. ("MIS") AND ITS AFFILIATES ARE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES, AND CREDIT RATINGS AND RESEARCH PUBLICATIONS PUBLISHED BY MOODY'S ("MOODY'S PUBLICATION") MAY INCLUDE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MOODY'S DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS AND MOODY'S OPINIONS INCLUDED IN MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. MOODY'S PUBLICATIONS MAY ALSO INCLUDE QUANTITATIVE MODEL-BASED ESTIMATES OF CREDIT RISK AND RELATED OPINIONS OR COMMENTARY PUBLISHED BY MOODY'S ANALYTICS, INC. CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS DO NOT CONSTITUTE OR PROVIDE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT AND DO NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. NEITHER CREDIT RATINGS NOR MOODY'S PUBLICATIONS COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MOODY'S ISSUES ITS CREDIT RATINGS AND PUBLISHES MOODY'S PUBLICATIONS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL, WITH DUE CARE, MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

MOODY'S CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT INTENDED FOR USE BY RETAIL INVESTORS AND IT WOULD BE RECKLESS FOR RETAIL INVESTORS TO CONSIDER MOODY'S CREDIT RATINGS OR MOODY'S PUBLICATIONS IN MAKING ANY INVESTMENT DECISION. IF IN DOUBT YOU SHOULD CONTACT YOUR FINANCIAL OR OTHER PROFESSIONAL ADVISER.

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, COPYRIGHT LAW, AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT MOODY'S PRIOR WRITTEN CONSENT.

All information contained herein is obtained by MOODY'S from sources believed by it to be accurate and reliable. Because of the possibility of human or mechanical error as well as other factors, however, all information contained herein is provided "AS IS" without warranty of any kind. MOODY'S adopts all necessary measures so that the information it uses in assigning a credit rating is of sufficient quality and from sources MOODY'S considers to be reliable including, when appropriate, independent third-party sources. However, MOODY'S is not an auditor and cannot in every instance independently verify or validate information received in the rating process or in preparing the Moody’s Publications.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability to any person or entity for any indirect, special, consequential, or incidental losses or damages whatsoever arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information, even if MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers is advised in advance of the possibility of such losses or damages, including but not limited to: (a) any loss of present or prospective profits or (b) any loss or damage arising where the relevant financial instrument is not the subject of a particular credit rating assigned by MOODY’S.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability for any direct or compensatory losses or damages caused to any person or entity, including but not limited to by any negligence (but excluding fraud, willful misconduct or any other type of liability that, for the avoidance of doubt, by law cannot be excluded) on the part of, or any contingency within or beyond the control of, MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers, arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information.

NO WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE OF ANY SUCH RATING OR OTHER OPINION OR INFORMATION IS GIVEN OR MADE BY MOODY'S IN ANY FORM OR MANNER

WHATSOEVER.

MIS, a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody’s Corporation ("MCO"), hereby discloses that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by MIS have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to MIS for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from $1,500 to approximately $2,500,000. MCO and MIS also maintain policies and procedures to address the independence of MIS's ratings and rating processes. Information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities, and between entities who hold ratings from MIS and have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%, is posted annually at www.moodys.com under the heading "Shareholder Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy."

For Australia only: Any publication into Australia of this document is pursuant to the Australian Financial Services License of MOODY'S affiliate, Moody's Investors Service Pty Limited ABN 61 003 399 657AFSL 336969 and/or Moody's Analytics Australia Pty Ltd ABN 94 105 136 972 AFSL 383569 (as applicable). This document is intended to be provided only to "wholesale clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. By continuing to access this document from within Australia, you represent to MOODY'S that you are, or are accessing the document as a representative of, a "wholesale client" and that neither you nor the entity you represent will directly or indirectly disseminate this document or its contents to "retail clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. MOODY'S credit rating is an opinion as to the creditworthiness of a debt obligation of the issuer, not on the equity securities of the issuer or any form of security that is available to retail clients. It would be dangerous for "retail clients" to make any investment decision based on MOODY'S credit rating. If in doubt you should contact your financial or other professional adviser.

STANDARD
&POOR'S
RATINGS SERVICES

RatingsDirect®

Summary:

Banque Marocaine du Commerce Exterieur

Primary Credit Analyst:
Stephanie Carillon, Paris (33) 1-4420-7344; stephanie_carillon@standardandpoors.com

Secondary Contact:
Samira Mensah, London (44) 20-7176-3800; samira_mensah@standardandpoors.com

Table Of Contents

Rationale

Related Criteria And Research

Summary:

Banque Marocaine du Commerce Exterieur

	Local Currency
Credit Rating:	BBpi/--/--

Rationale

Our unsolicited public information ("pi") rating on Morocco's Banque Marocaine du Commerce Exterieur (BMCE) reflects the bank's 'bb' anchor and our view that bank's business position and funding and liquidity are neutral rating factors, while its capital and earnings and risk position are negative for the rating. We view BMCE as being of "high" systemic importance within the Moroccan banking system, leading to a "moderately high" likelihood of extraordinary government support, as we consider Morocco to be supportive toward its banking sector. We therefore uplift BMCE's rating above its stand-alone credit profile (SACP). The SACP is in the 'b' category.

We typically do not use modifiers, outlooks, or CreditWatch placements for "pi" ratings.

Anchor: 'bb'

Our bank criteria use our Banking Industry Country Risk Assessment (BICRA) economic risk and industry risk scores to determine a bank's anchor, the starting point in assigning an issuer credit rating. The anchor for a commercial bank operating in Morocco is 'bb'.

We estimate the weighted economic risk score for BMCE at '7', based on 77% of its operations being in Morocco, around 20% in sub-saharan Africa, and almost 3% in the European Union, according to the geographic breakdown of its loans. We view Morocco's economy as skewed toward a few cyclical sectors, especially agriculture and tourism, which leaves the country's economic performance vulnerable to external factors.

We score the Moroccan banking industry's industry risk at '6' as we believe it is underpinned by large and concentrated banking assets and strong access to retail deposits, largely unremunerated, including those from Moroccan expatriates. Nevertheless, the banking system's loan-to-deposit ratio is steadily increasing because the pool of available deposits can no longer accommodate the growing size of lending activities, which may present liquidity challenges over the medium term.

Business position: Third-largest bank in Morocco

We see BMCE's business position as a neutral rating factor. With total assets of Moroccan dirham (MAD)212 billion on June 30, 2012, BMCE is the third-largest bank in the Kingdom of Morocco (foreign currency BBB-/Negative/A-3; local currency, BBB/Negative/A-2), and operates as a universal bank. It has around 15% market share by customer deposits, but its larger peers tend to have more sizable domestic operations. While BMCE is focused on developing its domestic business, it continues to expand in Africa through Bank of Africa Group (BoA; not rated) in which it increased its stake to 65% from 59% in 2011. BoA accounted for 26% of BMCE's consolidated earnings in the first half of 2012. We are concerned that international expansion won't be backed by enough capital despite BMCE's plans to issue an

additional MAD1 billion of subordinated debt and carry out a capital increase reserved for staff of MAD500 million in 2013. Moreover, as the pay-out ratio remains high we do not expect much internal capital generation in the next two years.

Capital and earnings: Weak capitalization

Capital and earnings is a negative rating factor. This reflects our expectation that our projected risk-adjusted capital (RAC) ratio before adjustments should remain in the 3%-5% range over the next 12-18 months. We expect internal capital generation to be low due to the high current and forecast pay-out ratio for the next two years, which is well above peers'.

Moreover, BMCE's cost efficiency is low compared with peers. The bank had a 59% cost–to-income ratio in the first half of 2012. BMCE's profitability is also burdened with high provisioning costs from its risky operations in sub-saharan Africa as well as local operations. BMCE's earnings are supported by fairly stable net interest margins, mainly due to its high level of unremunerated deposits. However, there is a shift towards remunerated funding and potentially greater competition on liabilities that could slightly hamper BMCE's earnings profile in the medium term.

Risk position: Increasing exposure to the risky sub-saharan African region

BMCE's risk position is a negative rating factor. This primarily reflects the bank's increasing exposure to the risky sub-saharan African region. The ratio of nonperforming loans (NPLs) to total loans was around 6% on June 30, 2012 and 2011, with 31% of total NPLs coming from lending exposure in sub-saharan African countries. Moreover, cost of risk more than doubled in the first half of 2012. We still expect a slight deterioration in the bank's NPL ratio, or credit losses in the medium term, and remain cautious about Morocco's real estate sector and the bank's rapid expansion overseas, mainly in Africa, both of which are risky factors for the loan portfolio. However, real estate prices have remained broadly flat over the last four years and credit demand is slowing after years of sharp increase. BMCE's real estate exposure is also partly contained to the government-backed social housing segment, which mitigates the risk to some extent. Almost 12% of the bank's loan portfolio was exposed to real estate development companies on June 30 2012, but the bank has limited exposure to the most risky luxury segment.

Funding and liquidity: Weakening, although still sound

Funding and liquidity are neutral rating factors for BMCE. We believe the bank's funding profile has good access to cheap retail and corporate deposits--over 50% of which are unremunerated--that almost fully cover its loan portfolio. At the end of June 2012, the bank's loan-to-deposit ratio was 97%. We expect this ratio to deteriorate in the medium term with growth in deposits lagging that of loans. BMCE is planning to raise MAD1 billion in funding by issuing additional subordinated debt in 2013. BMCE's liquidity benefits from cash and repoable Moroccan treasury bonds. Cash, money market instruments, and securities accounted for 33% of total assets as of June 30, 2012.

External support: High systemic importance in Morocco

Our "pi" rating on BMCE is higher than its SACP, reflecting our view of BMCE's "high" systemic importance as the third-largest commercial bank in Morocco and the likelihood that BMCE would receive financial support from the Moroccan government if needed.

Related Criteria And Research

- BICRA On Morocco Maintained At Group '7', Economic Risk Score Revised To '7', Industry Risk Score To '6', Oct. 18, 2012
- Banks: Rating Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Banking Industry Country Risk Assessment Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Group Rating Methodology And Assumptions, Nov. 9, 2011
- Bank Hybrid Capital Methodology And Assumptions, Nov. 1, 2011
- Rating Government-Related Entities: Methodology And Assumptions, Dec. 9, 2010
- Bank Capital Methodology And Assumptions, Dec. 6, 2010

Additional Contact:
Financial Institutions Ratings Europe; FIG_Europe@standardandpoors.com

This unsolicited rating(s) was initiated by Standard & Poor's. It may be based solely on publicly available information and may or may not involve the participation of the issuer. Standard & Poor's has used information from sources believed to be reliable based on standards established in our Credit Ratings Information and Data Policy but does not guarantee the accuracy, adequacy, or completeness of any information used.

Copyright © 2013 by Standard & Poor's Financial Services LLC. All rights reserved.

No content (including ratings, credit-related analyses and data, model, software or other application or output therefrom) or any part thereof (Content) may be modified, reverse engineered, reproduced or distributed in any form by any means, or stored in a database or retrieval system, without the prior written permission of Standard & Poor's Financial Services LLC or its affiliates (collectively, S&P). The Content shall not be used for any unlawful or unauthorized purposes. S&P and any third-party providers, as well as their directors, officers, shareholders, employees or agents (collectively S&P Parties) do not guarantee the accuracy, completeness, timeliness or availability of the Content. S&P Parties are not responsible for any errors or omissions (negligent or otherwise), regardless of the cause, for the results obtained from the use of the Content, or for the security or maintenance of any data input by the user. The Content is provided on an "as is" basis. S&P PARTIES DISCLAIM ANY AND ALL EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR USE, FREEDOM FROM BUGS, SOFTWARE ERRORS OR DEFECTS, THAT THE CONTENT'S FUNCTIONING WILL BE UNINTERRUPTED, OR THAT THE CONTENT WILL OPERATE WITH ANY SOFTWARE OR HARDWARE CONFIGURATION. In no event shall S&P Parties be liable to any party for any direct, indirect, incidental, exemplary, compensatory, punitive, special or consequential damages, costs, expenses, legal fees, or losses (including, without limitation, lost income or lost profits and opportunity costs or losses caused by negligence) in connection with any use of the Content even if advised of the possibility of such damages.

Credit-related and other analyses, including ratings, and statements in the Content are statements of opinion as of the date they are expressed and not statements of fact. S&P's opinions, analyses, and rating acknowledgment decisions (described below) are not recommendations to purchase, hold, or sell any securities or to make any investment decisions, and do not address the suitability of any security. S&P assumes no obligation to update the Content following publication in any form or format. The Content should not be relied on and is not a substitute for the skill, judgment and experience of the user, its management, employees, advisors and/or clients when making investment and other business decisions. S&P does not act as a fiduciary or an investment advisor except where registered as such. While S&P has obtained information from sources it believes to be reliable, S&P does not perform an audit and undertakes no duty of due diligence or independent verification of any information it receives.

To the extent that regulatory authorities allow a rating agency to acknowledge in one jurisdiction a rating issued in another jurisdiction for certain regulatory purposes, S&P reserves the right to assign, withdraw, or suspend such acknowledgement at any time and in its sole discretion. S&P Parties disclaim any duty whatsoever arising out of the assignment, withdrawal, or suspension of an acknowledgment as well as any liability for any damage alleged to have been suffered on account thereof.

S&P keeps certain activities of its business units separate from each other in order to preserve the independence and objectivity of their respective activities. As a result, certain business units of S&P may have information that is not available to other S&P business units. S&P has established policies and procedures to maintain the confidentiality of certain nonpublic information received in connection with each analytical process.

S&P may receive compensation for its ratings and certain analyses, normally from issuers or underwriters of securities or from obligors. S&P reserves the right to disseminate its opinions and analyses. S&P's public ratings and analyses are made available on its Web sites, www.standardandpoors.com (free of charge), and www.ratingsdirect.com and www.globalcreditportal.com (subscription), and may be distributed through other means, including via S&P publications and third-party redistributors. Additional information about our ratings fees is available at www.standardandpoors.com/usratingsfees.